



Contrat pour la restauration
et la préservation des milieux
de la vallée de la Bourbre



epage
de la Bourbre

Contrat
environnemental de
la Bourbre 2023-
2027

EPAGE de la Bourbre
septembre 22

Annexe 5 : Fiches
secteurs

ACTeon
environment
research & consultancy



biotopé

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**agence
de l'eau**
RHÔNE MÉDITERRANÉE
CORSE
établissement public de l'État

Sommaire

1 Secteur d'intervention stratégique : Canail de l'Aillat	3
2 Secteur d'intervention stratégique : Chavagneux	7
3 Secteur d'intervention stratégique : Confluence Bourbre et ancien lit de la Bourbre	11
Secteur d'intervention stratégique : Confluence Bourbre et Rhône	15
4 Secteur d'intervention stratégique : Confluence Catelan et canal de Saint-Savin	19
5 Secteur d'intervention stratégique : Corridor Grenay	23
6 Secteur d'intervention prioritaire : Corridor Satolas	27
7 Secteur d'intervention stratégique : Corridor Saint-Germain	31
8 Secteur d'intervention stratégique : Les Sayes	34
9 Secteur d'intervention stratégique : Marais de Biol	38
10 Secteur d'intervention stratégique : Marais de Cessieu	42
11 Secteur d'intervention stratégique : Marais de Sablonnières	46
12 Secteur d'intervention stratégique : Marais de Virieu-Blandin	50
13 Secteur d'intervention stratégique : Marais de Virieu-Fitilieu	54
14 Secteur d'intervention stratégique : Marais des Vernes	58
15 Secteur d'intervention stratégique : Marais du Vernay	62

Secteur d'intervention stratégique : Canail de l'Aillat



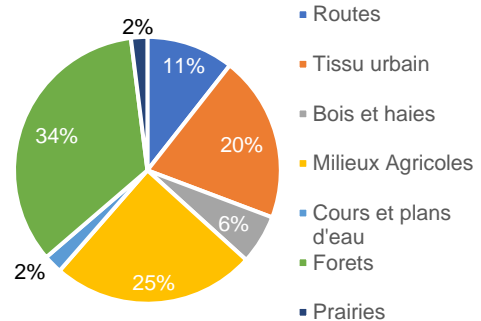
Communes :

Vaulx-Milieu
L'Isle d'Abeau

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☐	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain

Oui

Description du site

Le site est constitué de zones urbanisées au sud de l'A43 qui traverse le site d'est en ouest, de boisements correspondant à de l'Aulnaie-Frênaie en majorité en bon état de conservation et de grandes cultures (Maïs et de Soja) au nord de l'A43.

Le site inclut une ancienne gravière (Ecorcheboeuf) qui accueille de nombreuses espèces patrimoniales. Cette ancienne gravière est classée en Espace Naturel sensible, ainsi que le marais de Ville (grande parcelle de maïs transformée en prairie naturelle dans les années 90) situé de l'autre côté de l'A43. Le site inclut également une mesure compensatoire liée au projet de création du village de marques « The Village » à Villefontaine et La Verpillière. Le site de compensation correspond à un boisement de recolonisation à Peupliers indigènes, à des fourrés et milieux herbacés mésophiles.

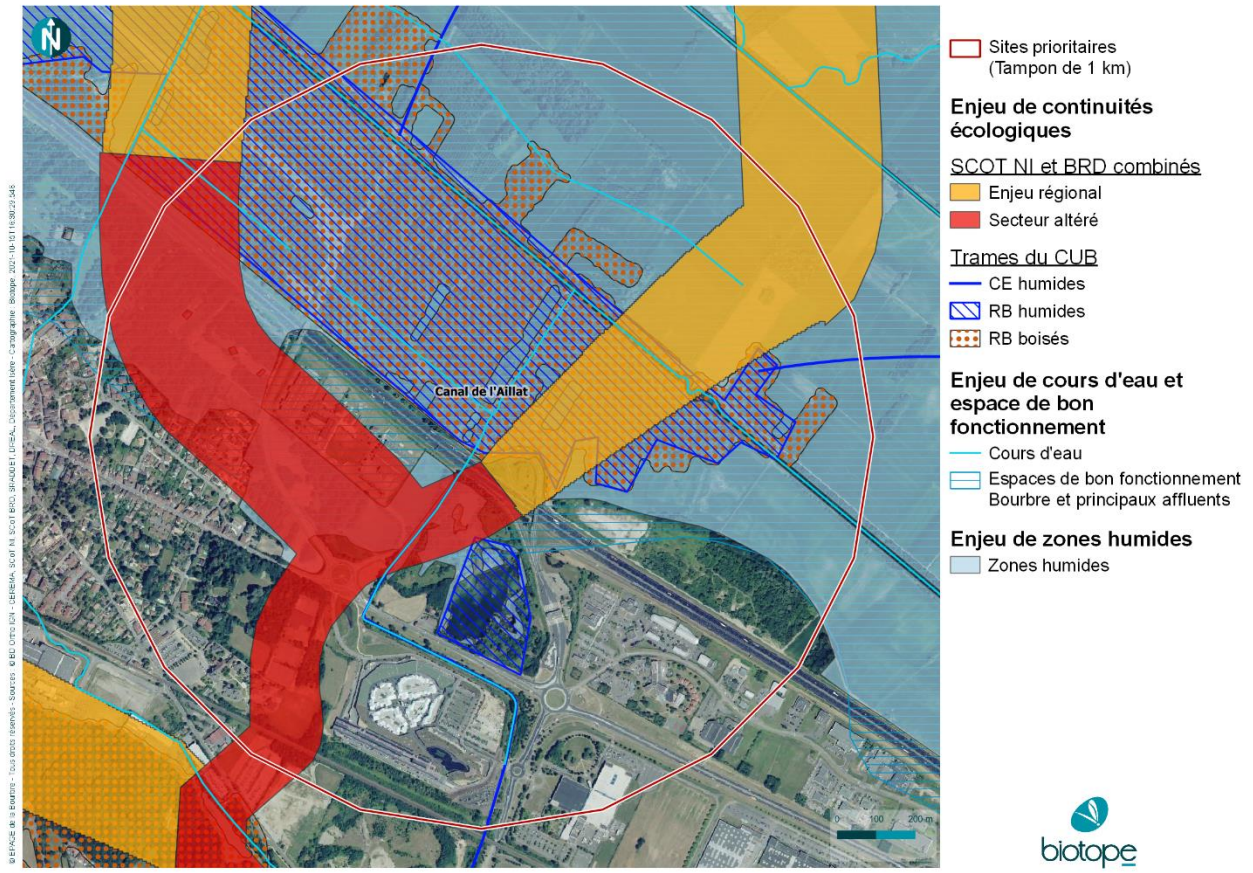
Ce secteur est concerné par le projet de renaturation de la Bourbre entamé dans le cadre du premier contrat unique.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau de la Bourbre FRDR506a est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique et la morphologie, par des pressions de pollutions par les nutriments agricoles et industriels, ainsi que par des pollutions par les pesticides et les substances toxiques. La masse d'eau de l'Aillat du canal de dessèchement du Catelan ne traversent pas le secteur d'intervention stratégique.

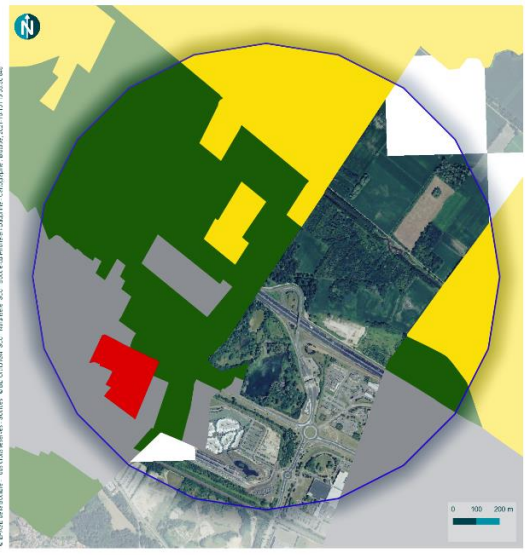
La trame verte subit quant à elle des pressions liées à la forte urbanisation du secteur, aux coupes à blanc des boisements et à la présence d'espèces exotiques envahissantes. Le réseau de trame verte est très perturbé sur ce secteur à cause des infrastructures de transport. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides.

Cartographie des grands enjeux du site :

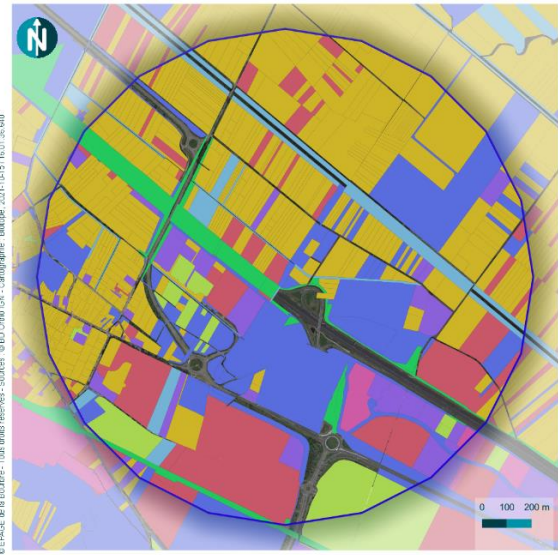


Zonages PLU :

Données foncières :

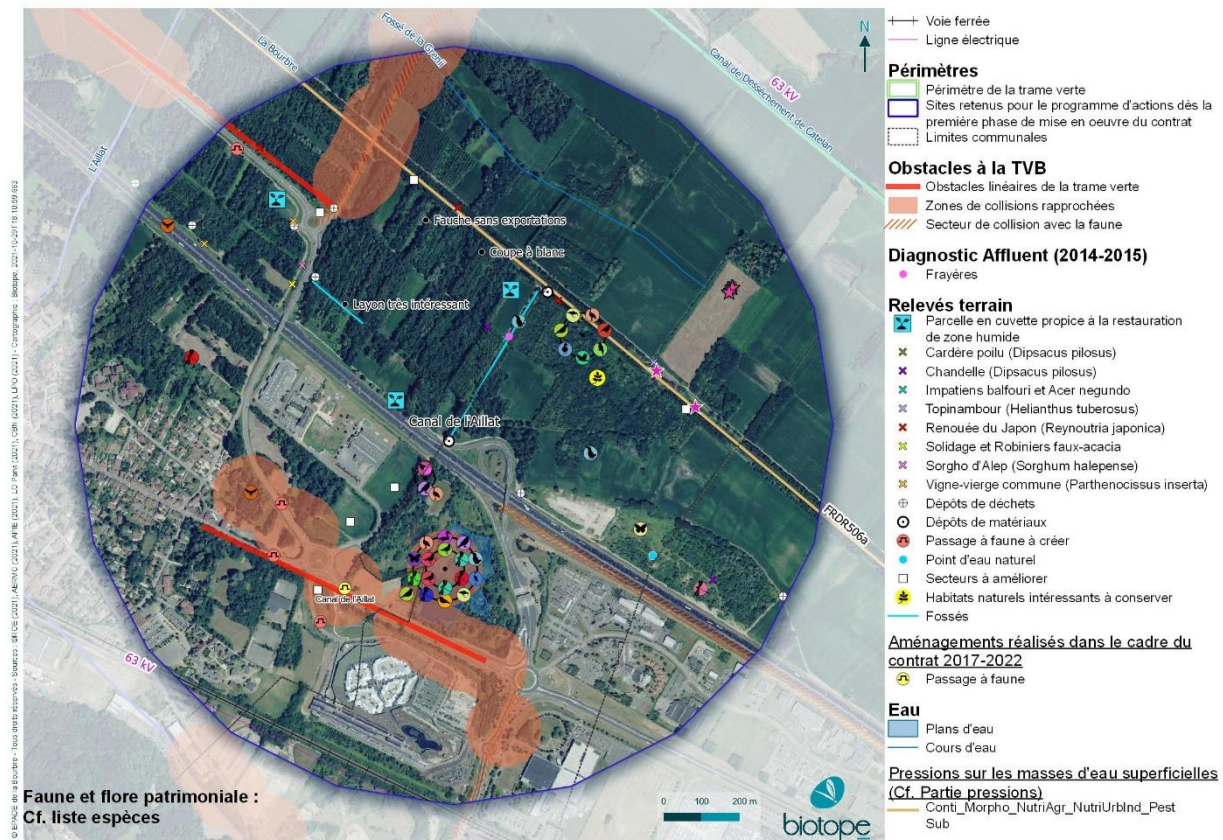


Zonage	%	Zonage	%
A	27,64	N	51,50
AUc	2,30	U	18,55



- Sites prioritaires (Tampon de 1 km)
- Données du foncier**
 - Etablissement industriel et commercial
 - Etat et collectivité territoriale
 - Organisation de gestion foncière et immobilière
 - Personne morale autre
 - professionnel du foncier et immobilier
 - Propriétaire et exploitant de réseau
 - Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier
 - Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Flore patrimoniale

- ★ Cladium des marais (*Cladium mariscus*)
- ★ Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*)

Faune patrimoniale

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 🦋 Lépidoptères - Azuré du Serpolet (<i>Phengaris arion</i>) 🦋 Odonates - Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>) 🦋 Odonates - Sympétrum vulgaire (<i>Sympetrum vulgatum</i>) 🦋 Oiseaux - Grande Aigrette (<i>Ardea alba</i>) 🦋 Oiseaux - Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) 🦋 Odonates - Agrion nain (<i>Ischnura pumilio</i>) 🦋 Odonates - Naïade aux yeux rouges (<i>Erythromma najas</i>) 🦋 Oiseaux - Grand Gravelot (<i>Charadrius hiaticula</i>) 🦋 Oiseaux - Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) 🦋 Oiseaux - Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>) | <ul style="list-style-type: none"> 🦋 Lépidoptères - Cuivré des marais (<i>Lycaena dispar</i>) 🦋 Odonates - Cordulégastre annelé (<i>Cordulegaster boltonii</i>) 🦋 Odonates - Aesche paisible (<i>Boyeria irene</i>) 🦋 Oiseaux - Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>) 🦋 Oiseaux - Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>) 🦋 Oiseaux - Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>) 🦋 Oiseaux - Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>) 🦋 Oiseaux - Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>) 🦋 Oiseaux - Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>) 🦋 Oiseaux - Corbeau freux (<i>Corvus frugilegus</i>) 🦋 Oiseaux - Harle bièvre (<i>Mergus merganser</i>) 🦋 Oiseaux - Nette rousse (<i>Netta rufina</i>) 🦋 Oiseaux - Pic épeichette (<i>Dendrocopos minor</i>) 🦋 Oiseaux - Tarin des aulnes (<i>Spinus spinus</i>) |
|--|--|

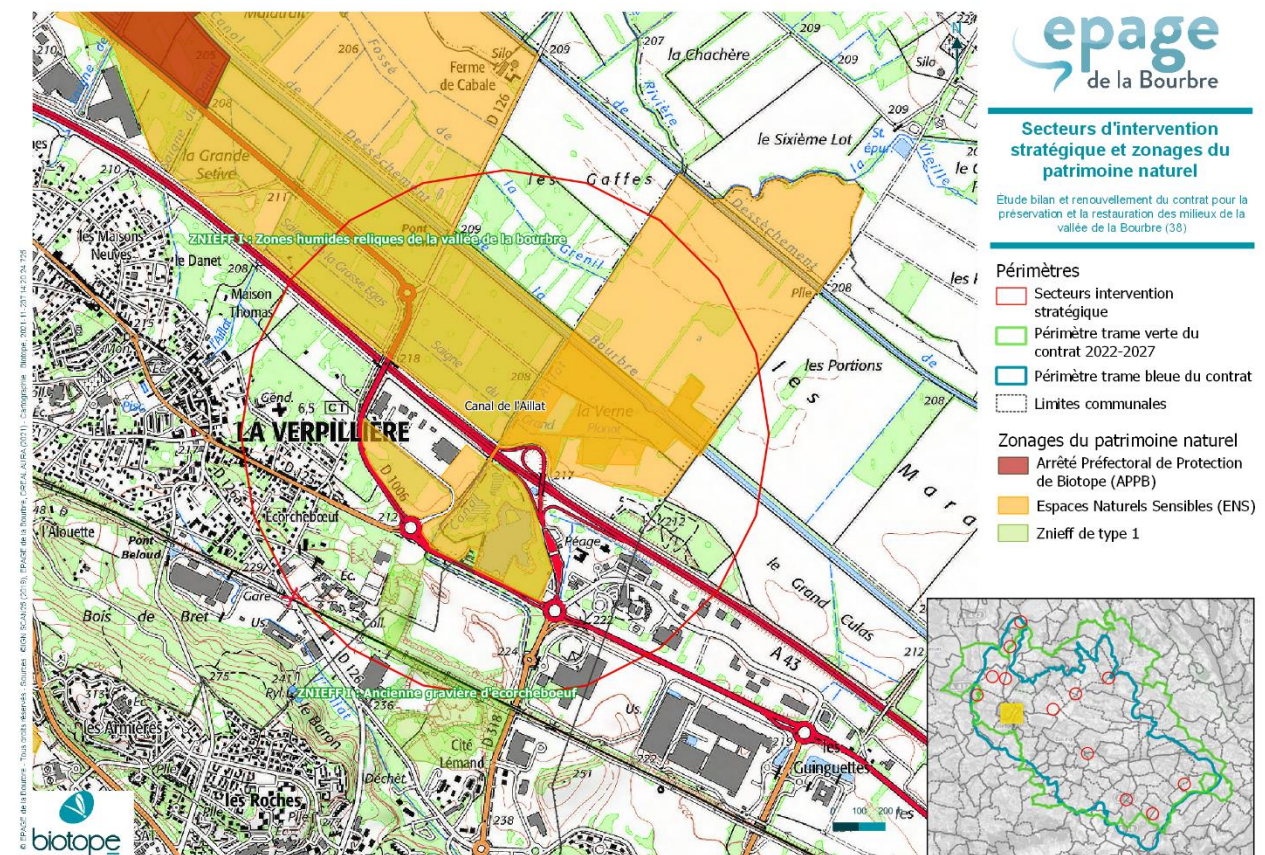
Objectifs du site :

- 1) Améliorer l'état de conservation du boisement humide
- 2) Préserver et restaurer le corridor terrestre dégradé nord-sud
- 3) Renaturer la Bourbre sur ce secteur

Idées d'actions possibles

- Densifier le boisement ;
- Interdire les coupes à blanc et favoriser l'utilisation de machines qui ne tassent pas le sol lors de coupes de bois ;
- Limiter les dépôts de déchets sauvages ;
- Ne pas planter d'espèces exotiques envahissantes et lutter contre celles qui sont présentes ;
- Recréer un passage à faune et replanter des haies ;
- Arrêter les robots automatiques de tonte le long de la route vers le Village de marque et mettre en place une gestion différenciée ;
- Modifier l'occupation du sol au niveau du corridor écologique altéré : transformer les cultures en prairies.

Zonages du patrimoine naturel



Secteur d'intervention stratégique : Chavagneux

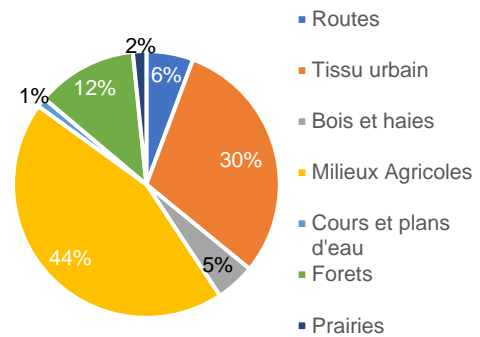


Communes :
Tignieu-Jamezyieu
Charvieu-Chavagneux

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☒	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain Oui

Description du site

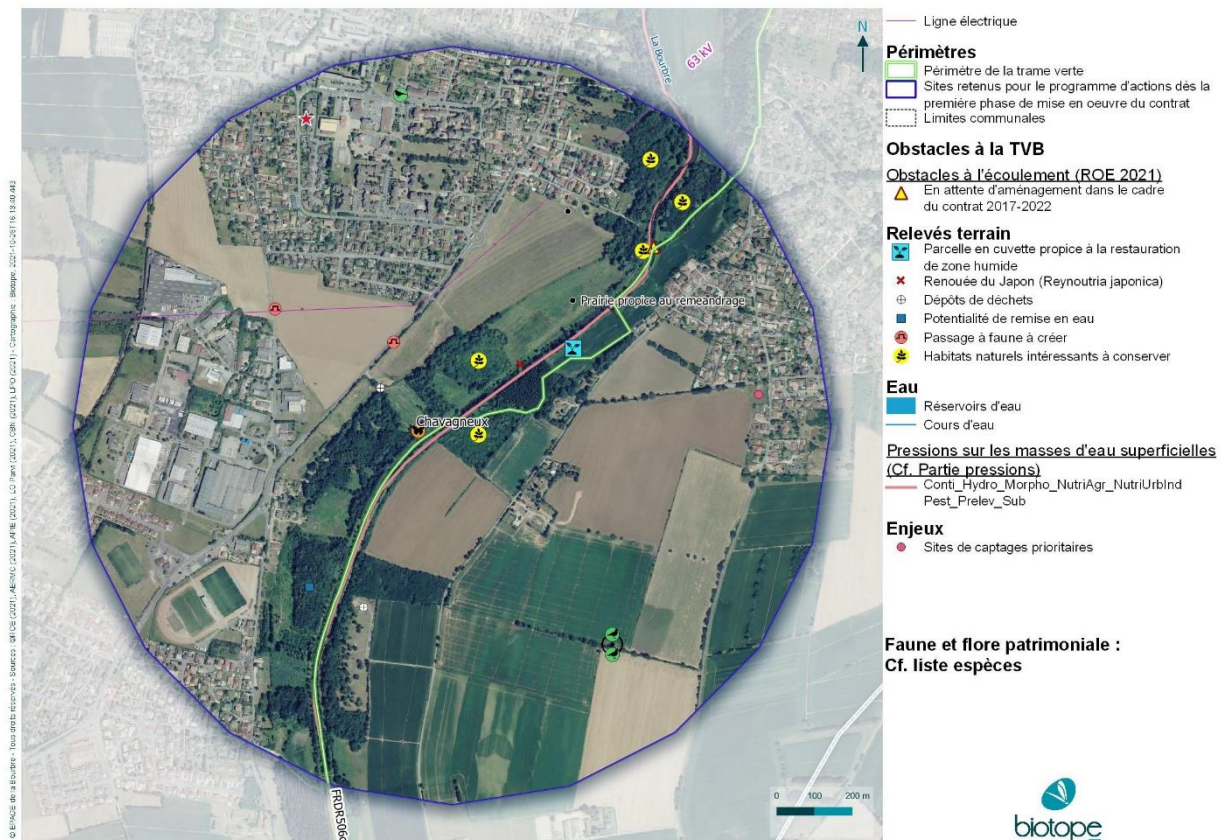
Ce site présente une partie très urbanisée à l'ouest avec la présence d'un corridor situé entre deux patches d'urbanisation. Ce corridor est dégradé par la présence de deux routes (Rue de la Plaine et de la Route de Vienne) et par l'absence d'infrastructures écologiques au sein de la zone agricole. La partie centrale est constituée de la Bourbre et de boisements correspondant à de l'Aulnaie-Frênaie mais dont l'état de conservation est localement mauvais. Un seuil est présent sur la Bourbre (ROE6672). Il s'agit d'un seuil identifié comme prioritaire par le SDAGE RMC. La partie est du site est composée principalement de grandes cultures de maïs au sein desquelles le maillage de haie est très limité. Ce secteur correspond également à une zone de captage. Le site comprend quelques végétations herbacées de milieux humides qui offrent des potentialités de restauration de zones humides.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau FRDR506c sur la Bourbre est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, du régime hydrologique et de la morphologie, par des pressions de pollution par les nutriments agricoles et industriels, par des pressions de prélèvement d'eau et par des pressions de pollution par les pesticides et les substances toxiques.

La trame verte subit des pressions liées au réseau routier qui génère des obstacles à la continuité, ainsi qu'à la présence de secteurs de grandes cultures et à la forte urbanisation. De fait, le corridor écologique régional est dégradé et le réservoir boisé subit des pressions liées à son exploitation. La trame bleue subit des pressions menant à l'altération de ses fonctionnalités par la dégradation des zones humides.

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Flore patrimoniale

- ★ Bident bulleux (*Bidens tripartita* subsp. *bullata*)
- ★ Linaira de Pélissier (*Linaria pelisseriana*)
- ★ Oeillet magnifique (*Dianthus superbus*)
- ★ Oeillet magnifique (*Dianthus superbus* subsp. *superbus*)
- ★ Prêle panachée (*Equisetum variegatum* subsp. *variegatum*)
- ★ Violette à feuilles de pêcher (*Viola persicifolia*)

Faune patrimoniale

- Oiseaux - Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)
- Lépidoptères - Mercure (*Arethusana arethusa*)
- Oiseaux - Moineau domestique (*Passer domesticus*)

Toutes les espèces de flore sont géolocalisées sur le même point au nord du site.

Objectifs du site :

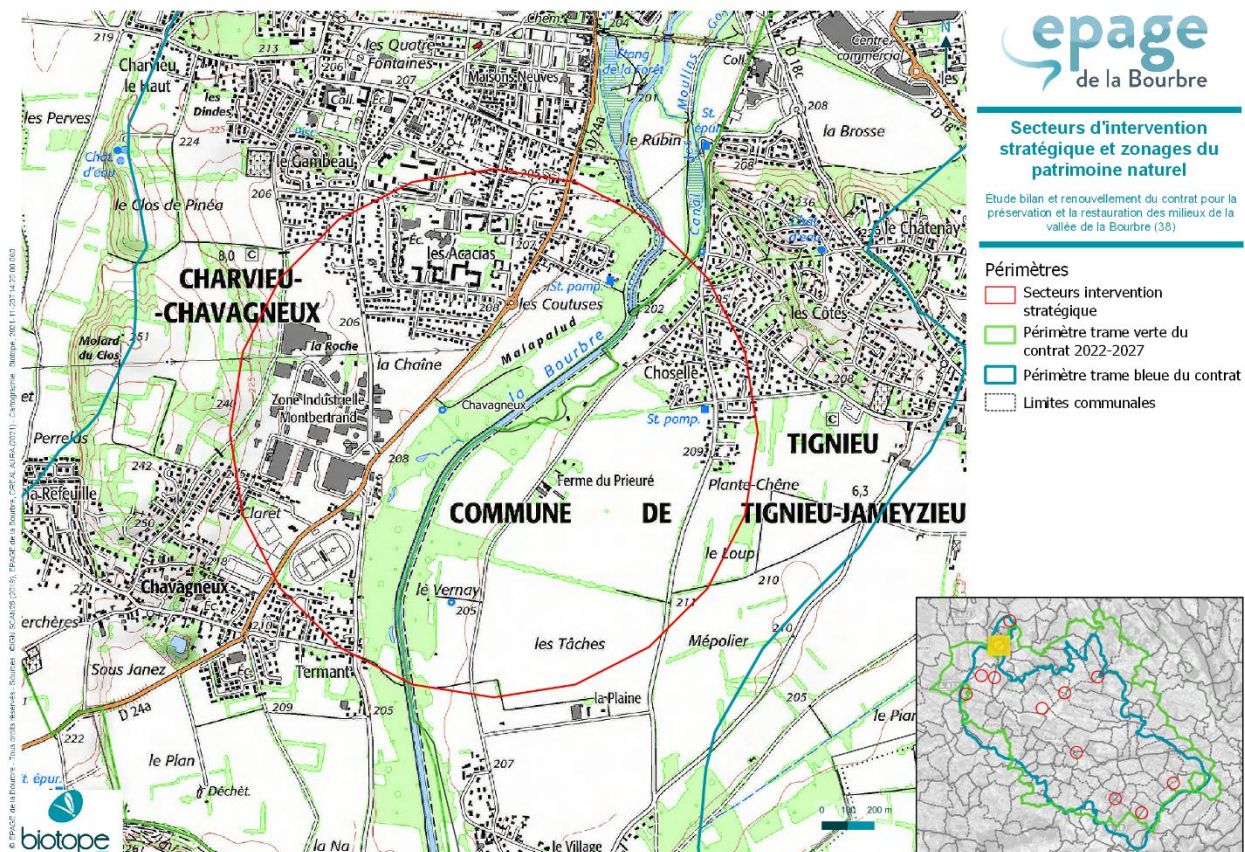
- 1) Préserver et restaurer le corridor terrestre dégradé
- 2) Améliorer l'état de conservation des boisements alluviaux
- 3) Restaurer les zones humides
- 4) Améliorer la continuité piscicole et sédimentaire de la Bourbre
- 5) Limiter les apports en pesticides agricoles au sein de la zone de captage
- 6) Améliorer la continuité au sein de l'espace agricole

Idées d'actions possibles :

- Planter des haies, notamment dans le secteur agricole au nord-ouest afin d'améliorer la continuité ;
- Recréer un réseau de haies et de bandes enherbées sur le secteur agricole est ;
- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques pour limiter les apports en pesticides et favoriser la mise en place de mesures agroenvironnementales ;
- Créer un passage à faune au niveau de la RD24a ;
- Densifier la ripisylve le long de la Bourbre et restaurer des zones humides sur la parcelle en cuvette ;
- Utiliser la parcelle propice au reméandrage comme zone d'expansion de crue ;
- Préserver les boisements intéressants pour la biodiversité ;
- Aménager la ligne à haute-tension pour réduire les collisions et électrocutions avec l'avifaune ;
- Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'Œdicnème criard, préserver les parcelles où l'espèce niche et repérer en amont les potentiels nids avant travail de la parcelle ;
- Supprimer les zones de dépôts de déchets ;
- Mettre en place une gestion différenciée sur la zone de captage (fauche annuelle avec exportation des déchets) ;
- Réduire la pollution lumineuse sur le secteur via des actions de sensibilisation auprès des entreprises et des communes.

Zonages du patrimoine naturel :

Il n'y a pas de zonages du patrimoine naturel compris dans ce secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention stratégique : Confluence Bourbre et ancien lit de la Bourbre

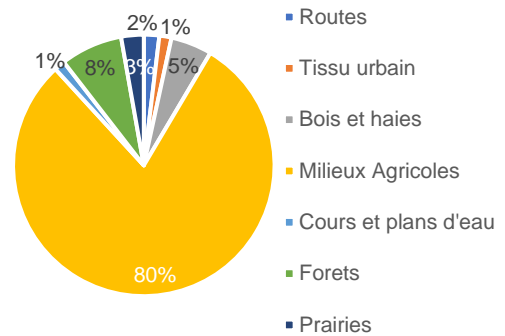


Communes : Chamagnieu
Satolas et Bonce

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☒	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain Oui

Description du site

Ce site est localisé au niveau de la confluence entre la Bourbre et son ancien lit. Il s'insère dans un contexte de grandes cultures dominées par le maïs et le soja.

Le réseau de fossés est important sur le secteur des Îles qui présente un potentiel écologique important avec des secteurs d'intérêt écologiques (Aulnaie-frênaie et Saulaie blanche relictuelles) et des secteurs agricoles dont l'intérêt semble modéré (plusieurs cultures inondées au moment des prospections de terrain).

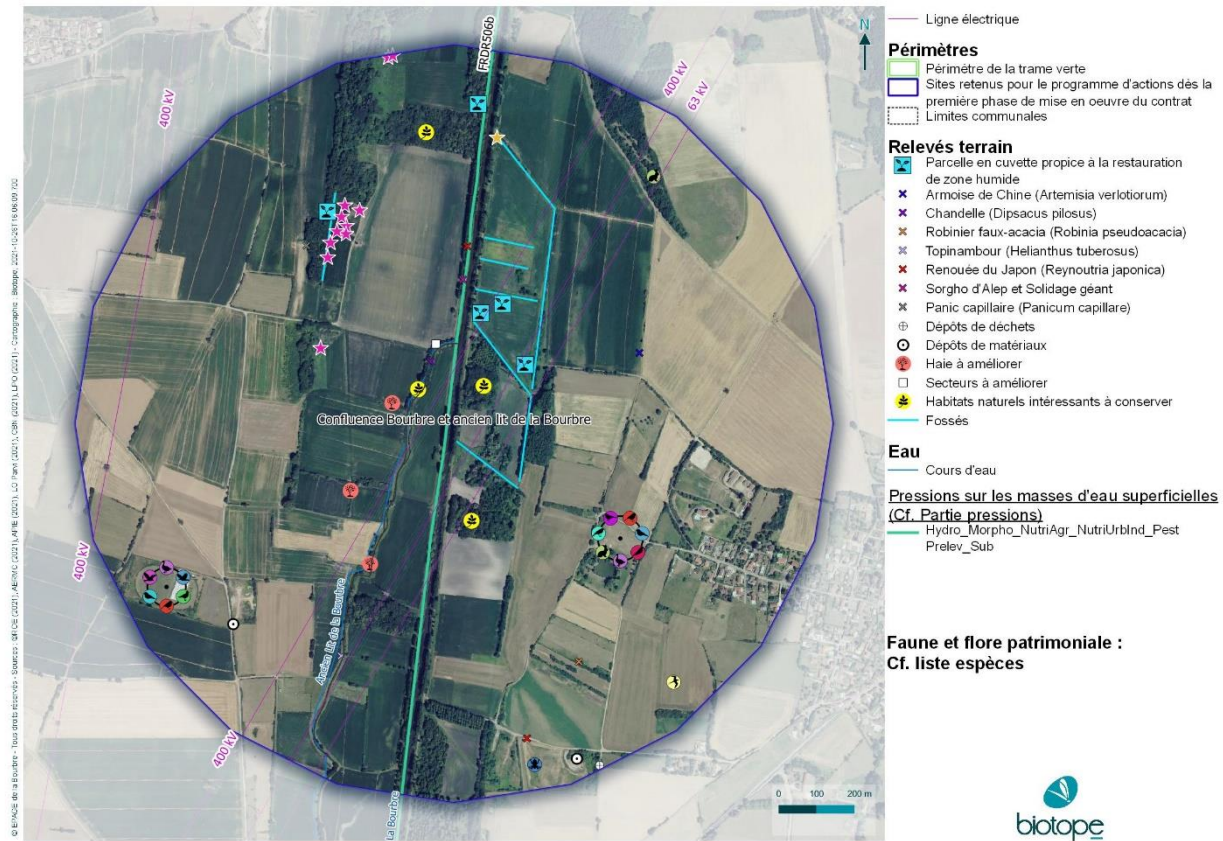
La ripisylve est très peu marquée aux abords de la Bourbre. La partie est du sud accueille une zone de captage. Un corridor d'importance régionale est identifié sur ce site permettant une continuité est-ouest. Ce corridor est relativement dégradé en raison de la présence de grandes cultures peu dotées de haies. Le bois de la Chanas situé au nord du site constitue un réservoir de biodiversité boisé.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau FRDR506b associée à la Bourbre est concernée par des pressions d'altération du régime hydrologique et de la morphologie, par des pressions de pollution par les nutriments agricoles et industriels, par des pressions de prélèvement, ainsi que par des pressions de pollution par les pesticides et les substances toxiques.

La trame verte subit quant à elle des pressions liées aux grandes cultures et à la présence d'espèces exotiques envahissantes. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides.

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Flore patrimoniale

- ★ Potamot coloré (*Potamogeton coloratus*)
- ★ Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus*)

Faune patrimoniale

- Amphibiens - Crapaud calamite (*Epidalea calamita*)
- Mammifères - Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)
- Oiseaux - Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- Oiseaux - Bruant proyer (*Emberiza calandra*)
- Oiseaux - Buse variable (*Buteo buteo*)
- Oiseaux - Caille des blés (*Coturnix coturnix*)
- Oiseaux - Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- Oiseaux - Guépier d'Europe (*Merops apiaster*)
- Oiseaux - Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)
- Oiseaux - Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*)
- Oiseaux - Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- Oiseaux - Tarier pâle (*Saxicola rubicola*)
- Oiseaux - Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Objectifs du site :

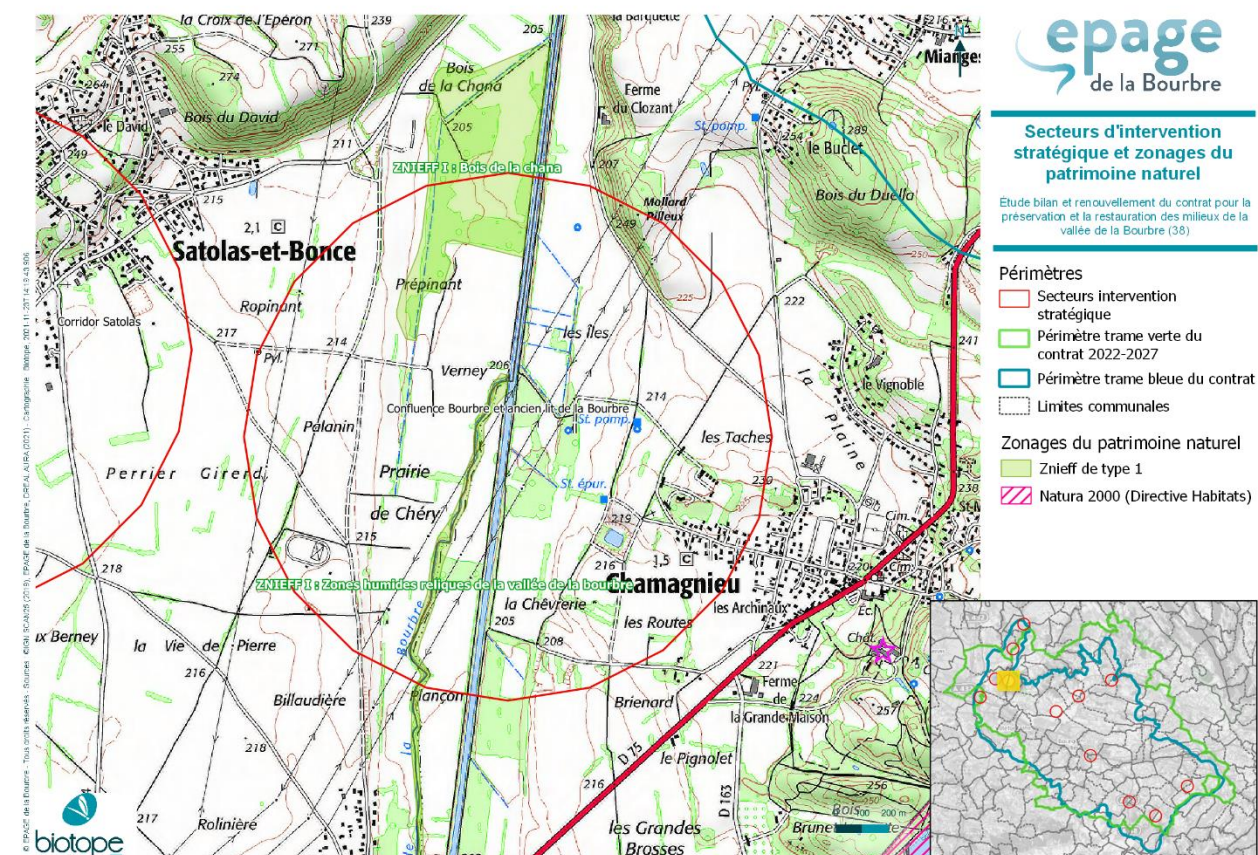
- 1) Restaurer les zones humides (restauration hydraulique de surface), notamment sur le secteur des Iles
- 2) Créer un réservoir de biodiversité au niveau de la confluence
- 3) Préserver et restaurer le corridor terrestre dégradé au nord du site
- 4) Améliorer la continuité au sein de l'espace agricole
- 5) Limiter les apports en pesticides agricoles au sein de la zone de captage

Idées d'actions possibles :

- Préserver les habitats naturels marqués comme intéressants pour la biodiversité, notamment les parcelles en bordure est de la Bourbre ;
- Restaurer des prairies humides sur les parcelles en cuvette propice à la restauration de zone humide ;
- Densifier le réseau de haies sur les parcelles agricole ;
- Densifier la ripisylve le long de l'ancien lit de la Bourbre ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problème de collision ou électrocution avec l'avifaune et, si c'est le cas, installer des aménagements préventifs ;
- Limiter l'urbanisation via les documents de planification ;
- Installer des nichoirs à Hironde rustique ;
- Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes ;
- Supprimer les dépôts de déchets ;
- Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'Œdicnème criard, préserver les parcelles où l'espèce niche et repérer en amont les potentiels nids avant travail de la parcelle ;
- Créer un réservoir de biodiversité sur les parcelles entre la Bourbre et l'ancien lit de la Bourbre, et préserver complètement la zone.

Zonages du patrimoine naturel :

Il y a deux ZNIEFF de type 1 comprises dans le secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention stratégique : Confluence Bourbre et Rhône

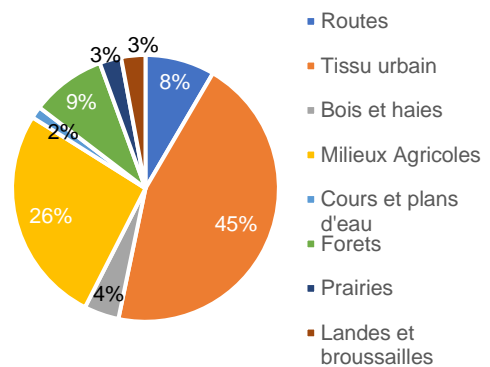


Communes : Chavanoz
Loyette (commune non incluse dans contrat de la vallée de la Bourbre)

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Occupation du sol :



Diagnostic terrain Oui

Description du site

Au sud du site, on observe un grand secteur de ripisylve mûre à Peuplier noir qui semble être en bon état de conservation. La Bourbre traverse l'ensemble du site et est fortement incisée à son embouchure avec le Rhône.

Le site est très urbanisé et les continuités écologiques existantes sont assez dégradées.

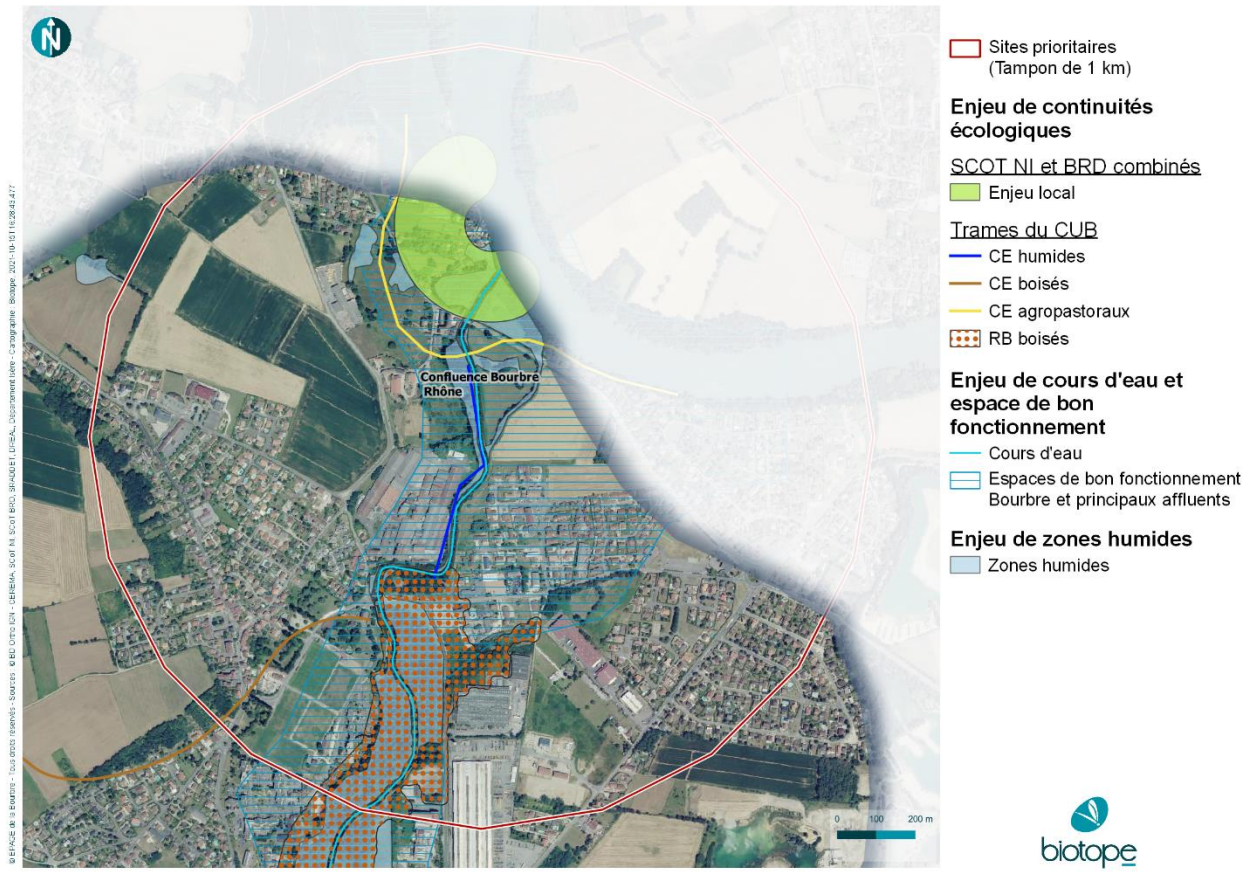
La zone humide située au Nord, à la confluence, est assez dégradée (plantes invasives, exutoire d'effluents urbains, déconnexion du cours d'eau, etc.). Elle ne présente pas d'importants enjeux agricoles et pourrait ainsi potentiellement gagner beaucoup sur le plan écologique.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau FRDR506c de la Bourbre est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, d'altération du régime hydrologique et de la morphologie, par des pressions de pollution par les nutriments agricole et industriels, des pressions de prélèvement d'eau, ainsi que des pressions de pollution par les pesticides et les substances toxiques.

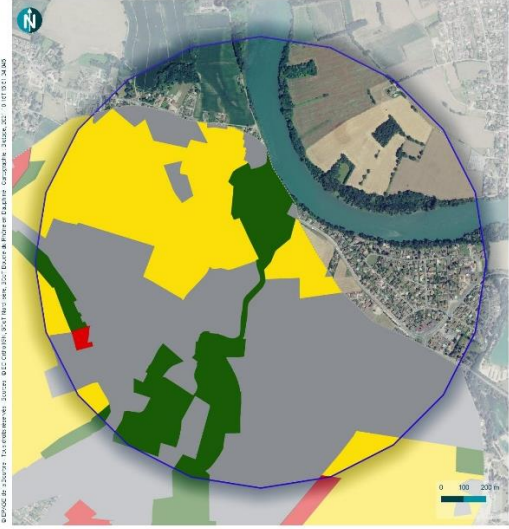
La trame verte subit des pressions liées à l'urbanisation, aux grandes cultures et à la présence d'espèces exotiques envahissantes. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides.

Cartographie des grands enjeux du site :



Zonages PLU :

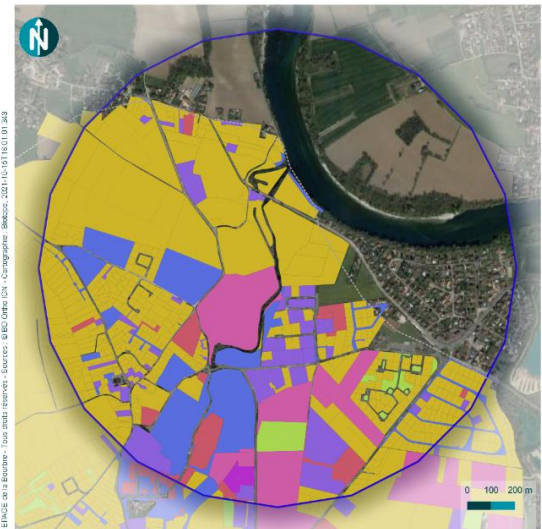
Données foncières :



Zonages PLU

- A
- AUc
- N
- U
- Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

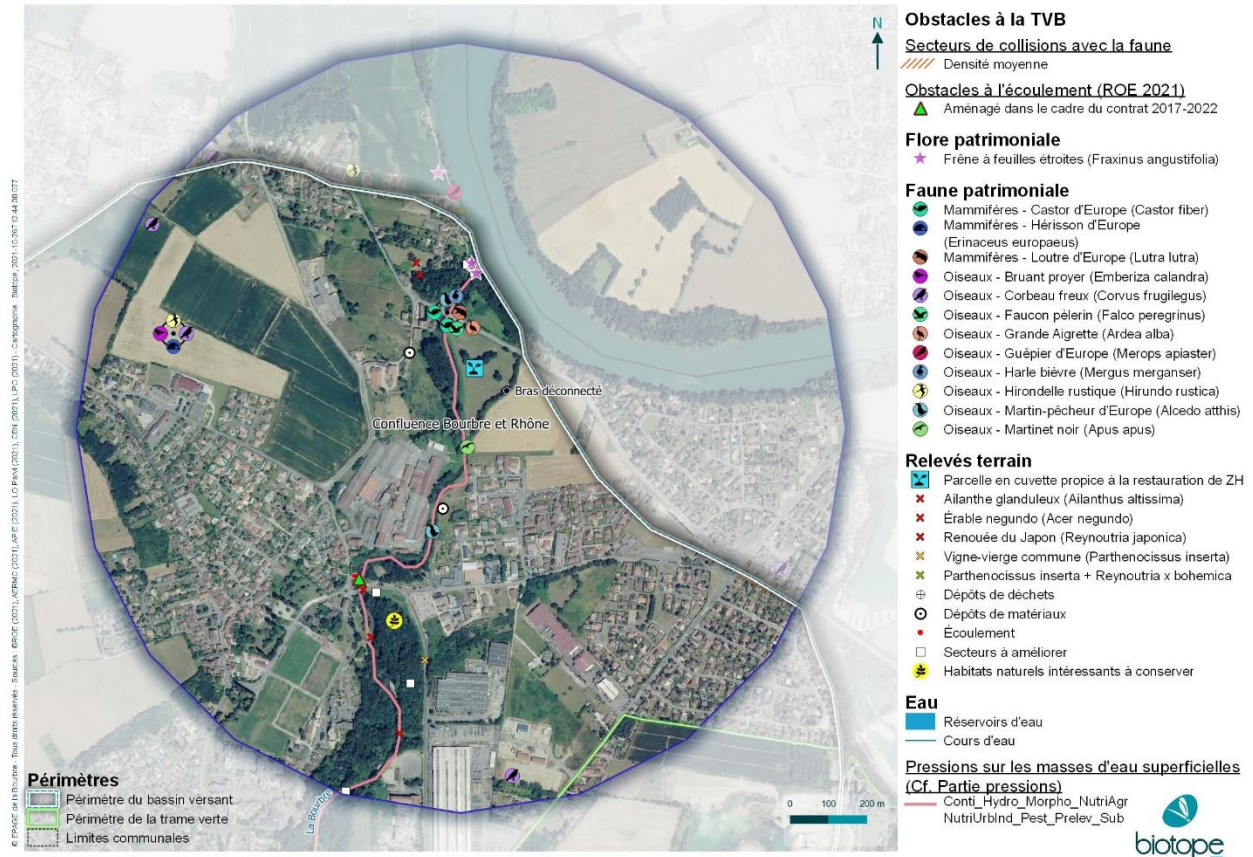
Zonage	%
A	28,40
AUc	0,38
N	15,61
U	55,61



Données du foncier

- Sites prioritaires (Tampon de 1 km)
- Etablissement de tourisme et structure de loisir sportive ou culturelle
- Etablissement industriel et commercial
- Etat et collectivité territoriale
- Organisation de gestion foncière et immobilière
- Personne morale autre
- professionnel du foncier et immobilier
- Propriétaire et exploitant de réseau
- Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Faune patrimoniale :

- Bruant proyer (*Emberiza calandra*), PN/LC/EN
- Castor d'Europe (*Castor fiber Linnaeus*), PN/LC/LC
- Corbeau freux (*Corvus frugilegus*), -LC/LC
- Faucon pèlerin (*Falco peregrinus Tunstall*), PN/LC/VU
- Grande Aigrette (*Ardea alba Linnaeus*), PN/NT/LC
- Guépier d'Europe (*Merops apiaster*), PN/LC/VU
- Harle bièvre (*Mergus merganser*), PN/LC/NT
- Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), PN/LC/NT
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), PN/NT/EN
- Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), PN/LC/CR
- Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*), PN/VU/VU
- Martinet noir (*Apus apus*), PN/NT/LC

Flore patrimoniale :

- Frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*), -LC/LC/DZ

Objectifs du site :

- 1) Restaurer la zone humide située à la confluence
- 2) Préserver les continuités écologiques
- 3) Préserver et restaurer le réservoir boisé au sud

Secteur d'intervention stratégique : Confluence Catelan et canal de Saint-Savin



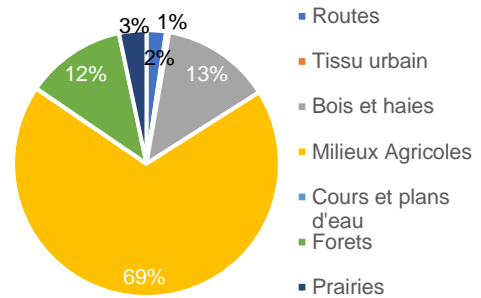
Communes :

L'Isle d'Abeau
Bourgoin-Jallieu
Saint-Marcel-Bel-Accueil

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☐	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain

Oui

Description du site

Ce site est très agricole (monocultures de maïs principalement), anciennement et profondément remodelé par l'homme. De nombreux drains sont présents notamment en direction du Catelan.

Des parcelles sont sujettes à l'engorgement avec dépérissement du maïs et semblent ainsi favorables à la restauration de zones humides plus fonctionnelles.

Un secteur de boisement relativement mûre (Chênes et Frênes) est présent au nord et constitue un réservoir de biodiversité et se prolonge au nord par la zone bocagère du Vernay. La connexion entre ce réservoir et le boisement relictuel situé au sud-est (Bois des Agneaux) est limitée par la présence de grandes cultures peu dotées d'infrastructures agroécologiques.

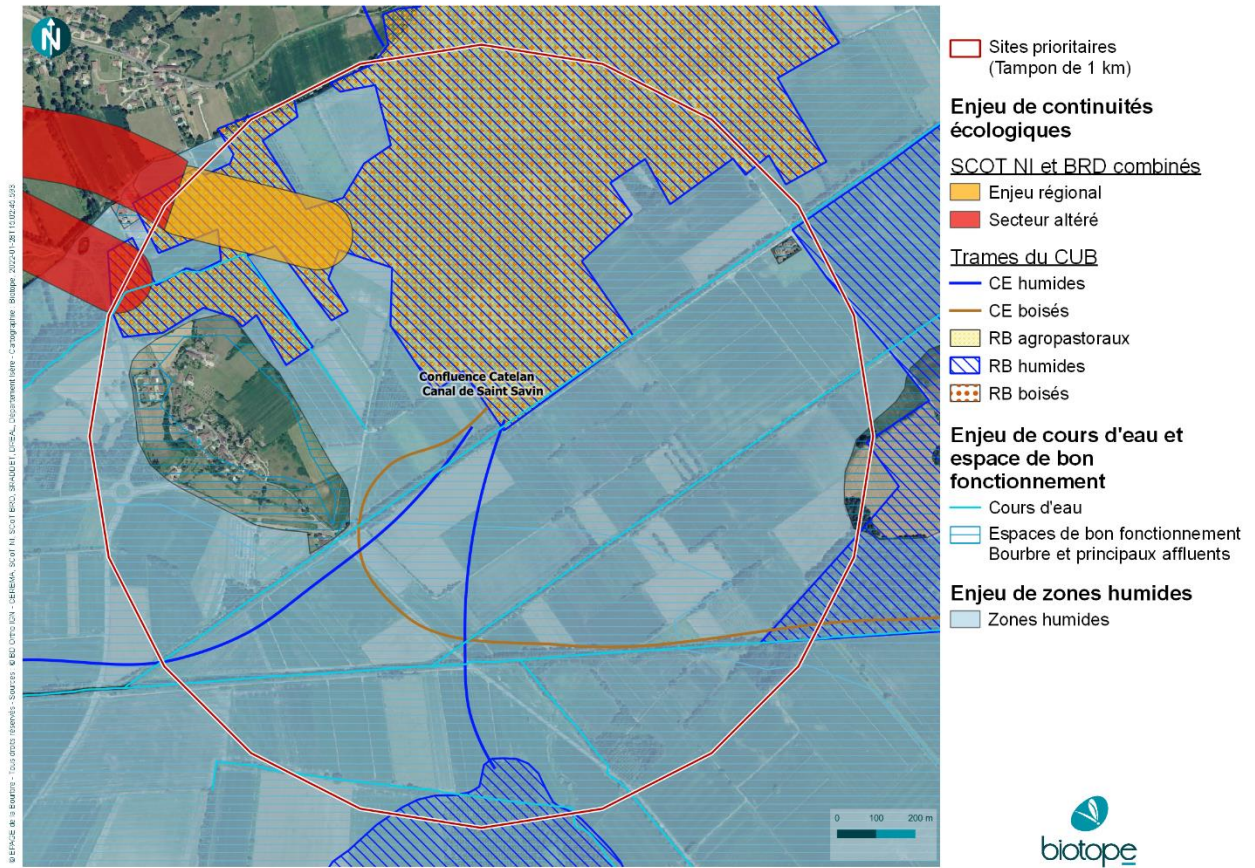
Plusieurs peupleraies moribondes sont situées dans le prolongement sud du site, probablement à l'abandon avec une reprise de la dynamique de végétation naturelle à maintenir/encourager.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau du ruisseau de Saint-Savin est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, d'altération du régime hydrologique et de la morphologie, par des pressions de pollution par les pesticides et par des pressions de prélèvement d'eau. La masse d'eau du canal de dessèchement du Catelan est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, d'altération du régime hydrologique et de la morphologie, de pollution par les nutriments agricoles et les pesticides et par des pressions de prélèvement d'eau.

La trame verte subit des pressions liées aux secteurs de grandes cultures, aux infrastructures de transport, à la présence d'espèces exotiques envahissantes, à l'exploitation des boisements et aux dépôts de déchets sauvages. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides et au réseau de drainage.

Cartographie des grands enjeux du site :



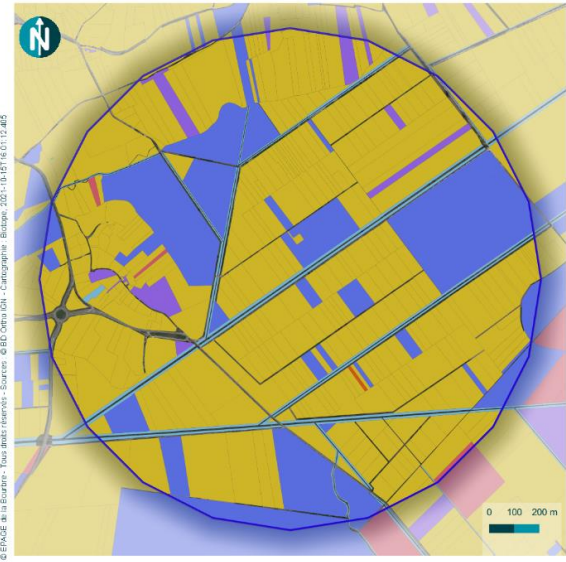
Zonages PLU :



Zonages PLU : AUC Sites prioritaires (Tampon de 1 km)
A N U

Zonage	%
A	85,01
N	14,99

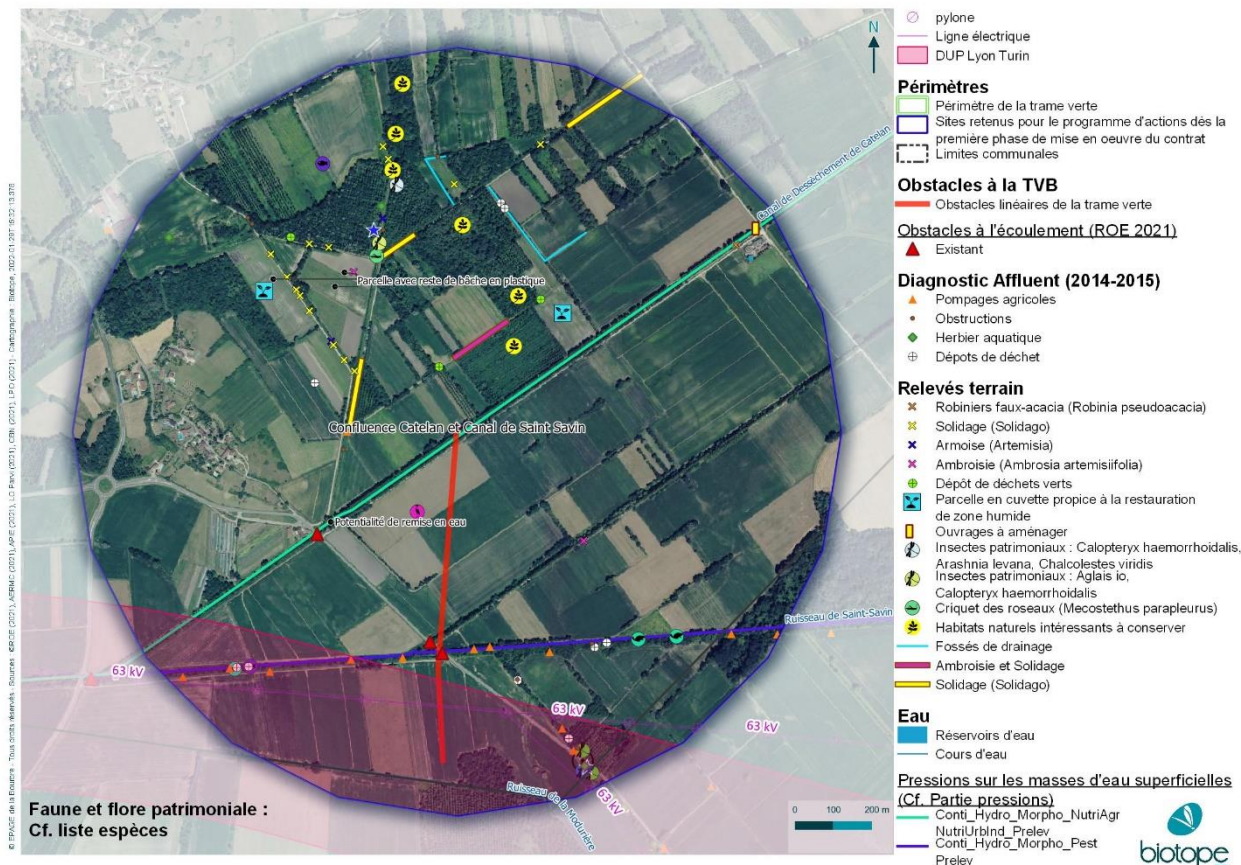
Données foncières :



Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

Données du foncier
Etablissement de santé et structure sociale
Etat et collectivité territoriale
Organisation de gestion foncière et immobilière professionnelle du foncier et immobilier
Propriétaire et exploitant de réseau
Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier
Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Flore patrimoniale

- ★ Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*)

Faune patrimoniale

- Mammifères - Castor d'Europe (*Castor fiber*)
- Mammifères - Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*)
- Mammifères - Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)
- Mammifères - Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Odonates - Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- Odonates - Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*)
- Oiseaux - Chouette chevêche (*Athene noctua*)
- Oiseaux - Grue cendrée (*Grus grus*)
- Poissons - Truite commune (*Salmo trutta*)
- Odonates - Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*)

Les espèces patrimoniales non représentées sur la carte sont des observations anciennes (avant 2010).

Objectifs du site :

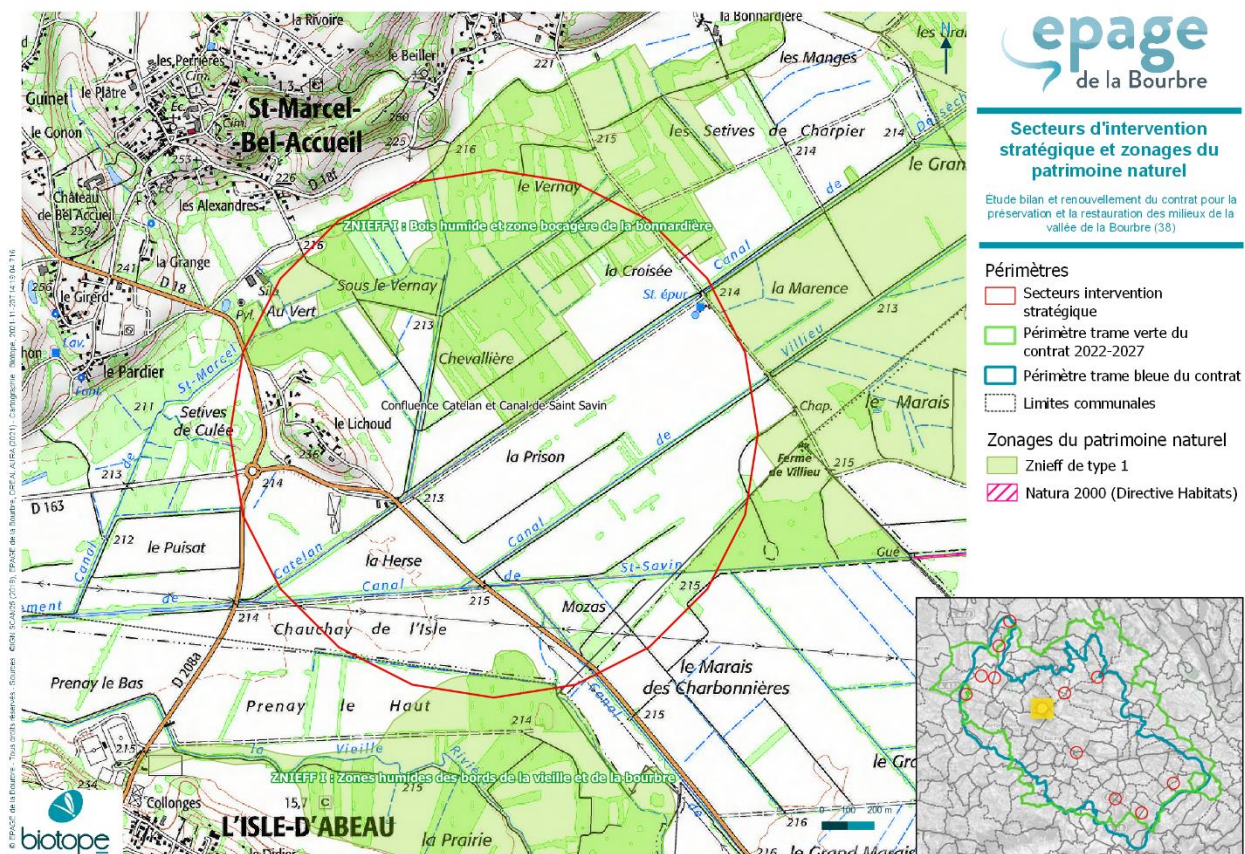
- 1) Préserver et restaurer les continuités écologiques entre le réservoir boisé au nord et le bois des Agneaux au sud.
- 2) Restaurer les zones humides
- 3) Limiter les apports en pesticides agricoles à proximité des cours d'eau
- 4) Améliorer la continuité au sein de l'espace agricole

Idées d'actions possibles :

- Conserver les boisements indiqués comme intéressants via les documents de planification (classement en EBC si possible) ;
- Aménager les ouvrages de franchissement pour les rendre franchissable par la petite faune (installation de banquettes par exemple) ;
- Restaurer des zones humides sur les parcelles identifiées comme en cuvette et propice à la restauration ;
- Densifier les ripisylves le long des canaux ;
- Installer un passage à faune au niveau de la RD18 ;
- Planter des haies et créer des bandes enherbées le long des parcelles agricoles, notamment du nord-ouest vers le sud-ouest ;
- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques pour limiter les apports en pesticides ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problèmes de collision avec l'avifaune et si oui, y installer des balises ;
- Réaliser une étude de faisabilité de bouchage de quelques drains ;
- Limiter les prélèvements d'eau ;
- Limiter l'urbanisation via les documents de planification.

Zonages du patrimoine naturel :

Il y a trois ZNIEFF de type 1 comprises dans le secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention stratégique : Corridor Grenay



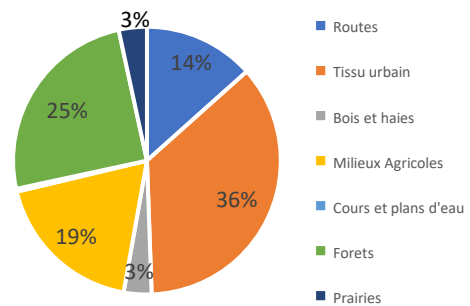
Communes :

Saint-Quentin Fallavier
Grenay

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Occupation du sol :



Diagnostic terrain

Oui

Description du site

Le secteur de Grenay est marqué par la présence de l'A43 qui traverse le sud du site d'est en ouest, ainsi que par la voie ferrée qui traverse l'est du site, du nord au sud. Ces deux infrastructures constituent des obstacles à la continuité écologique dont le franchissement nécessite d'être amélioré, car ils sont placés sur un corridor écologique identifié au SCoT comme dégradé. Ce corridor écologique est matérialisé par un boisement du nord au sud du site, dont certains secteurs sont en bon état et plutôt fonctionnels, donc intéressants à conserver. D'autres secteurs en revanche sont sous pressions d'urbanisation et comportent beaucoup d'obstacles à la continuité.

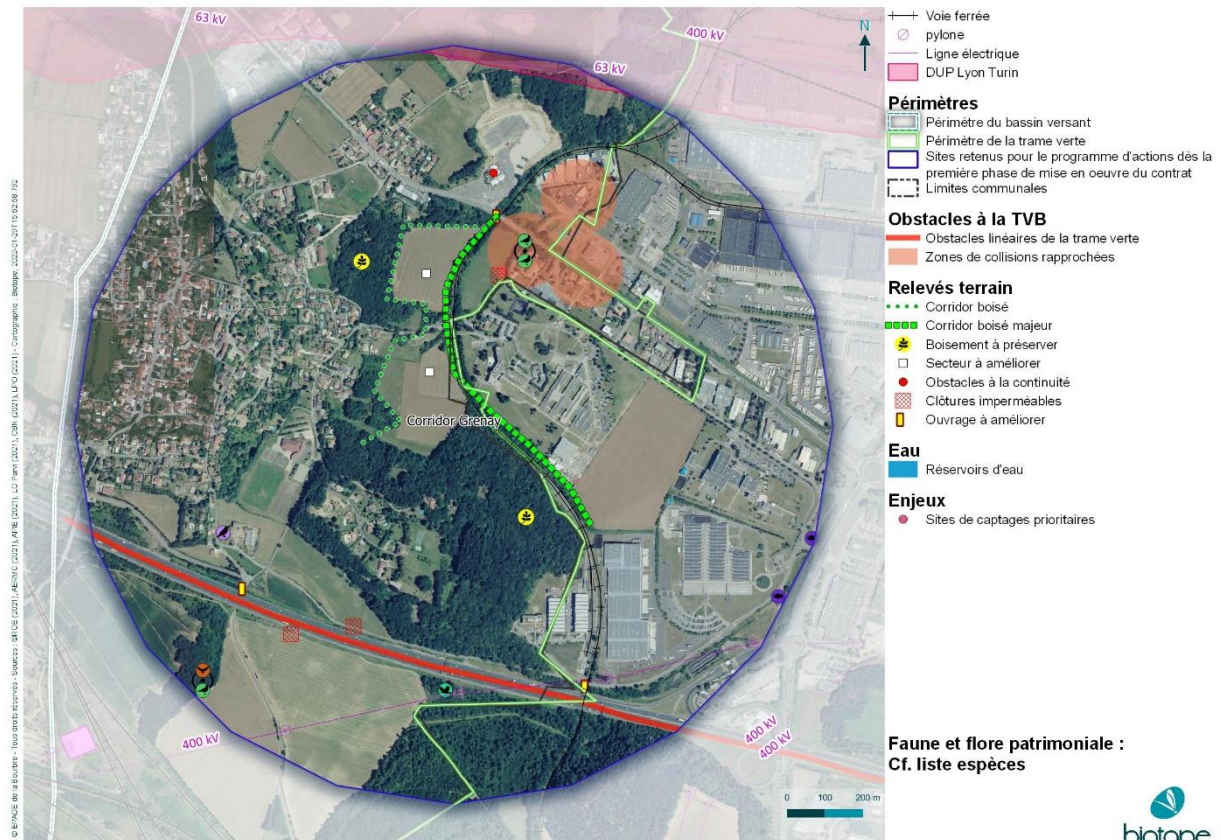
La discothèque Villa Club Cesar Palace constitue également une rupture de la continuité écologique au vu de son emplacement sur le corridor boisé, notamment pour les espèces nocturnes (dérangement sonore et pollution lumineuse). L'Ambroise à feuilles d'Armoise a été observée sur le secteur, dans le boisement au sud de l'A43.

L'est du secteur est complètement urbanisé avec des zones industrielles (Parc d'activité de Chesnes) et l'ouest du secteur est également urbanisé avec la ville de Grenay mais contient plus d'espaces verts et de jardins privés qui peuvent servir d'habitat pour la faune.

Pressions sur la trame verte et bleue

Il n'y a pas de masse d'eau sur ce secteur, en revanche la trame verte subit de fortes pressions liées à l'urbanisation, ainsi qu'aux infrastructures de transport. En effet, l'A43 constitue une rupture de la continuité écologique et le réservoir boisé faisant partie du corridor écologique nord-sud est peu à peu rongé par l'urbanisation. Ainsi, le réseau de continuité écologique sur ce secteur est dégradé.

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

- Truite commune (*Salmo trutta*), PN/LC/-
- Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), PN/LC/VU
- Corbeau freux (*Corvus frugilegus*), -/LC/LC
- Milan royal (*Milvus milvus*), PN/VU/CR
- Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), PN/LC/VU

Objectifs du site :

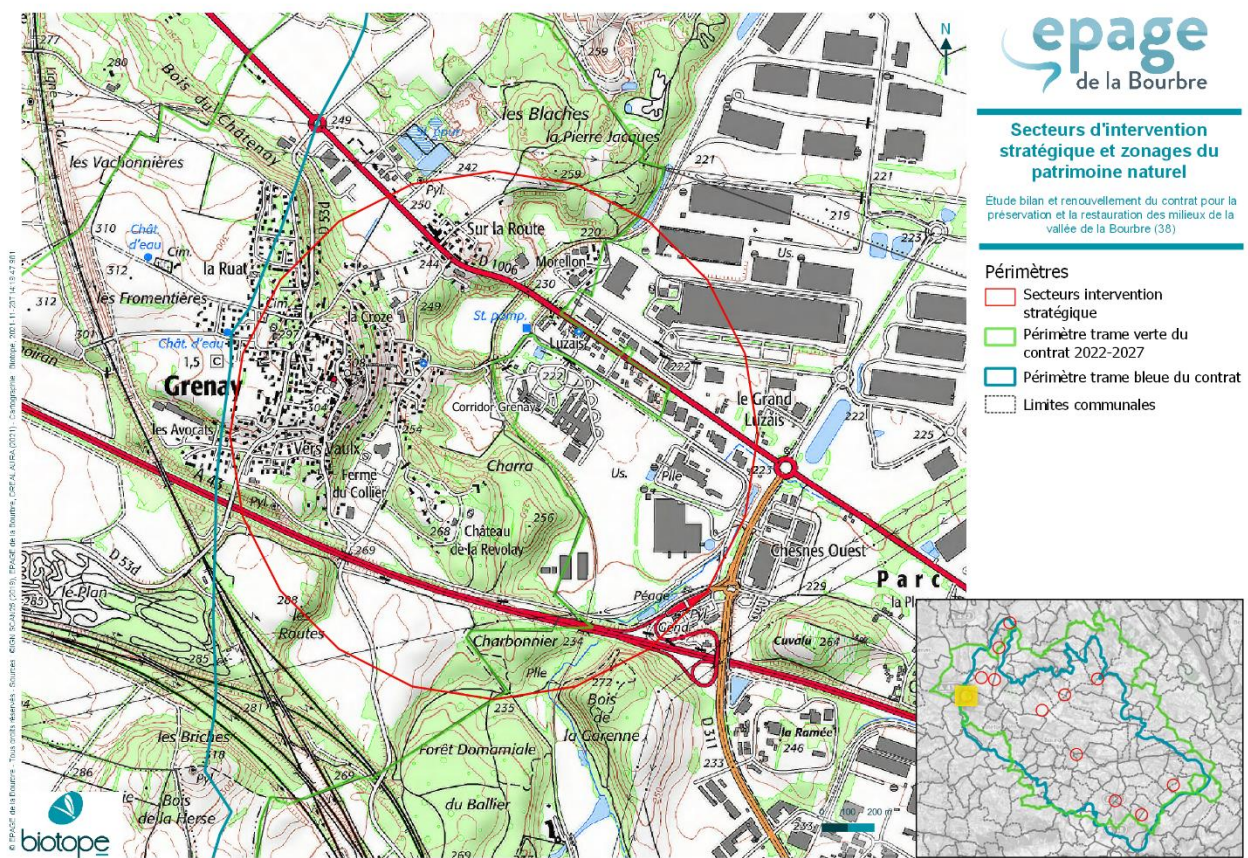
- 1) Restaurer le corridor écologique nord-sud
- 2) Préserver les boisements existants
- 3) Limiter l'urbanisation de la ZAC des Chesnes

Idées d'actions possibles :

- Limiter l'urbanisation via les documents de planification et classer les boisements marqués comme intéressants pour la biodiversité en EBC si ce n'est pas le cas ;
- Sensibiliser les entreprises à l'importance de faire de la gestion différenciée de leurs espaces verts et d'installer des clôtures perméables à la petite faune ;
- Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'Œdicnème criard, préserver les parcelles où l'espèce niche et repérer en amont les potentiels nids avant travail de la parcelle ;
- Aménager les ouvrages de franchissement existants sous l'A43 et sur la RD1006 en faveur de la faune ;
- Aménager la ligne à haute-tension pour réduire les collisions et électrocutions avec l'avifaune ;
- Réduire la pollution lumineuse sur le secteur via des actions de sensibilisation auprès des entreprises et des communes.

Zonages du patrimoine naturel :

Il n'y a pas de zonages du patrimoine naturel compris dans ce secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention prioritaire : Corridor Satolas

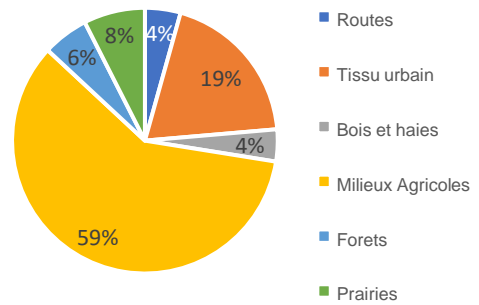


Communes : Satolas-et-Bonce

Occupation du sol :

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



Diagnostic terrain Oui

Description du site

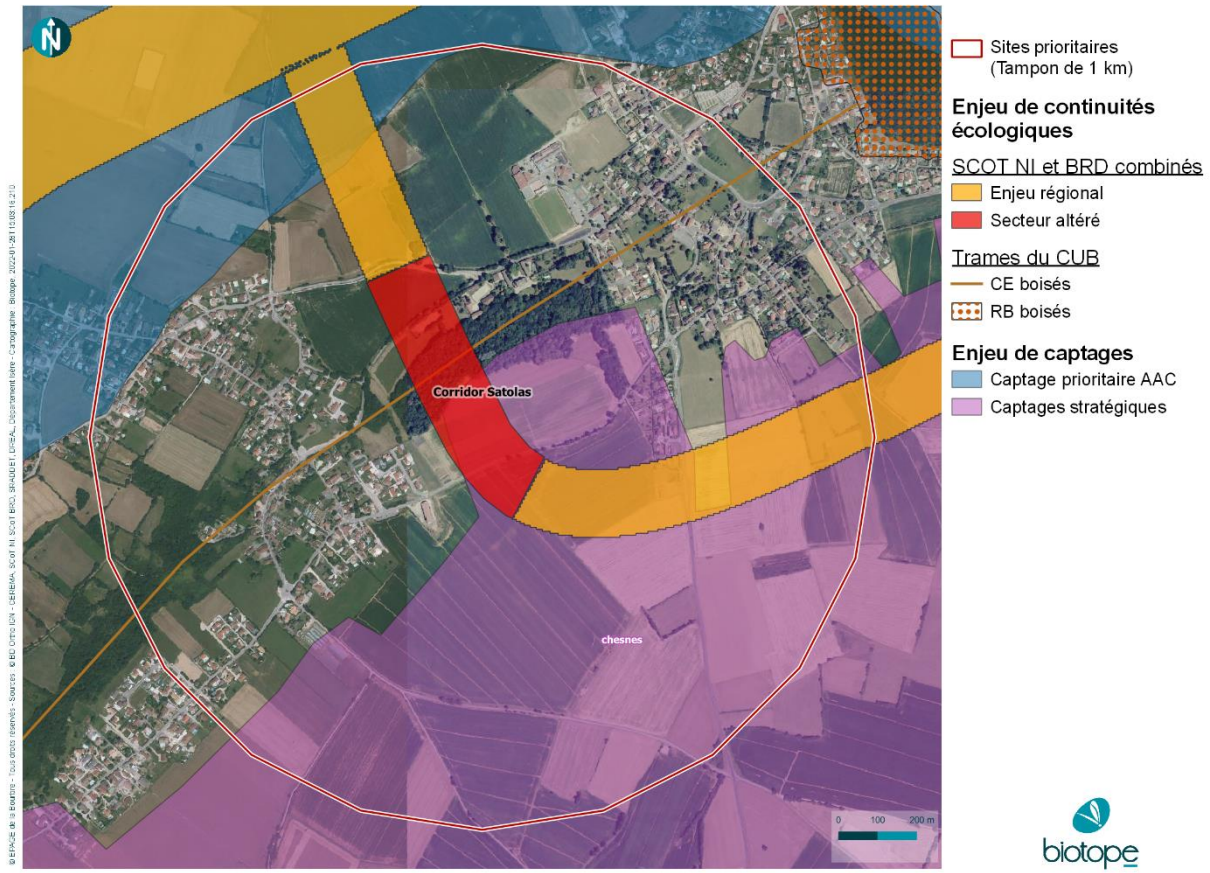
Ce secteur est constitué majoritairement d'espaces agricoles (grandes cultures) et de zones urbanisées (Satolas-et-Bonce). Un boisement intéressant à conserver est situé au centre.

Le site est traversé par un corridor du SCoT du nord à l'ouest du site, considéré comme altéré car plusieurs routes constituent un obstacle à la continuité écologique sur ce corridor et que les grandes cultures sont dépourvues de haies. De plus, les cultures de maïs qui occupent la majorité des parcelles agricoles ne sont pas les plus favorables à la biodiversité. Cependant, le secteur semble peu fréquenté ce qui permet de donner une légère perméabilité aux infrastructures de transport.

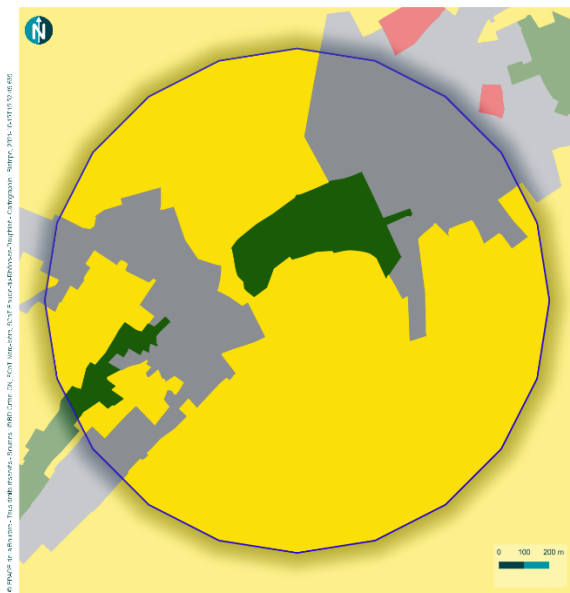
Pressions sur la trame verte et bleue

Il n'y a pas de masse d'eau sur ce secteur, mais la trame verte subit de fortes pressions liées à la présence de grandes cultures, aux infrastructures de transport et à l'urbanisation. Les continuités écologiques sont dégradées sur ce secteur du fait de ces pressions qui causent de nombreux obstacles à la continuité.

Cartographie des grands enjeux du site :



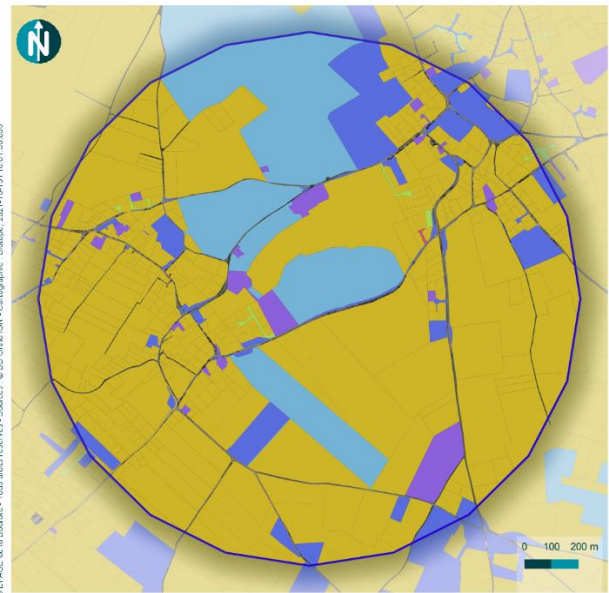
Zonages PLU :



- Zonages PLU**
- A
 - AU
 - AUc
 - AUs
 - N
 - U
 - Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

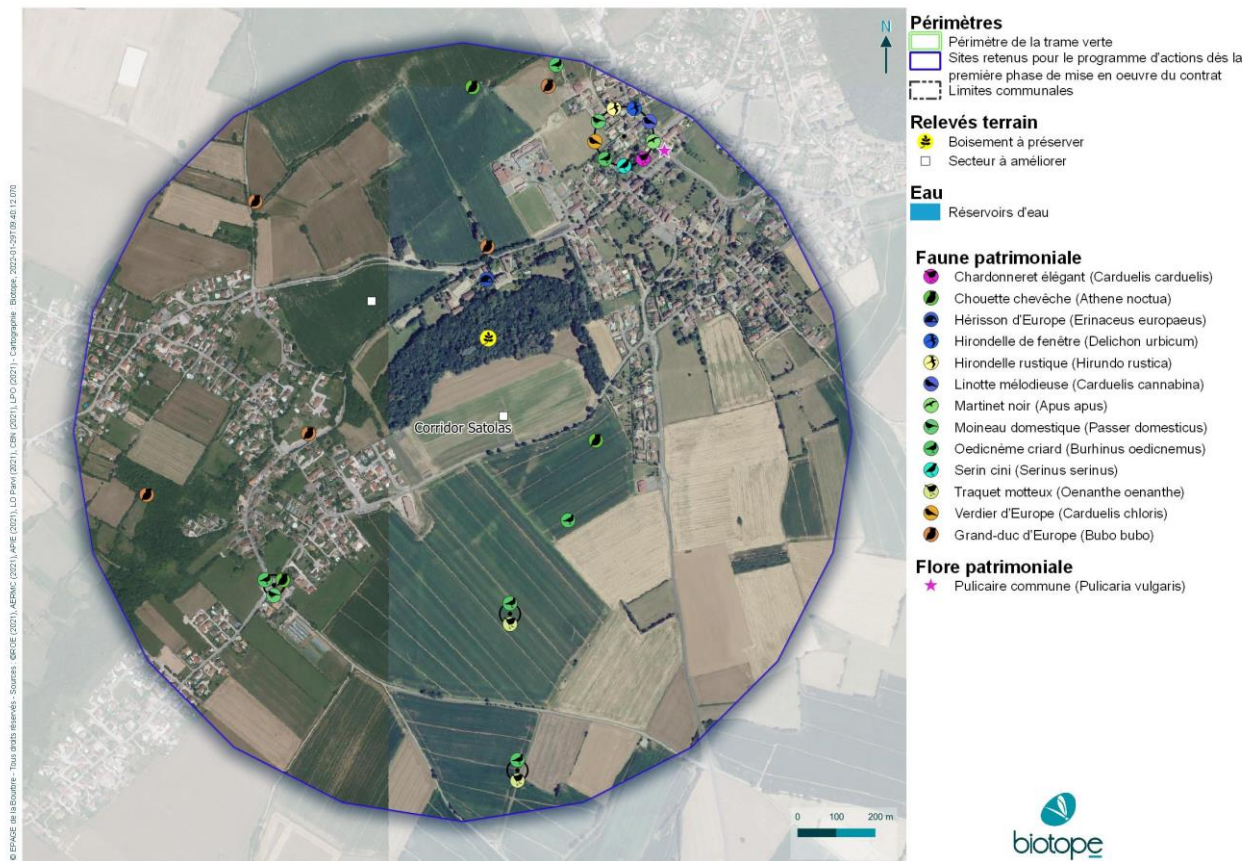
Zonage	%
A	67,50
N	6,88
U	25,62

Données foncières :



- Legend:**
- Sites prioritaires (Tampon de 1 km)
 - Données du foncier**
 - Etat et collectivité territoriale
 - Organisation de gestion foncière et immobilière
 - Personne morale autre
 - professionnel du foncier et immobilier
 - Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier
 - Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), PN/VU/LC
 Chouette chevêche (*Athene noctua*), PN/LC/VU
 Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), PN/LC/VU
 Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), PN/LC/NT
 Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*), PN/NT/VU
 Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), PN/NT/EN
 Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), PN/VU/LC
 Martinet noir (*Apus apus*), PN/NT/LC
 Moineau domestique (*Passer domesticus*), PN/LC/NT
 Oedicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), PN/LC/VU
 Serin cini (*Serinus serinus*), PN/VU/LC
 Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), PN/NT/LC
 Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*), PN/VU/LC

Objectifs du site :

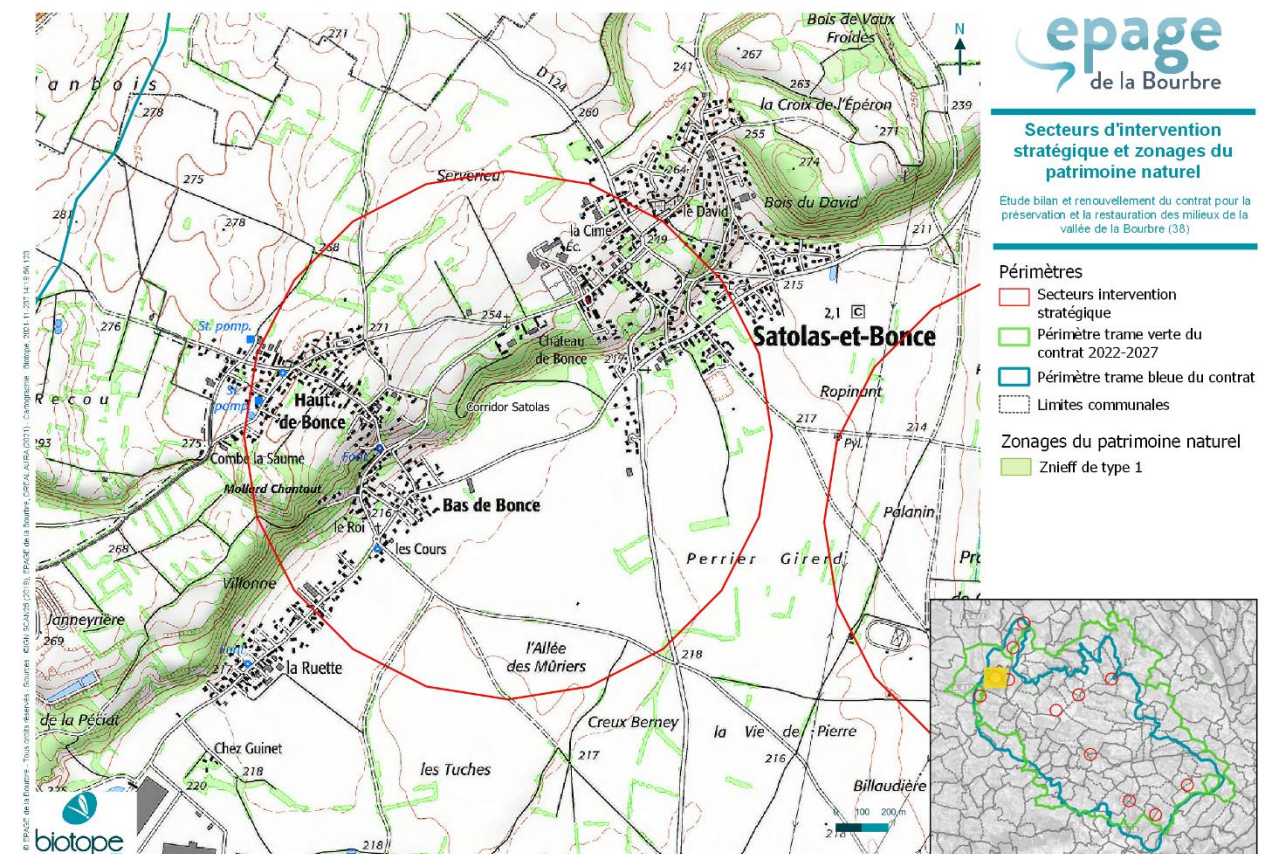
- 1) Restaurer le corridor écologique
- 2) Améliorer la continuité au sein de l'espace agricole
- 3) Conserver le boisement au centre du secteur
- 4) Diminuer les pollutions au sein de la zone de captage

Idées d'actions possibles :

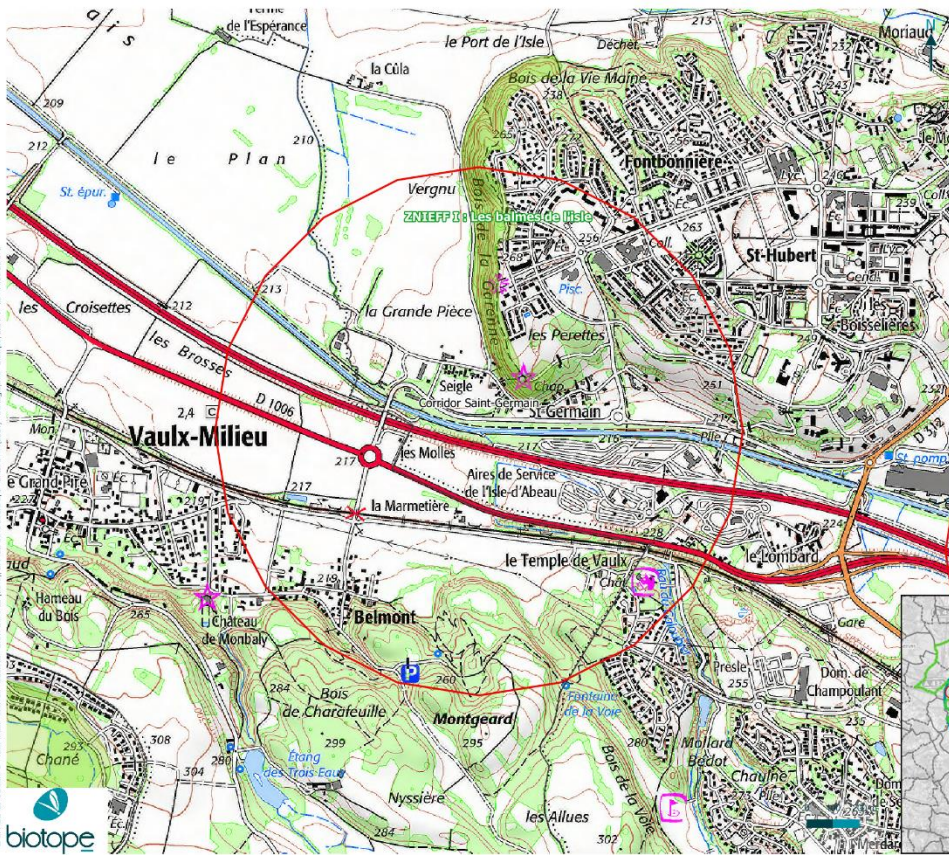
- Recréer un réseau de haies et de bandes enherbées le long des parcelles agricoles ;
- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques pour limiter les pollutions ;
- Limiter la pollution lumineuse sur le secteur via des actions de sensibilisation auprès de la commune ;
- Préserver le boisement restant entre les deux zones urbanisées ;
- Sensibiliser les habitants à la présence du Hérisson d'Europe et à l'importance de recréer des continuités écologiques dans les jardins : (créer des trous dans les murs et/ou utiliser des grillages laissant passer la petite faune pour supprimer les obstacles au déplacement de la petite faune) ;
- Installer des nichoirs à Hironde rustique ;
- Sensibiliser les agriculteurs à la présence de l'Œdicnème criard, préserver les parcelles où l'espèce niche et repérer en amont les potentiels nids avant travail de la parcelle ;
- Limiter l'urbanisation via les documents de planification.

Zonages du patrimoine naturel :

Il n'y a aucun zonage du patrimoine naturel présent au sein de ce secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention stratégique : Corridor Saint-Germain

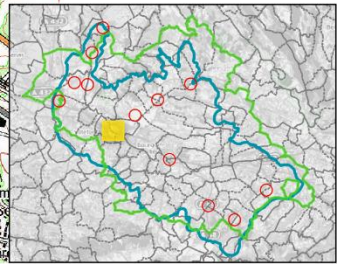


epage
de la Bourbre

Secteurs d'intervention stratégique et zonages du patrimoine naturel

Etude de bilan et renouvellement du contrat pour la préservation et la restauration des milieux de la vallée de la Bourbre (38)

- Périmètres**
- ▭ Secteurs intervention stratégique
 - ▭ Périmètre trame verte du contrat 2022-2027
 - ▭ Périmètre trame bleue du contrat
 - ▭ Limites communales
- Zonages du patrimoine naturel**
- ▭ Znieff de type 1



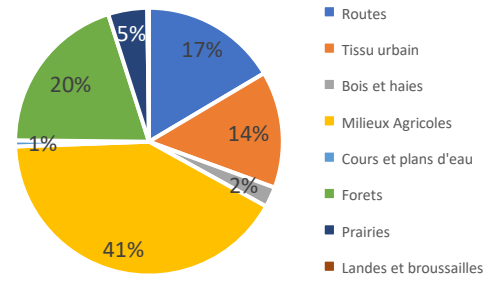
Communes :

L'Isle d'Abeau
Vaulx-Milieu

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☐	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain

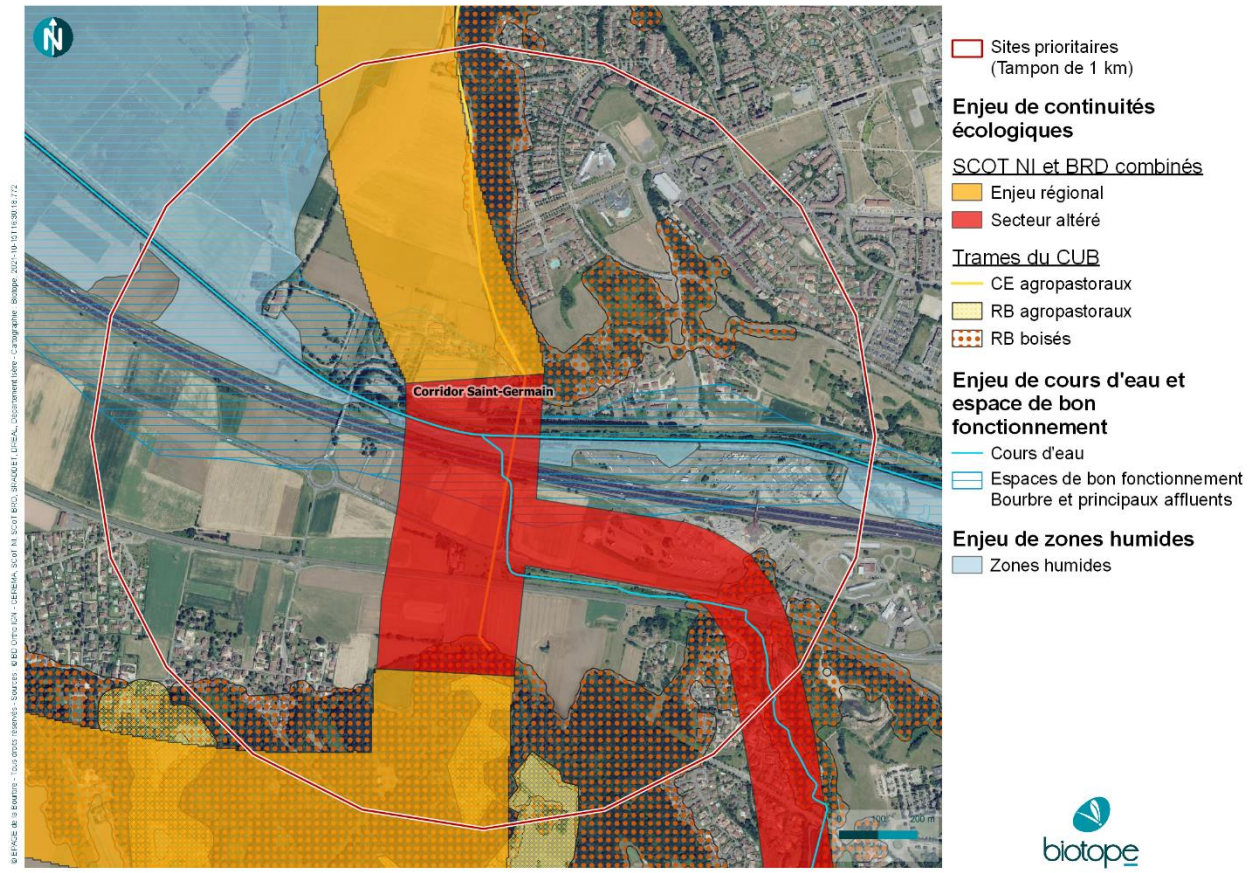
Non

Pressions sur la trame verte et bleue

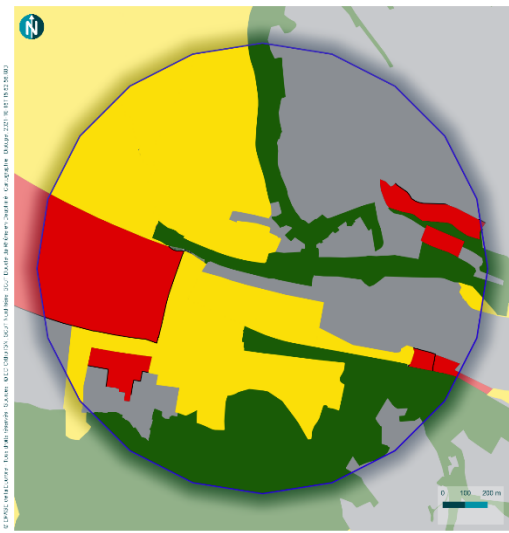
La masse d'eau de la Bourbre FRDR506a est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique et de la morphologie, de pollutions par les nutriments agricoles et industriels, ainsi que par les pesticides et les substances toxiques. La pollution par les nutriments agricoles est la pression la plus forte sur ce secteur. La masse d'eau FRDR10839 du ruisseau du Galoubier est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, de la morphologie et du régime hydrologique, par des pressions de pollution par les pesticides, et par des prélèvements d'eau excessifs.

La trame verte subit quant à elle des pressions liées aux infrastructures de transports : la RD1006 ainsi que l'A43 constituent des obstacles à la continuité écologiques et font l'objet de nombreuses collisions avec la faune. Le secteur urbanisé de l'Isle d'Abeau à l'est du boisement au nord du site constitue également une rupture de la continuité écologique, en plus de rajouter une pression d'urbanisation sur les espaces naturels encore existants.

Cartographie des grands enjeux du site :



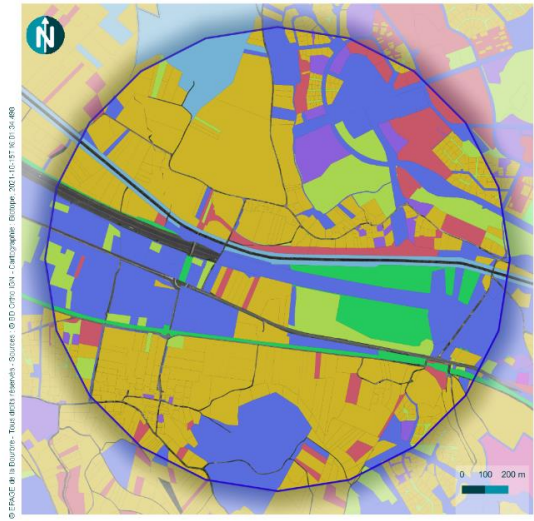
Zonages PLU :



Zonages PLU ■ AUs □ Sites prioritaires
 ■ A ■ N (Tampon de 1 km)
 ■ AU ■ U

Zonage	%
A	30,69
AU	12,97
N	25,34
U	31,01

Données foncières :

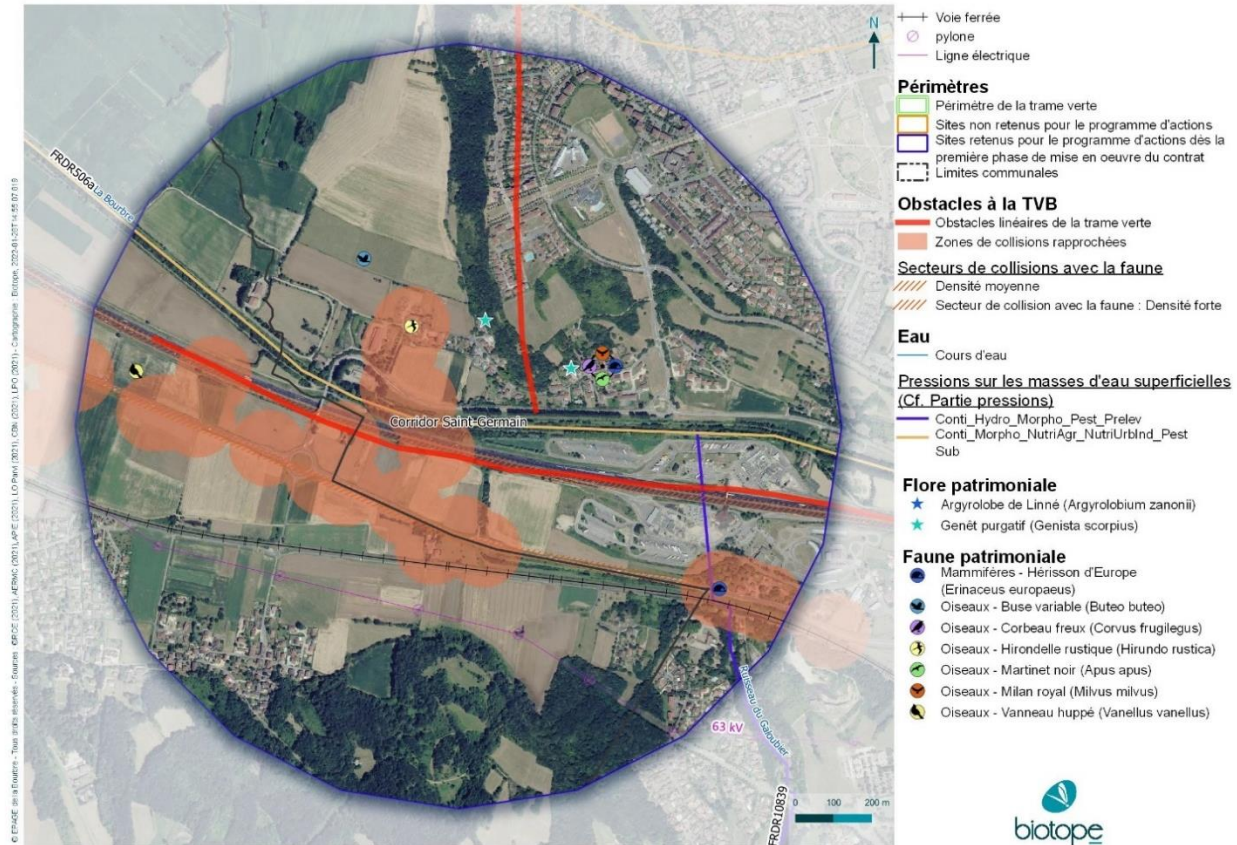


□ Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

Données du foncier

- Etablissement de tourisme et structure de loisir sportive ou culturelle
- Etablissement enseignement étude et de recherche
- Etablissement industriel et commercial
- Etat et collectivité territoriale
- Organisation de gestion foncière et immobilière
- Personne morale autre
- professionnel du foncier et immobilier
- Propriétaire et exploitant de réseau
- Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

- Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*)
- Buse variable (*Buteo buteo*)
- Corbeaux freux (*Corvus frugilegus*)
- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)
- Martinet noir (*Apus apus*)
- Milan royal (*Milvus milvus*)
- Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)
- Argyrolobe de Linné (*Argyrolobium zanonii*)
- Genêt purgatif (*Genista scorpius*)

Objectifs du site :

- 1) Restaurer le corridor écologique altéré
- 2) Préserver les boisements
- 3) Préserver et restaurer les zones humides
- 4) Diminuer les collisions sur la RD1006
- 5) Diminuer les pollutions par les nutriments agricoles

Idées d'actions possibles :

- Créer un passage à faune au droit de l'A43 et de la RD1006 ;
- Planter des haies le long des parcelles agricoles et sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problèmes de collision avec l'avifaune et si oui, y installer des balises ;
- Limiter l'urbanisation via les documents de planification et classer les boisements en EBC ;
- Sensibiliser les habitants à la présence du Hérisson d'Europe et à l'importance de recréer des continuités écologiques dans les jardins : (créer des trous dans les murs et/ou utiliser des grillages laissant passer la petite faune pour supprimer les obstacles au déplacement de la petite faune) ;
- Installer des niochirs à Hirondelle rustique ;

Secteur d'intervention stratégique : Les Sayes

Communes : Bourgoin-Jallieu
L'Isle-d'Abeau

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Occupation du sol :

- Routes
- Tissu urbain
- Bois et haies
- Milieu agricole
- Cours et plans d'eau
- Forêts
- Prairies
- Landes et broussailles

Diagnostic terrain : Non

Description du site

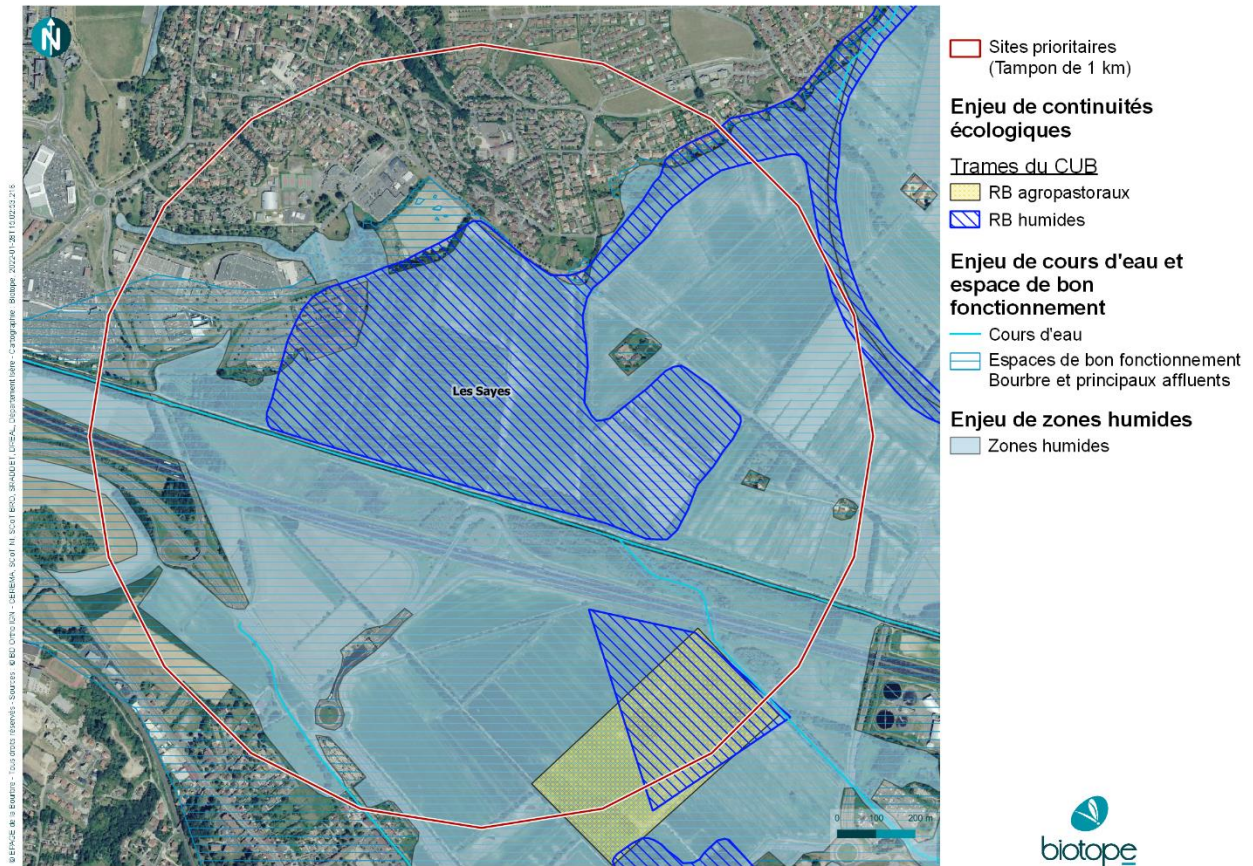
Le secteur des Sayes est principalement constitué de parcelles agricoles et de zones résidentielles urbaines au nord. Il contient également des parcelles boisées en exploitation forestière au centre, ainsi qu'une zone industrielle en bordure ouest. Il est traversé de l'ouest au sud-est par l'A43 et par la Bourbre, ainsi que par la RD1006. Le ruisseau du Bion rejoint la Bourbre à l'est du secteur. La partie sud-est du secteur est humide avec de nombreux drains et/ou fossés dans les parcelles agricoles et le long des routes.

Pressions sur la trame verte et bleue

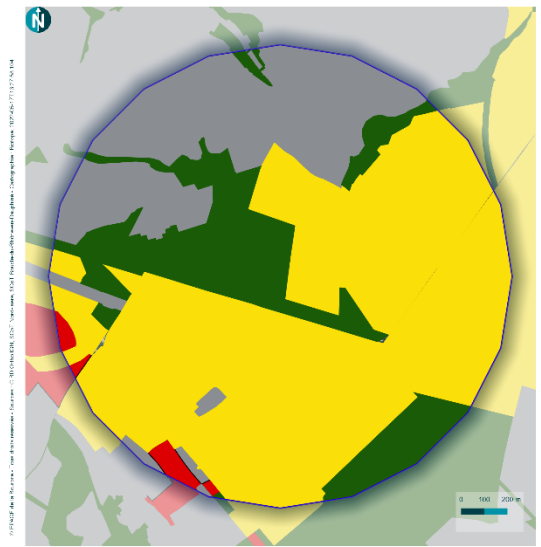
La masse d'eau FRDR10408 sur le ruisseau Le Bion est concernée par des pressions d'altération de la morphologie et par des pressions de pollution par les nutriments agricoles, urbains et industriels. La masse d'eau FDR506a sur La Bourbre est concernée par des pollutions ponctuelles urbaines et industrielles ainsi qu'une pollution par les substances toxiques et les pesticides. Elle est également touchée par des problématiques d'altération de la continuité écologique et de la morphologie.

La trame verte subit des pressions d'altération des continuités écologiques liées aux secteurs de grandes cultures, aux infrastructures de transport et à l'urbanisation. En effet, de nombreuses zones de collisions ont été recensées sur le secteur. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides.

Cartographie des grands enjeux du site :

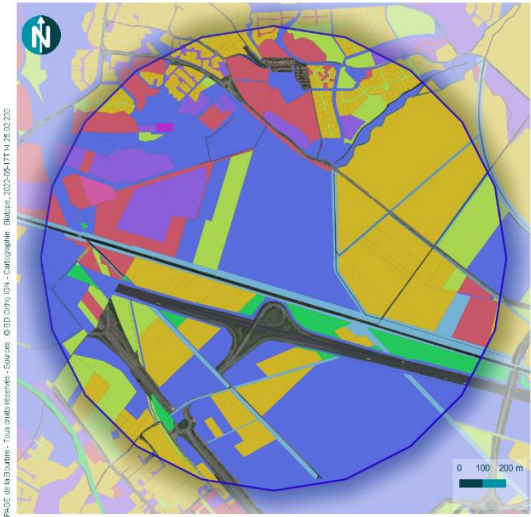


Zonages PLU :



Zonage	%	Zonage	%
A	58,13	AUs	0,55
AU	0,6	N	17,46
AUC	0,05	U	23,21

Données foncières :



- Sites prioritaires (Tampon de 1 km)
- Données du foncier**
- Etablissement de tourisme et structure de loisir sportif ou culturelle
 - Etablissement industriel et commercial
 - Etat et collectivité territoriale
 - Organisation de gestion foncière et immobilière
 - Personne morale autre
 - professionnel du foncier et immobilier
 - Propriétaire et exploitant de réseau
 - Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier
 - Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

- | | | | |
|--|---|--|---|
| | Oiseaux - Aigrette garzette | | Oiseaux - Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>) |
| | Oiseaux - Bécassine des marais | | Oiseaux - Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>) |
| | Oiseaux - Bouvreuil pivoine | | Oiseaux - Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) |
| | Oiseaux - Buse variable | | Odonates - Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>) |
| | Oiseaux - Chardonneret élégant | | Odonates - Cordulégastre annelé (<i>Cordulegaster boltonii</i>) |
| | Oiseaux - Cigogne blanche | | Odonates - Sympétrum vulgaire (<i>Sympetrum vulgatum</i>) |
| | Oiseaux - Grande Aigrette | | |
| | Oiseaux - Hirondelle de fenêtre | | |
| | Oiseaux - Hirondelle rustique, Hirondelle de cheminée | | |
| | Oiseaux - Martinet noir | | |
| | Oiseaux - Martin-pêcheur d'Europe | | |
| | Oiseaux - Milan royal | | |
| | Oiseaux - Moineau domestique | | |
| | Oiseaux - Râle d'eau | | |
| | Oiseaux - Rousserolle effarvatte | | |
| | Oiseaux - Tarin des aulnes | | |
| | Oiseaux - Verdier d'Europe | | |

Objectifs du site :

- 1) Restaurer et préserver les zones humides
- 2) Limiter les collisions avec la faune
- 3) Restaurer la Bourbre et supprimer les pollutions sur les cours d'eau

Secteur d'intervention stratégique : Marais de Biol

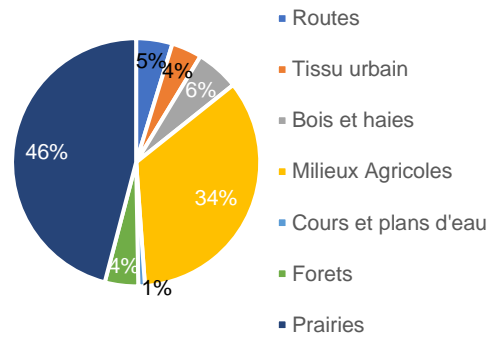


Communes :
 Biol
 Montrevel
 Doissin
 Torchefelon

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☐	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain Oui

Description du site

Situé dans la région naturelle du Bas-Dauphiné, les parties basses du site reposent majoritairement sur des alluvions récentes et actuelles liées au ruisseau central de l'Hien. La forêt riveraine a été remplacée par les prairies (améliorées principalement) et les cultures. Les boisements alluviaux d'aulnaie-frênaie, de frênaie mixte plus en aval laissent le plus souvent place à des linéaires de mégaphorbiaies nitrophiles.

Le ruisseau de l'Hien au cours Sud/Nord est occupé par des forêts rivulaires de l'*Alnenion glutinoso - incanae* Oberd. 1953 (notamment *Pruno padi - Fraxinetum excelsioris* Oberd. 1953) qui sont morcelées et présentent des faciès et des états de conservation très divergents. Dès lors que les niveaux topographiques supérieurs sont atteints, les végétations mésohygrophiles à mésophiles dominant (prairies pâturées, prairies de fauche).

Un secteur présente des enjeux écologiques forts, il s'agit de la partie située entre le lieu-dit « les granges » et l'A48 à l'extrémité sud du site (sur les cônes de déjection stabilisés). On y trouve un complexe de végétations humides oligomésotrophiles, en raréfaction partout dans la région avec des syntaxons très rares et inscrits sur la liste rouge régionale des habitats : Bas-marais du *Schoenenion nigricantis*, Forêt à *Filipendula ulmaria* et *Alnus glutinosa*, Roselière à *Thelypteris palustris* et *Phragmites australis*.

Plusieurs espèces végétales patrimoniales ont déjà été observées lors des prospections automnales : Fougère des marais, Epipactis des marais, Sénéçon Doria.

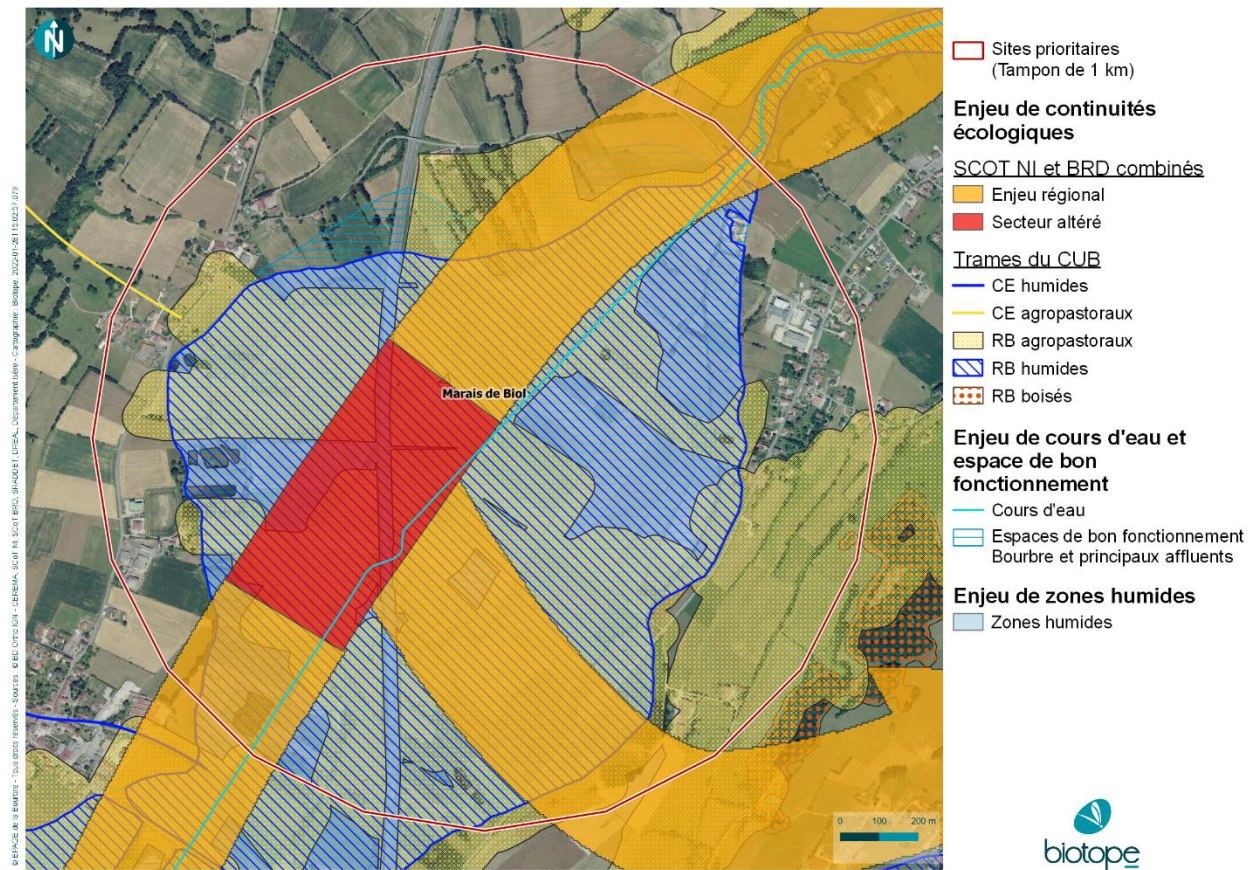
Le site constitue un corridor écologique qui traverse toute la vallée de l'Hien, mais qui est dégradé en raison principalement de l'A48 et également de la RD 51 et RD 520.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau FRDR508a du cours d'eau l'Hien est concernée par des pressions d'altération du régime hydrologique et de la morphologie, par des pressions de pollution par les nutriments agricoles et industriels, des pressions de prélèvements d'eau et des pressions de pollution par les pesticides et les substances toxiques.

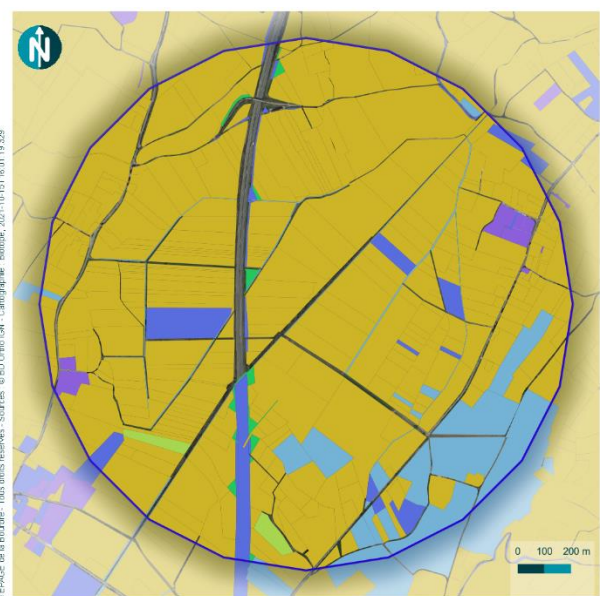
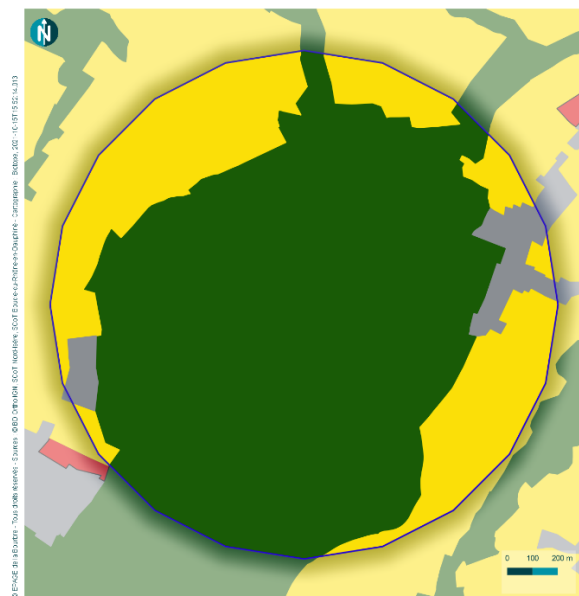
La trame verte subit des pressions liées aux grandes cultures, à la ligne électrique et aux infrastructures de transport qui génèrent des collisions avec la faune. La trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides et au réseau de drainage.

Cartographie des grands enjeux du site :



Zonages PLU :

Données foncières :



- Zonages PLU**
- AUC
 - A
 - AU
 - N
 - U
 - Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

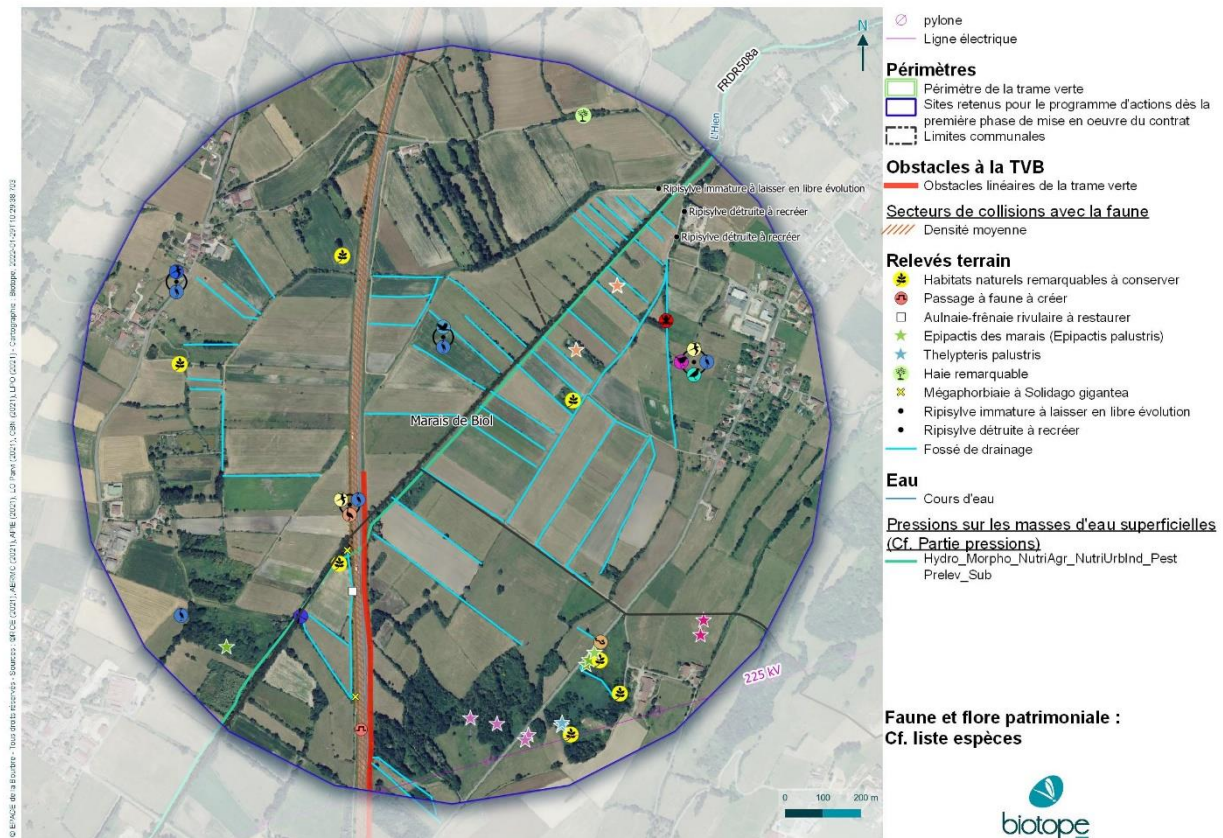
Zonage	%
A	26,80
N	69,59
U	3,61

- Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

Données du foncier

- Etat et collectivité territoriale
- Organisation de gestion foncière et immobilière
- Personne morale autre
- Propriétaire et exploitant de réseau
- Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier
- Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Flore patrimoniale

- ★ Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)
- ★ Germandrée des marais (*Teucrium scordium*)
- ★ Sénéçon Doria (*Senecio doria*)
- ★ Germandrée d'eau (*Teucrium scordium*)
- ★ Nivéole de printemps (*Leucojum vernalis*)

Faune patrimoniale

- 🐸 Amphibiens - Grenouille rousse (*Rana temporaria*)
- 🦋 Odonates - Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*)
- 🐍 Reptiles - Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)

- 🦅 Oiseaux - Buse variable (*Buteo buteo*)
- 🦉 Oiseaux - Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)
- 🦢 Oiseaux - Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)
- 🦶 Oiseaux - Grande Aigrette (*Ardea alba*)
- 🦋 Oiseaux - Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)
- 🦋 Oiseaux - Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)
- 🦋 Oiseaux - Serin cini (*Serinus serinus*)

Objectifs du site :

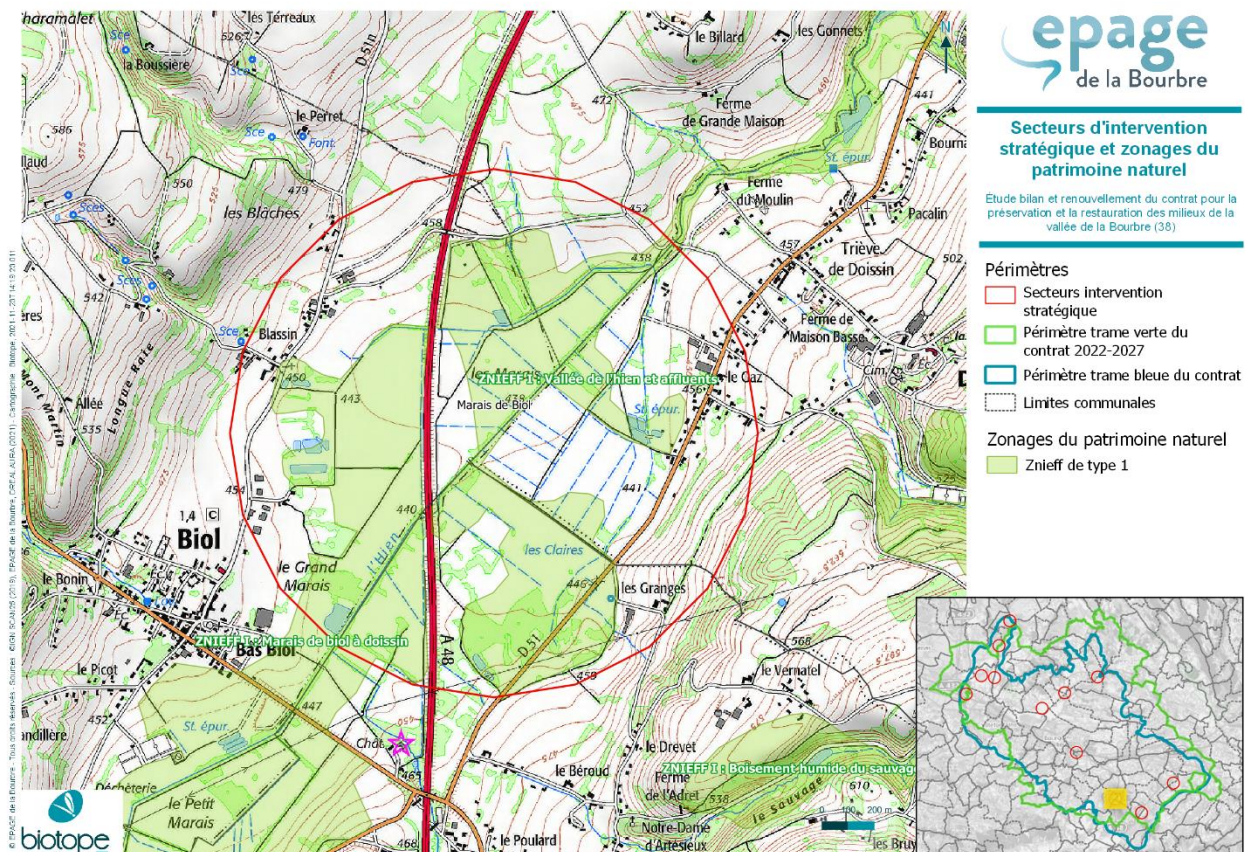
- 1) Préserver et restaurer le corridor terrestre à travers la vallée de l'Hien
- 2) Préserver et restaurer les prairies humides
- 3) Améliorer la continuité au sein de l'espace agricole

Idées d'actions possibles :

- Aménager le passage à faune existant sous l'A48 en faveur de la biodiversité (installation de banquette par exemple) ;
- Planter des haies le long des parcelles agricoles et sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problèmes de collision ou électrocution avec l'avifaune et si oui, installer des aménagements préventifs ;
- Installer des nichoirs à Hirondelle rustique ;
- Créer des bandes enherbées le long des fossés et parcelles agricoles ;
- Préserver le secteur sud-est identifié comme intéressant pour la biodiversité et comportant de nombreuses espèces de flore protégées ;
- Réaliser une étude de faisabilité de suppression de quelques drains ;
- Densifier la ripisylve le long de la Bourbre, et recréer des ripisylves au nord-est du site.

Zonages du patrimoine naturel :

Il y a deux ZNIEFF de type 1 comprises dans le secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention stratégique : Marais de Cessieu

Communes :
 Rochetoirin
 Saint-Victor de Cessieu
 Cessieu
 Saint-Jean de Soudain

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☒	☒

Occupation du sol :

- Routes
- Tissu urbain
- Bois et haies
- Milieux Agricoles
- Cours et plans d'eau
- Forêts
- Prairies
- Landes et broussailles

Diagnostic terrain : Non

Description du site

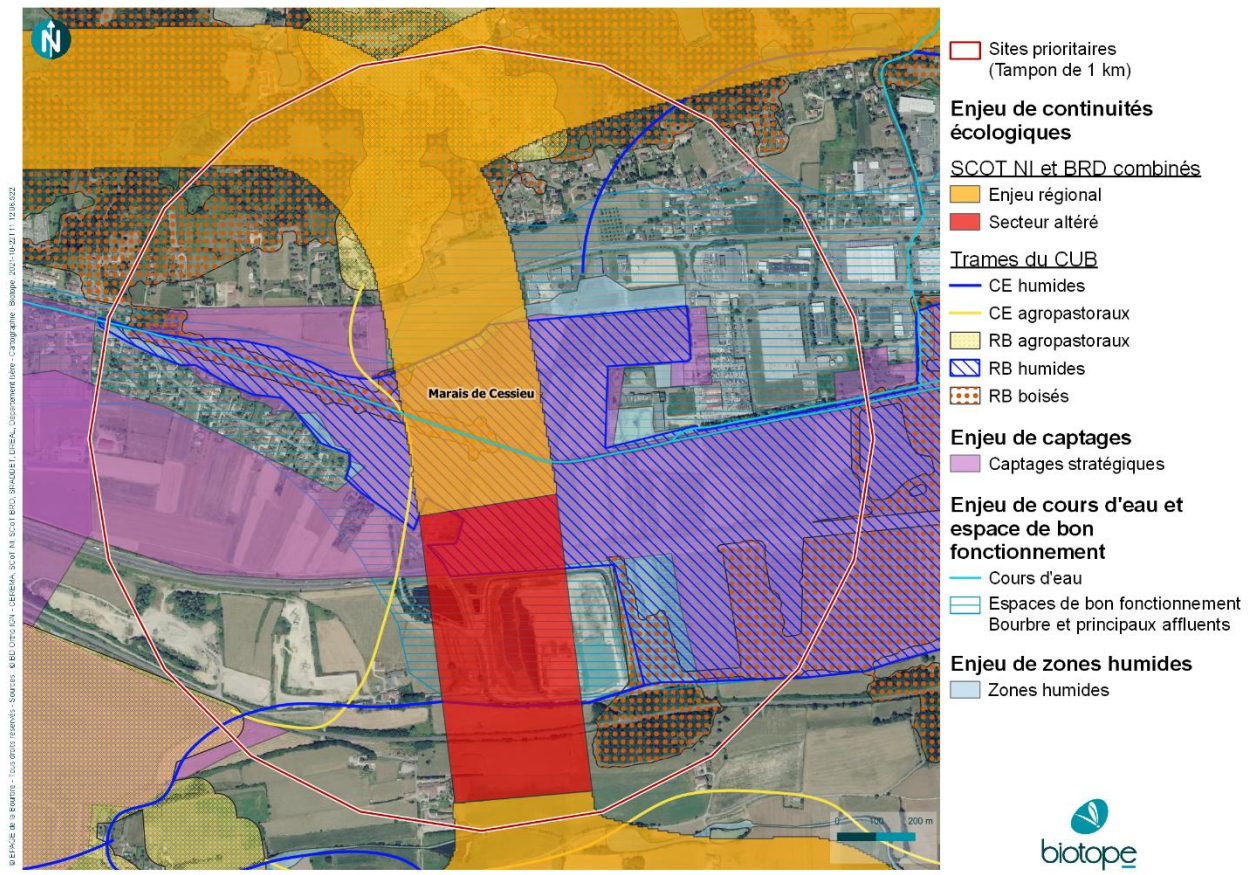
Le site du Marais de Cessieu est majoritairement constitué de milieux agricoles au sud-est avec la Plaine du Marais, et de boisements au nord au niveau des Grandes Vignes. A l'est, les boisements sont pour la plupart en exploitation forestière. Il est traversé d'est en ouest par la voie ferrée Lyon-Grenoble et par l'autoroute A43. Il est situé à l'est du centre de la commune de Cessieu et comprend donc un tissu urbain plutôt résidentiel. Il intègre une partie de la zone industrielle, une station d'épuration et une zone de carrière avec une installation de stockage de déchets non dangereux. La Bourbre et le canal des Marais traversent le centre du secteur d'est en ouest.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau FRDR509c sur La Bourbre est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, et de la morphologie ainsi que par des pressions de pollution par les nutriments agricoles et industriels, les pesticides et les substances toxiques. La masse d'eau FRDR11758 sur le Canal des Marais est concernée par des pressions d'altération de la morphologie.

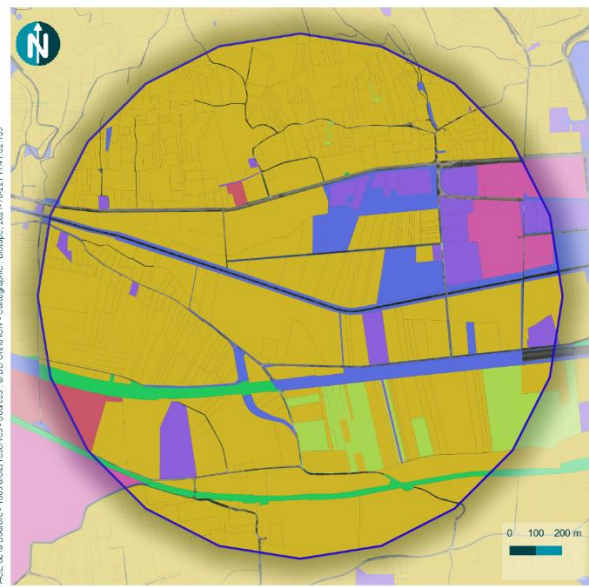
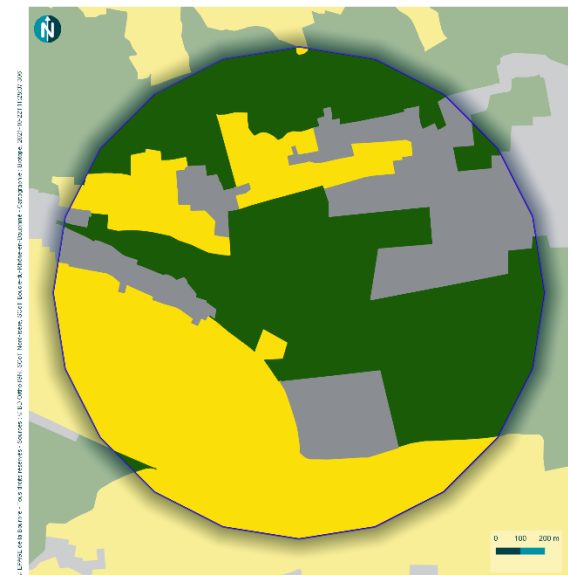
La trame verte subit des pressions d'altération des continuités écologiques liées aux infrastructures de transport, à la ligne électrique et à l'urbanisation. Le sud du secteur est concerné par la DUP Lyon-Turin, ce qui constitue une forte pression sur les continuités écologiques et les milieux naturels. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides. La zone de captage stratégique est concernée par des pressions de pollution par les nutriments, pesticides et substances toxiques.

Cartographie des grands enjeux du site :



Zonages PLU :

Données foncières :



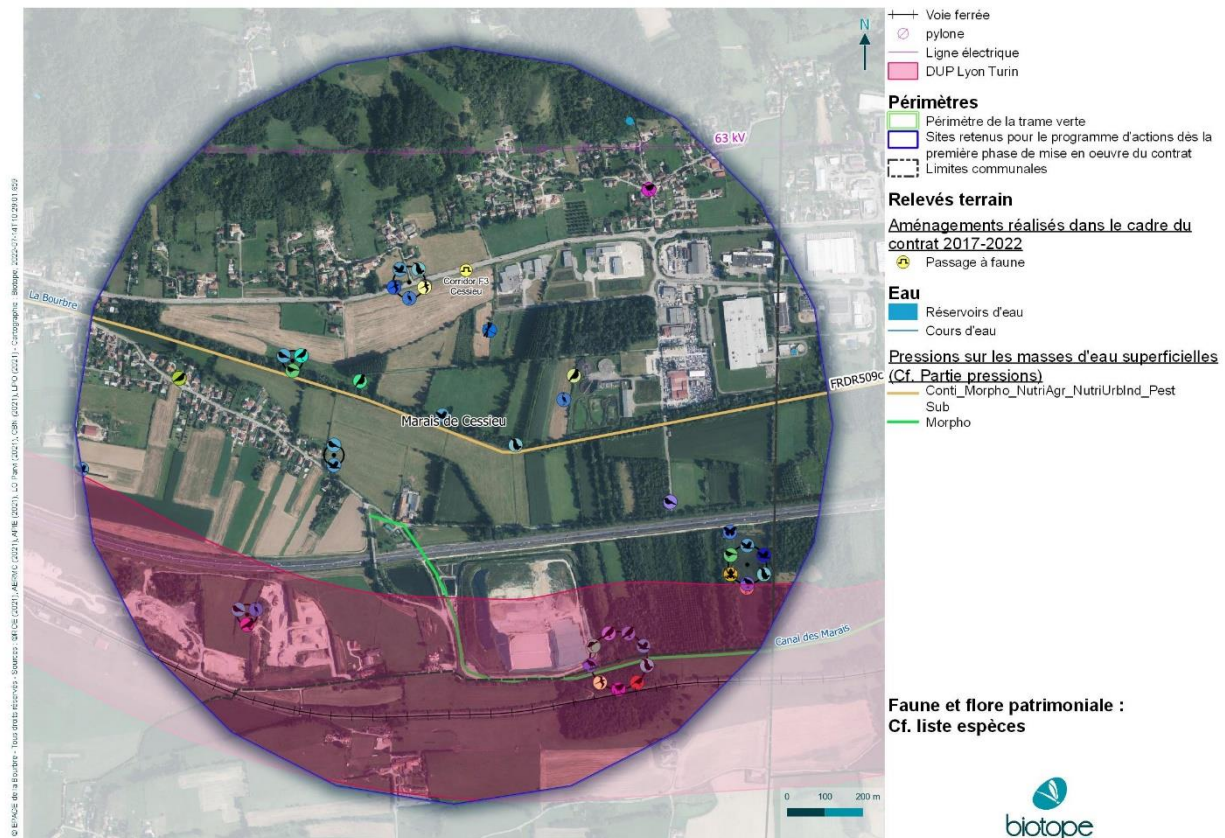
Zonages PLU : A (yellow), N (green), U (grey). Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

Zonage	%
A	26,80
N	69,59
U	3,61

Données du foncier

- Ettablissement industriel et commercial
- Etat et collectivité territoriale
- Organisation de gestion foncière et immobilière
- Personne morale autre
- professionnel du foncier et immobilier
- Propriétaire et exploitant de réseau
- Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | Amphibiens - Rainette verte (<i>Hyla arborea</i>) | | Lépidoptères - Bombyx Evérie (<i>Eriogaster catax</i>) |
| | Odonates - Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>) | | Oiseaux - Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>) |
| | Oiseaux - Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) | | Oiseaux - Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>) |
| | Oiseaux - Buse variable (<i>Buteo buteo</i>) | | Oiseaux - Bouvreuil pivoine (<i>Pyrrhula pyrrhula</i>) |
| | Oiseaux - Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>) | | Oiseaux - Buse variable (<i>Buteo buteo</i>) |
| | Oiseaux - Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>) | | Oiseaux - Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>) |
| | Oiseaux - Fauvette des jardins (<i>Sylvia borin</i>) | | Oiseaux - Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>) |
| | Oiseaux - Fauvette grise (<i>Sylvia communis</i>) | | Oiseaux - Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>) |
| | Oiseaux - Grande Aigrette (<i>Ardea alba</i>) | | Oiseaux - Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>) |
| | Oiseaux - Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) | | Oiseaux - Corbeau freux (<i>Corvus frugilegus</i>) |
| | Oiseaux - Moineau domestique (<i>Passer domesticus</i>) | | Oiseaux - Grand corbeau (<i>Corvus corax</i>) |
| | Oiseaux - Rousserolle verderolle (<i>Acrocephalus palustris</i>) | | Oiseaux - Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>) |
| | Oiseaux - Serin cini (<i>Serinus serinus</i>) | | Oiseaux - Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>) |
| | Oiseaux - Tarier pâtre (<i>Saxicola rubicola</i>) | | Oiseaux - Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>) |
| | | | Oiseaux - Tarier pâtre (<i>Saxicola rubicola</i>) |

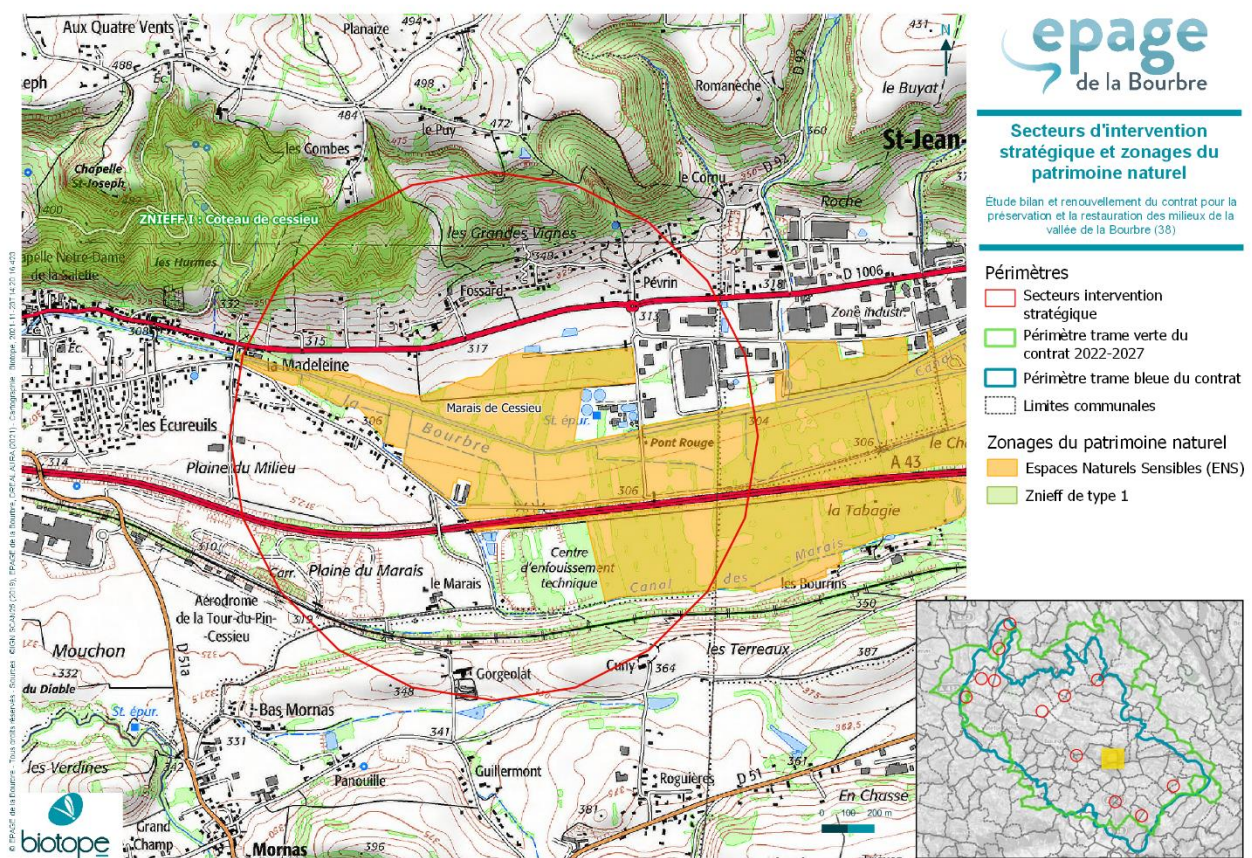
Objectifs du site :

- 1) Préserver et restaurer le corridor écologique dégradé nord-sud
- 2) Préserver les boisements nord et limiter l'exploitation forestière
- 3) Réduire les pollutions sur la Bourbre
- 4) Limiter les apports en pesticides au sein de la zone de captage
- 5) Restaurer les prairies humides

Idées d'actions possibles :

- Sensibiliser les entreprises et les agriculteurs aux bonnes pratiques pour limiter les pollutions ;
- Créer un passage à faune au niveau de l'A43 et de la voie ferrée pour restaurer le corridor ;
- Sensibiliser les propriétaires aux bonnes pratiques d'exploitation forestière ;
- Restaurer la morphologie du Canal des Marais et de la Bourbre ;
- Planter des haies dans les secteurs agricoles ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problèmes de collision avec l'avifaune et si oui, y installer des balises ;
- Densifier la ripisylve ;
- Remettre en eau les parcelles dans la zone humide ;
- Limiter l'urbanisation via les documents de planification ;
- Créer des bandes enherbées sur les bords des parcelles agricoles et le long des cours d'eau/fossés ;

Zonages du patrimoine naturel :



Secteur d'intervention stratégique : Marais de Sablonnières

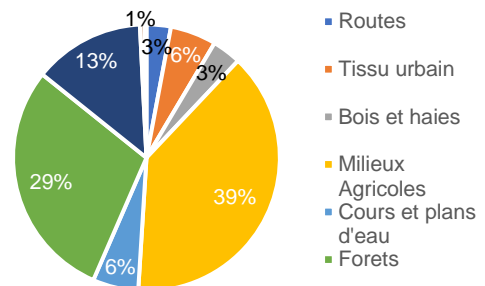


Communes :
Sermérieu
Salagnon
Soleymieu

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☒	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain Non

Description du site

Ce site, en majorité utilisée par l'agriculture est traversé d'est en ouest par le du canal d'assèchement du Catelan. Il abrite également plusieurs réservoirs de biodiversité majoritairement boisés et humides, dont certains sont relativement isolés du fait de la présence de la RD 522, de la présence de grandes cultures et des nombreuses clôtures entourant les espaces boisés.

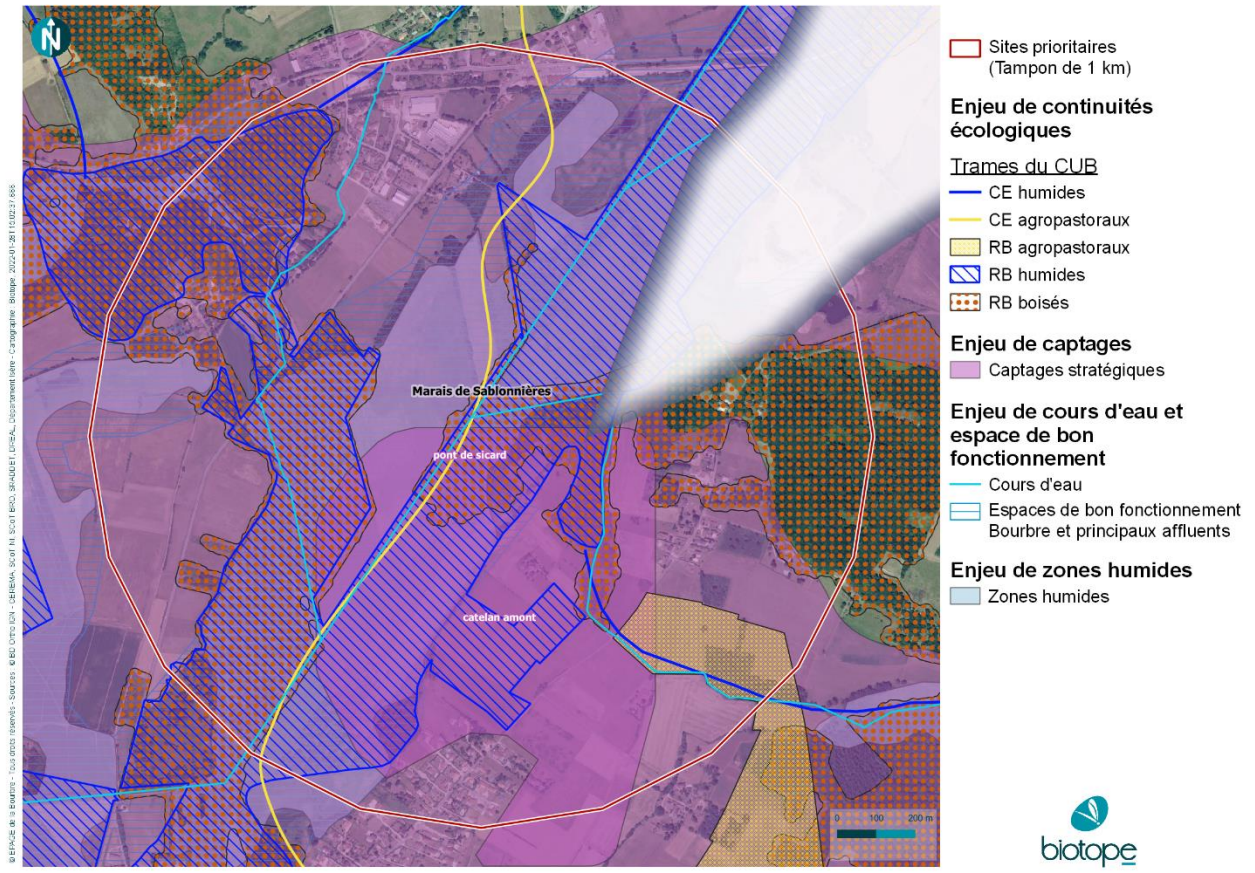
La zone humide située au Nord-Est de la confluence entre le Catelan et le Culet est encore très riche écologiquement, mais menacée à long terme par un atterrissement.

Pressions sur la trame verte et bleue

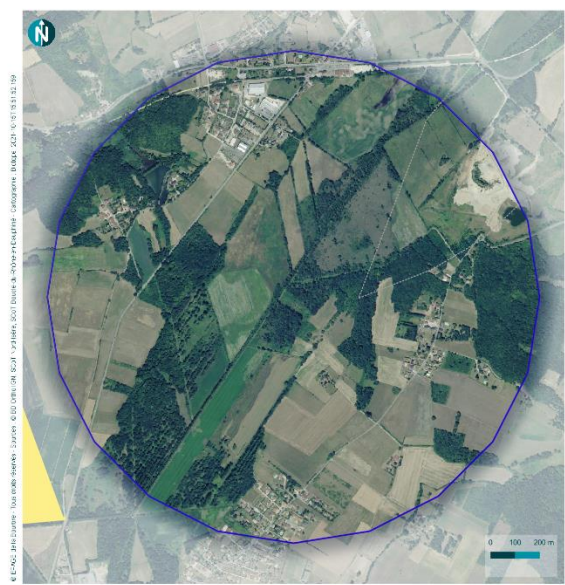
La masse d'eau FRDR507 sur le Canal de Catelan est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, du régime hydrologique et de la morphologie, par des pressions de pollution par les nutriments agricoles et industriels, et par des pressions de prélèvements d'eau. La masse d'eau FRDR1038 sur le ruisseau du Culet est concernée par des pressions d'altération de la morphologie et de pollution par les pesticides. La masse d'eau FRDR10957 sur le ruisseau de Sablonnière est concernée par des pressions de pollution par les pesticides.

La trame verte subit des pressions d'altération des continuités écologiques liées aux secteurs de grandes cultures, aux infrastructures de transport et à l'urbanisation. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides. La zone de captage stratégique est concernée par des pressions de pollutions par les pesticides.

Cartographie des grands enjeux du site :

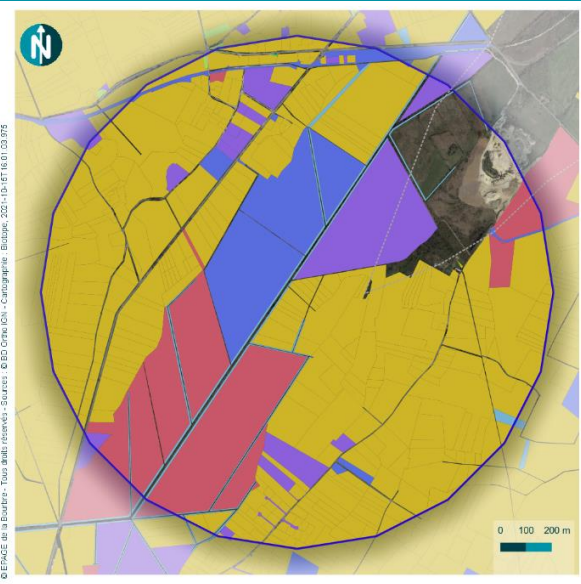


Zonages PLU :



Zonages PLU Sites prioritaires (Tampon de 1 km)
 A

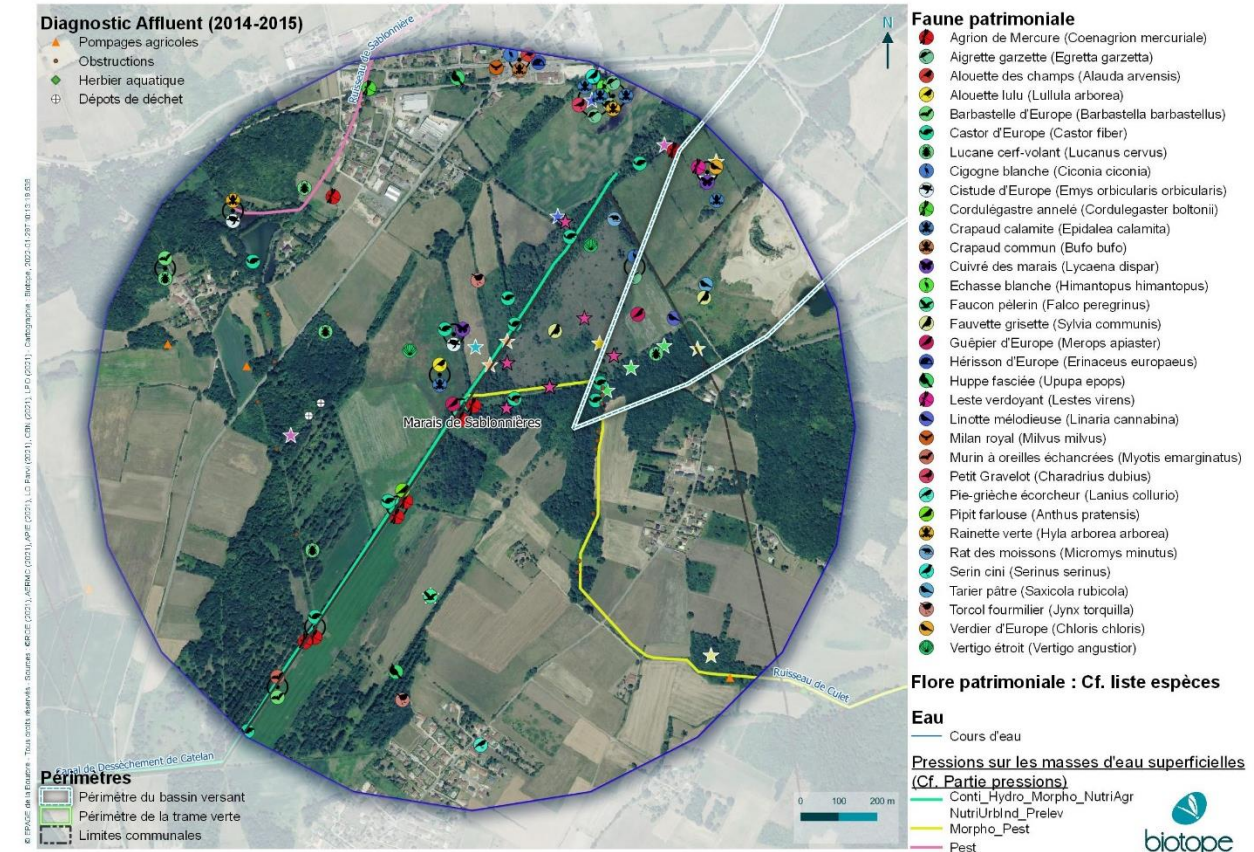
Données foncières :



 Sites prioritaires (Tampon de 1 km)
Données du foncier

- Etat et collectivité territoriale
- Organisation de gestion foncière et immobilière
- Personne morale autre
- professionnel du foncier et immobilier
- Propriétaire et exploitant de réseau
- Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier
- Propriétaire privé

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), PN/LC/LC
 Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), PN/LC/NT
 Alouette des champs (*Alauda arvensis*), -/NT/VU
 Alouette lulu (*Lullula arborea*), PN/LC/VU
 Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), PN/LC/LC
 Castor d'Europe (*Castor fiber Linnaeus*), PN/LC/LC
 Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*), PN/LC/VU
 Cistude d'Europe (*Emys orbicularis orbicularis*), PN/LC/EN
 Cordulégastre annelé (*Cordulegaster boltonii*), -/LC/LC
 Crapaud calamite (*Epidalea calamita*), PN/LC/NT
 Crapaud commun (*Bufo bufo*), PN/LC/LC
 Cuivré des marais (*Lycaena dispar*), PN/LC/LC
 Echasse blanche (*Himantopus himantopus*), PN/LC/EN
 Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), PN/LC/VU
 Fauvette grisette (*Sylvia communis*), PN/LC/NT
 Guépier d'Europe (*Merops apiaster*), PN/LC/VU
 Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), PN/LC/NT
 Huppe fasciée (*Upupa epops*), PN/LC/EN
 Leste verdoyant (*Lestes virens*), -/LC/NT
 Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), PN/VU/LC
 Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), -/-/-
 Milan royal (*Milvus milvus*), PN/VU/CR
 Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), PN/LC/NT

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*), PN/LC/NT
 Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), PN/NT/LC
 Pipit farlouse (*Anthus pratensis*), PN/VU/LC
 Rainette verte (*Hyla arborea*), PN/NT/VU
 Rat des moissons (*Micromys minutus*), -/NT/LC
 Serin cini (*Serinus serinus*), PN/VU/LC
 Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*), PN/NT/LC
 Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*), PN/LC/VU
 Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), PN/VU/LC
 Vertigo étroit (*Vertigo angustior*), -/-/-
 Pulsatille rouge (*Anemone rubra*), PR/LC/NT/DZ
 Cladium des marais (*Cladium mariscus*), -/LC/LC/DZ
 Cytise hérissé (*Cytisus hirsutus*), -/LC/VU/DZ
 Prêle d'hiver (*Equisetum hyemale subsp*), -/LC/LC/DZ
 Galéopsis pubescent (*Galeopsis pubescens*), -/DD/DD/DZ
 Herbe aux Patagons (*Hydrocotyle vulgaris*), PR/LC/EN/DZ
 Naïade marine (*Najas marina* L), PR/LC/LC/DZ
 Potamot des tourbières alcalines (*Potamogeton coloratus*), -/LC/LC/DZ
 Renoncule scélérate (*Ranunculus sceleratus subsp*), PR/LC/LC/-
 Jonc des chaisiers glauque (*Schoenoplectus tabernaemontani*), -/LC/NT/DZ
 Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), PR/LC/NT/DZ

Objectifs du site :

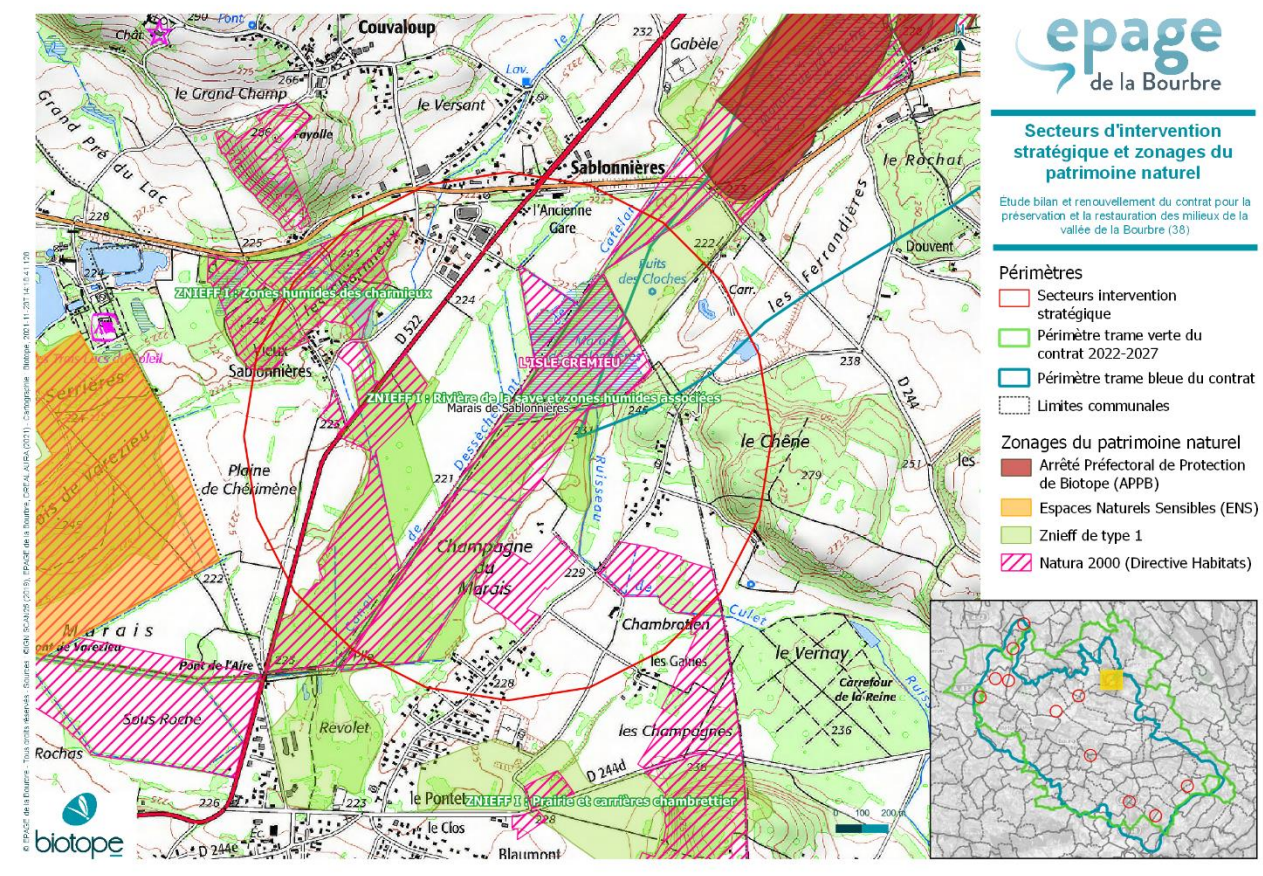
- 1) Améliorer la continuité écologique entre les réservoirs
- 2) Restaurer les zones humides
- 3) Limiter les apports en pesticides agricoles au sein de la zone de captage
- 4) Améliorer la continuité au sein de l'espace agricole

Idées d'actions possibles :

- Planter des haies et créer des bandes enherbées le long des parcelles agricoles
- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques pour limiter les apports en pesticides agricoles ;
- Densifier les ripisylves le long du canal de Catelan ;
- Limiter les prélèvements d'eau ;
- Sensibiliser les habitants à la présence du Hérisson d'Europe et à l'importance de recréer des continuités écologiques dans les jardins : (créer des trous dans les murs et/ou utiliser des grillages laissant passer la petite faune pour supprimer les obstacles au déplacement de la petite faune) ;
- Supprimer les zones de dépôts de déchets ;
- Mettre en œuvre le plan de gestion en faveur du Castor d'Europe ;

Zonages du patrimoine naturel :

Il y a deux ZNIEFF de type 1 comprises dans le secteur d'intervention stratégique, et un site Natura 2000.



Secteur d'intervention stratégique : Marais de Virieu-Blandin



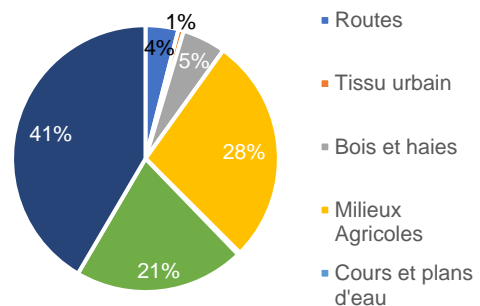
Communes :

Val-de-Virieu
Blandin

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☐	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain

Oui

Description du site

Situé à la zone de transition entre le Bas-Dauphiné et les Monts du Chat (délimitée par la Bourbre), le site occupe une vallée moins évasée que le marais de Biol.

La vallée alluviale a été profondément modifiée par le drainage des zones humides. Celles-ci ont été en partie remplacées par des monocultures de maïs et céréales et par des prairies semées artificielles.

L'ensemble des fossés de drainage est généralement occupé par des mégaphorbiaies nitrophiles et des mégaphorbiaies de substitution à Solidage géant. On trouve ponctuellement plusieurs foyers invasifs de Renouée de Bohême dont la gestion et l'éradication semblent encore possibles.

Les boisements alluviaux d'aulnaie-frênaie sont présents mais contraints par une bande alluviale restreinte qui ne permet pas la pleine expression de ces formations. Le coteau orienté au sud-est au-dessus de la voie ferrée entre Blandin et le Grand Blandin présente quelques particularités écologiques et abritent des végétations pelousaires thermophiles intéressantes comme la pelouse à *Blackstonia perfoliata* et *Bromopsis erecta* (VU sur la liste rouge). A noter également la présence d'un étang (nord de Grand Blandin) avec des végétations remarquables à conserver, notamment des prairies inondables à Germandrée d'eau (*Teucrium scordium*).

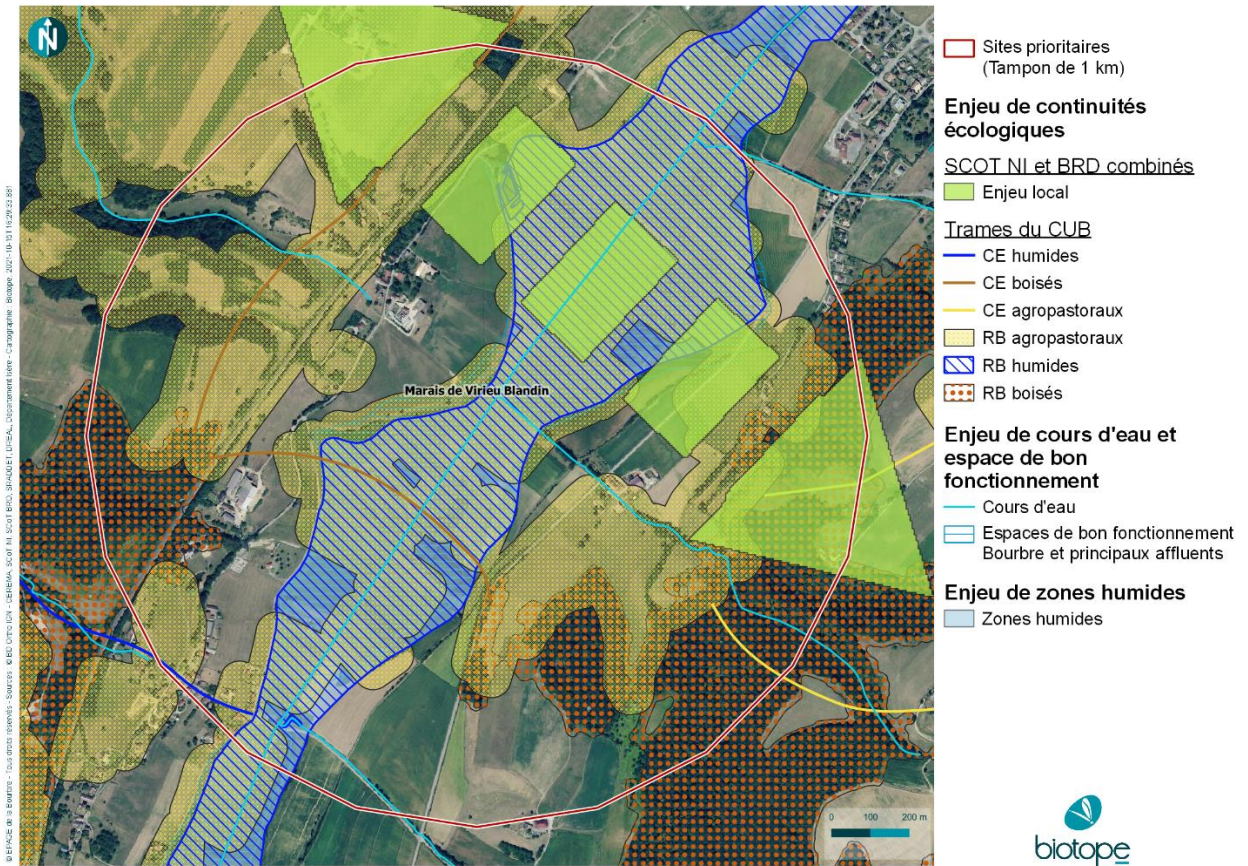
La présence de la RD73 et de la voie ferrée limite les possibilités de déplacements entre les coteaux à travers le marais.

Pressions sur la trame verte et bleue

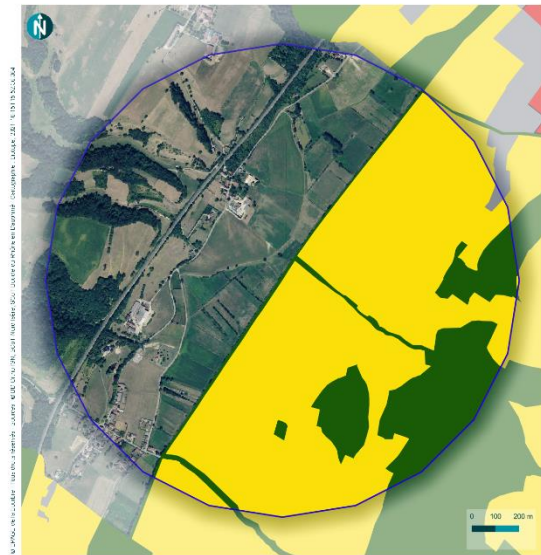
La masse d'eau FRDR509a sur la Bourbre est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, du régime hydrologique et de la morphologie, par des pressions de pollution par les nutriments agricoles et industriels et par des pressions de prélèvements d'eau.

La trame verte subit des pressions liées aux infrastructures de transport comme l'A43 qui constitue un obstacle à la continuité et cause de nombreuses collisions avec la faune. Elle subit également des pressions liées à la ligne électrique, au dépôt de déchets et à la présence d'espèces exotiques envahissantes. De manière générale, la trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides.

Cartographie des grands enjeux du site :



Zonages PLU :

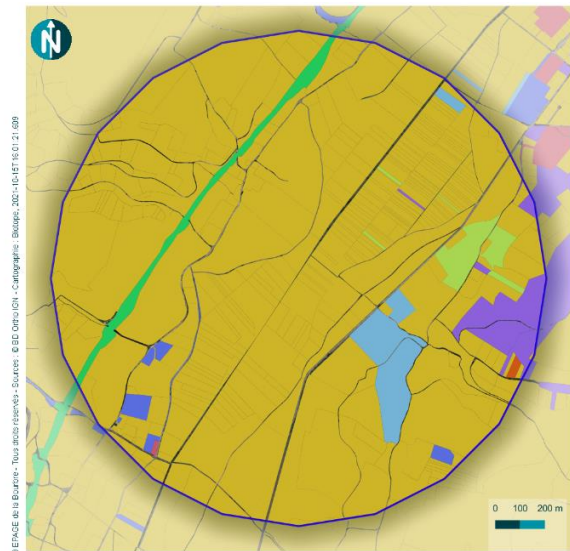


Zonages PLU

- A
- N
- U
- Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

Zonage	%
A	76,30
N	23,46
U	0,23

Données foncières :



 Sites prioritaires (Tampon de 1 km)

Données du foncier

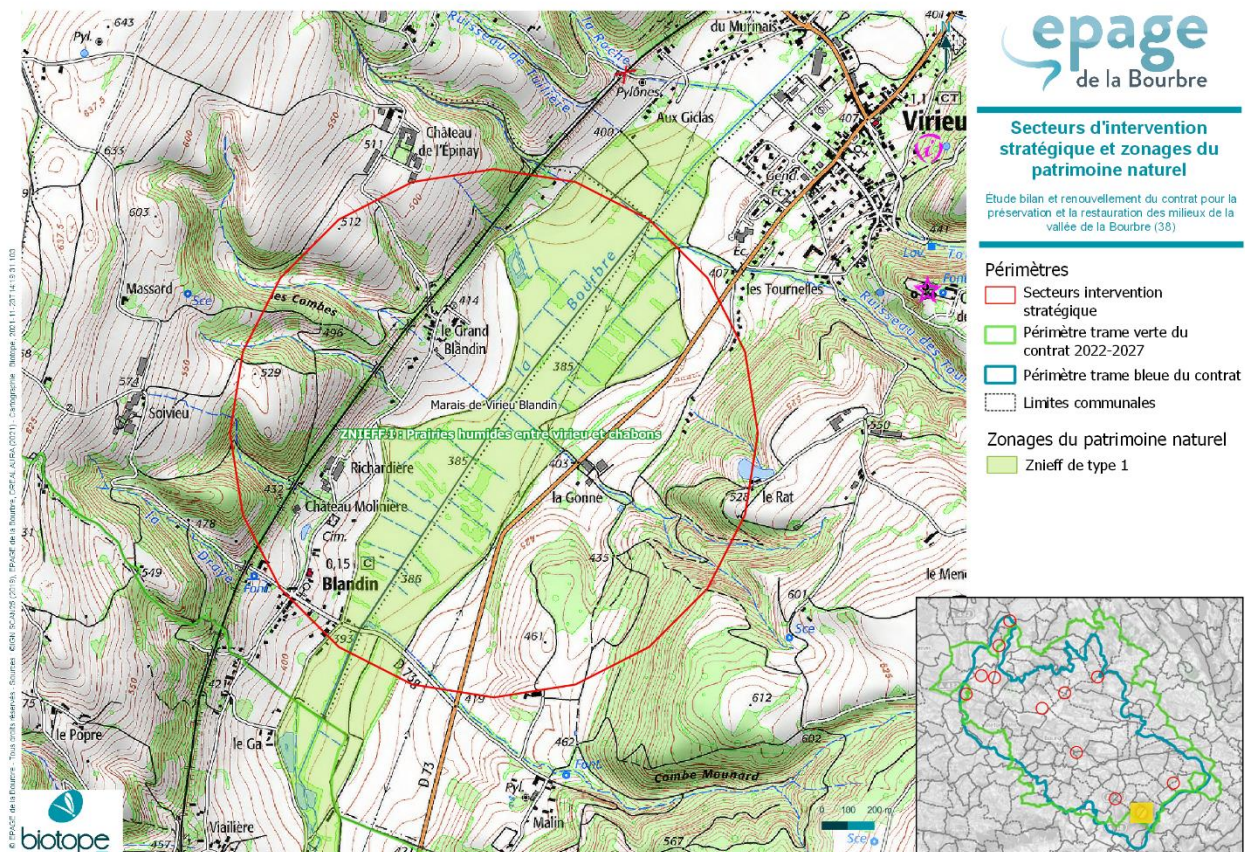
- Etablissement de santé et structure sociale
- Etat et collectivité territoriale
- Organisation de gestion foncière et immobilière
- Personne morale autre
- professionnel du foncier et immobilier
- Propriétaire et exploitant de réseau
- Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier
- Propriétaire privé

Idées d'actions possibles :

- Planter des haies et créer des bandes enherbées le long des fossés et des parcelles agricoles, afin de reconnecter l'est et l'ouest du site ;
- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques pour limiter les apports en pesticides ;
- Préserver les habitats naturels marqués comme intéressants pour la biodiversité (prairie humide et pelouse thermophile, ainsi que l'étang accueillant des végétations remarquables comme la Germandrée d'eau) ;
- Installer un passage à faune au niveau de la voie ferrée et de la RD73 ;
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes ;
- Supprimer les zones de dépôts de déchets ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problème de collision ou électrocution et, si c'est le cas, installer des aménagements préventifs ;
- Densifier la ripisylve le long de la Bourbre et créer des mares ;

Zonages du patrimoine naturel :

Il y a une ZNIEFF de type 1 comprise dans le secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention stratégique : Marais de Virieu-Fitilleu



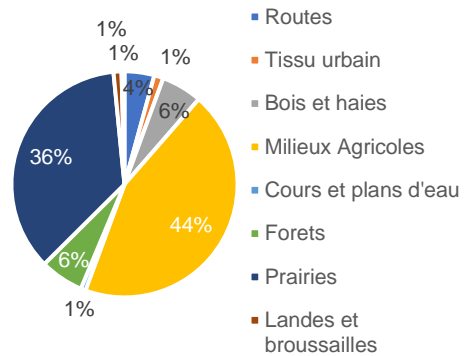
Communes :
Chassignieu
Saint-Ondras
Le Passage

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☒	☒

Diagnostic terrain Oui

Occupation du sol :



Description du site

Situé à la zone de transition entre le Bas-Dauphiné et les Monts du Chat (délimitée par la Bourbre), le site est très similaire au marais de Virieu Blandin. La vallée alluviale, drainée, est occupée majoritairement par des monocultures de maïs, des prairies améliorées et des luzernières. La ripisylve de la Bourbre est plutôt dégradée dans son ensemble mais présente des faciès en bon état de conservation localement, notamment aux extrémités nord et sud du site. Malgré un drainage important, une partie du site semble présenter des enjeux écologiques plus forts. Il s'agit de la zone délimitée par un triangle dont les trois sommets sont le Moulin de la Robinière, le Moulin de Bugnon et la ferme des Mollières. Dans ce secteur, les zones à nappe affleurante sont nombreuses avec beaucoup de dépressions à gazons amphibies à Souchet brun dans les cultures de maïs. Aux abords de la Bourbre, des végétations de mégaphorbiaies patrimoniales (Mégaphorbiaie-ourlet à *Phalaris arundinacea* et *Petasites hybridus*) sont présentes, des boisements hygrophiles du *Filipendulo-Alnetum* ainsi que des herbiers aquatiques dans le cours lent. Ce secteur mériterait des prospections plus approfondies. Il est déjà menacé par le développement conséquent de populations de Renouée de Bohême.

Enfin sur les coteaux nord-ouest plutôt accidentés, les milieux ouverts sont partagés entre prairies pâturées et prairies améliorées. Les ruisseaux affluents de la Bourbre serpentent dans des ravins et vallons étroitement confinés où une flore hygrosclaphile typique s'y rencontre (Forêt à *Fraxinus excelsior* et *Polystichum setiferum*).

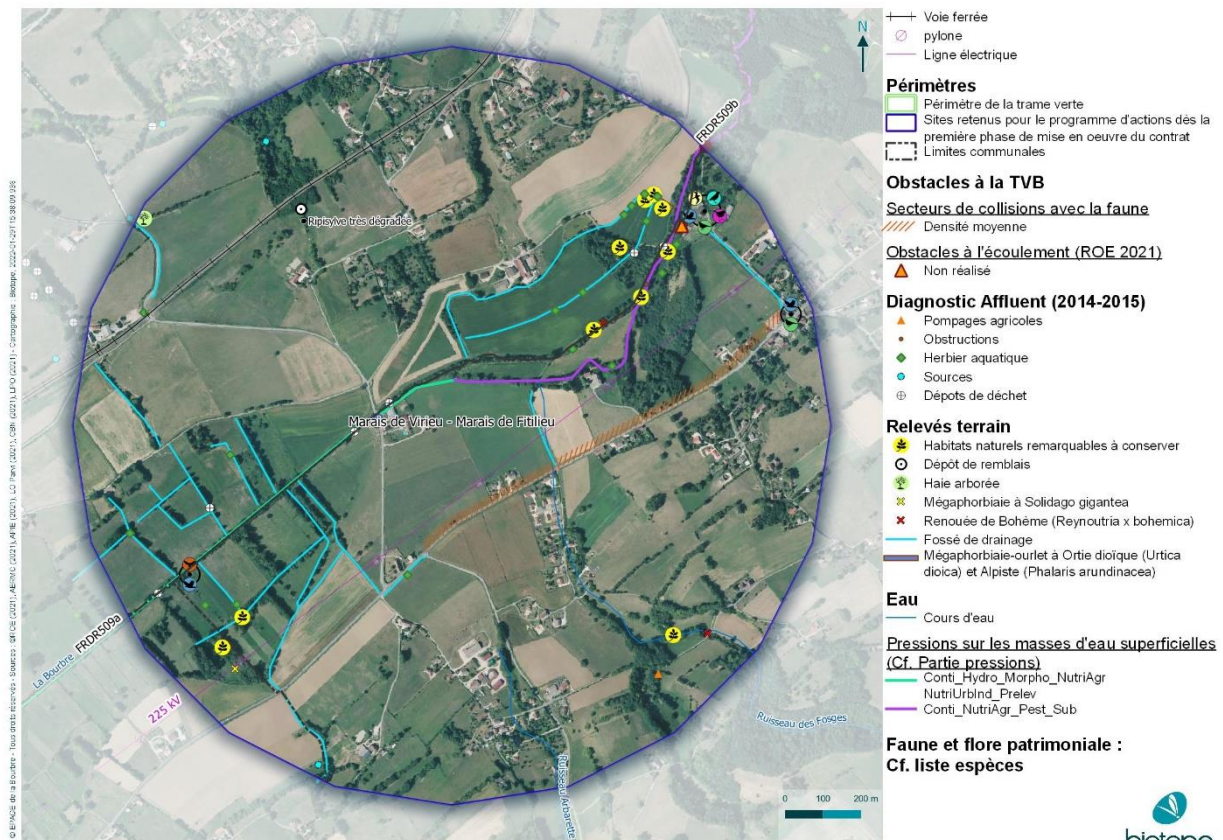
Une zone de captage est située à proximité du site. La présence de la RD73 et de la voie ferrée limite les possibilités de déplacements entre les coteaux à travers le marais.

Pressions sur la trame verte et bleue








La masse d'eau FRDR509b sur la Bourbre est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, du régime hydrologique et la morphologie, par des pressions de pollutions par les nutriments agricoles et industriels et par des pressions de prélèvement d'eau. La masse d'eau FRDR509a sur la Bourbre est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, par des pressions de pollution par les nutriments agricoles, industriels et les pesticides, et par des pressions de prélèvement d'eau.

La trame verte subit des pressions liées aux infrastructures de transport qui sont responsables de nombreuses collisions avec la faune, ainsi que des pressions liées à la ligne électrique. La trame bleue subit des pressions d'altération de sa fonctionnalité liée aux dégradations des zones humides et cours d'eau.

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

-  Buse variable (*Buteo buteo*), PN/LC/LC
-  Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), PN/VU/LC
-  Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), PN/NT/EN
-  Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*), PN/VU/LC
-  Milan royal (*Milvus milvus*), PN/VU/CR
-  Moineau domestique (*Passer domesticus*), PN/LC/NT
-  Serin cini (*Serinus serinus*), PN/VU/LC

Objectifs du site :

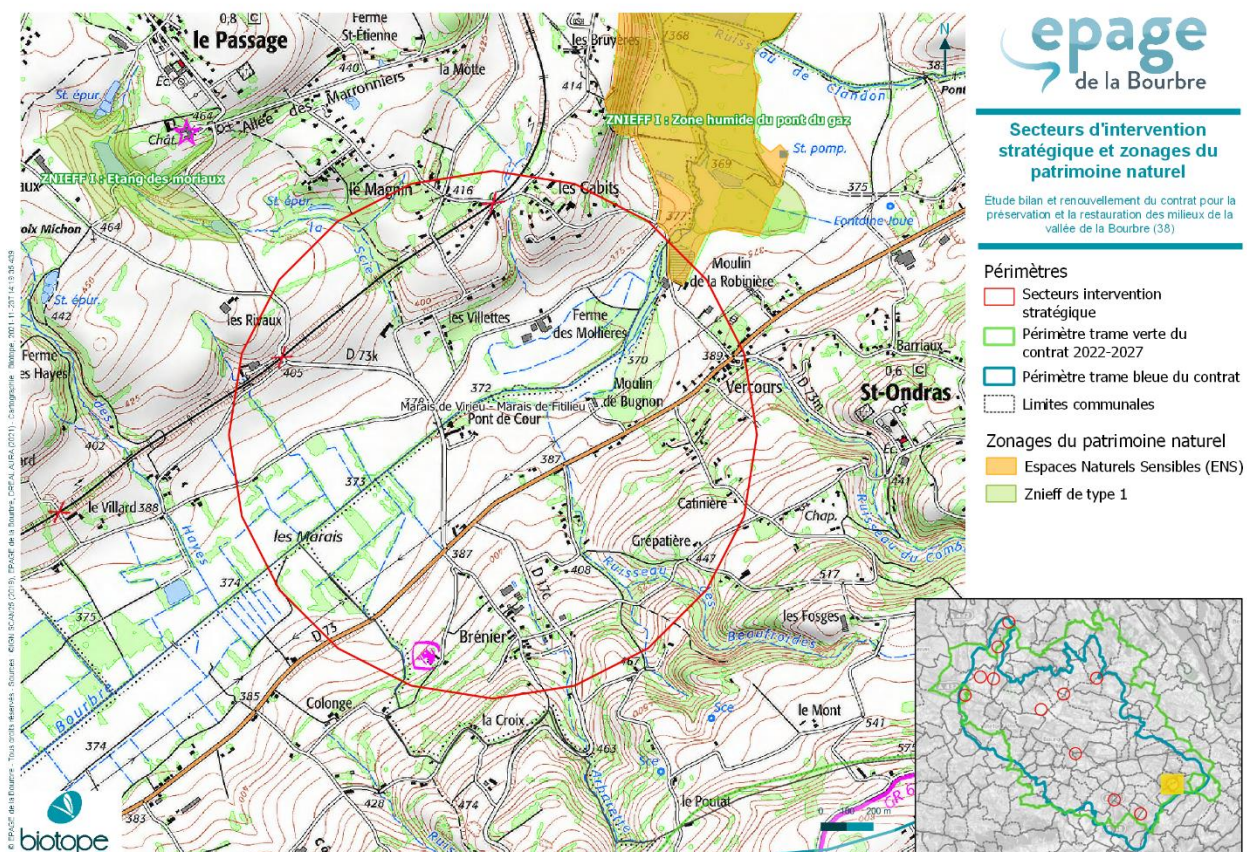
- 1) Préserver et restaurer les continuités écologiques entre les coteaux à travers le marais
- 2) Préserver et restaurer les prairies humides
- 3) Améliorer la continuité au sein de l'espace agricole
- 4) Limiter les pollutions par les pesticides au sein de la zone de captage

Idées d'actions possibles :

- Conserver les boisements et prairies marqués comme intéressants pour la biodiversité, et restaurer les prairies humides si nécessaire ;
- Réaliser une étude de faisabilité de comblement des fossés ;
- Créer des mares ;
- Recréer la ripisylve le long de la Bourbre ;
- Planter des haies le long de la RD73k afin de consolider le corridor écologique ;
- Améliorer la franchissabilité de la voie ferrée et de la RD73 (installation de passage à faune ou d'un détecteur à faune sur la RD par exemple) ;
- Limiter l'urbanisation sur la commune de Saint-Andras via les documents de planification ;
- Sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques pour limiter les pollutions agricoles, notamment sur la zone de captage ;
- Installer des nichoirs à Hironde rustique ;
- Supprimer les zones de dépôts de déchets ;
- Restaurer la ripisylve en bordure est de la voie ferrée ;
- Limiter la propagation des espèces exotiques envahissantes ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problème de collision ou électrocution avec l'avifaune, et si c'est le cas, installer des aménagements préventifs.

Zonages du patrimoine naturel :

Il y a un espace naturel sensible compris dans le secteur d'intervention stratégique.



Secteur d'intervention stratégique : Marais des Vernes



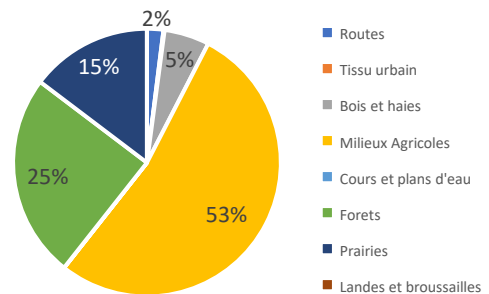
Communes : Saint-Hilaire-de-Brens
Vénérieu
Saint-Chef
Saint-Savin
Trept

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☒	☒

Diagnostic terrain Oui

Occupation du sol :



Description du site

Ce site est globalement très agricole, anciennement et profondément remodelé par l'homme, en relation avec le secteur du canal Catelan et Saint-Savin. Certaines parcelles, sujettes à l'engorgement avec dépérissement du maïs, sont favorables à la restauration de zones humides plus fonctionnelles. Un réseau de drainage important est présent sur le secteur.

Le boisement au sud comporte de nombreux stade de dynamiques en fonction des parcelles, mais de nombreuses coupes à blanc sont effectuées. Le secteur comporte aussi des zones plus mûres à Charme dominant. Plusieurs peupleraies moribondes sont présentes au nord, probablement à l'abandon, avec une reprise de la dynamique de végétation naturelle à maintenir/encourager.

La RD65 s'avère peu perméable à la petite faune.

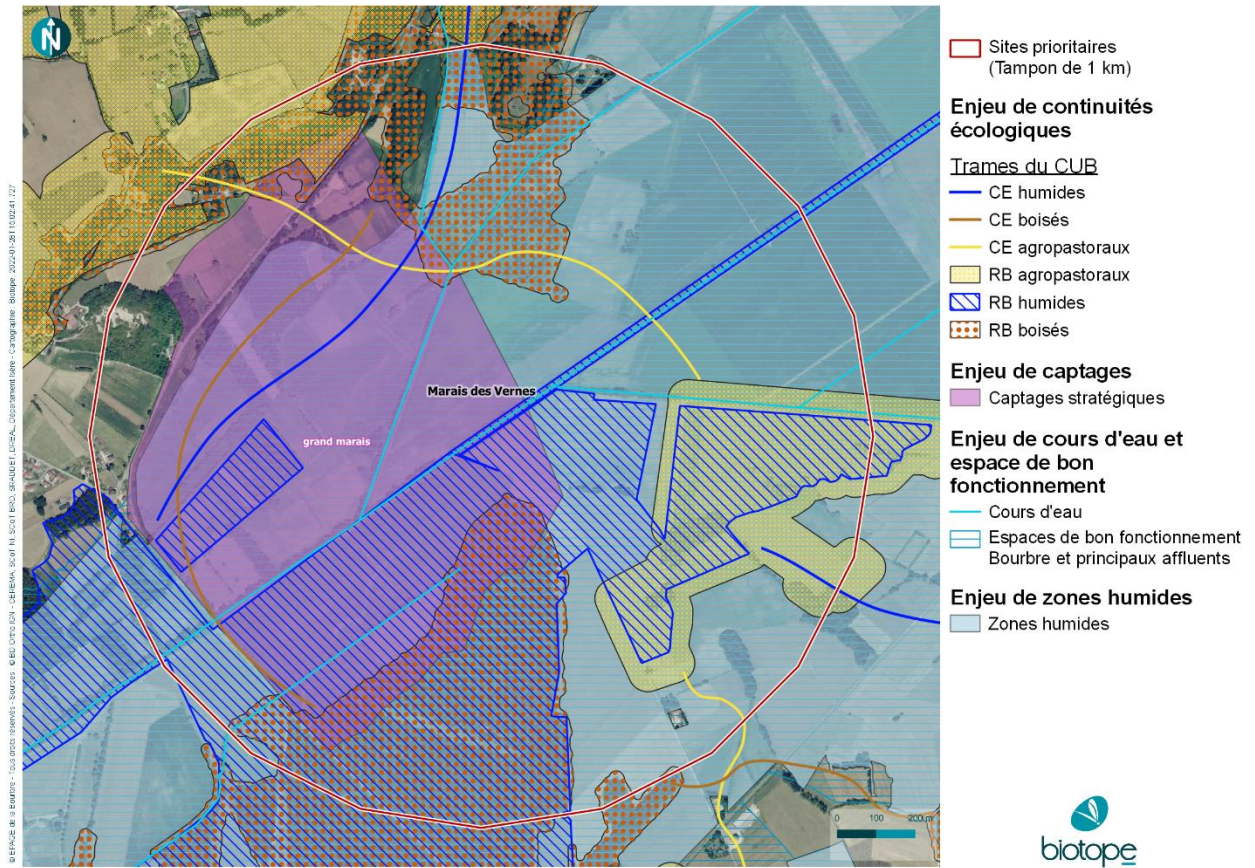
Le solidage et l'ambrosie sont omniprésents, et le Raisin d'Amérique, la Vigne vierge et le Sorgho d'Alep sont plus localisés. Peu de dégradations ont été observées.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau du Canal de dessèchement du Catelan est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique, du régime hydrologique et de la morphologie, ainsi que par des pressions de pollutions par les nutriments agricoles et industrielles, et par une pression de prélèvement. La masse d'eau du canal de Chamont est concernée par des pressions d'altération de la morphologie et de la continuité écologique. La masse d'eau du Fossé la Seyne est concernée par des pressions d'altération de la morphologie et par des pollutions par les pesticides.

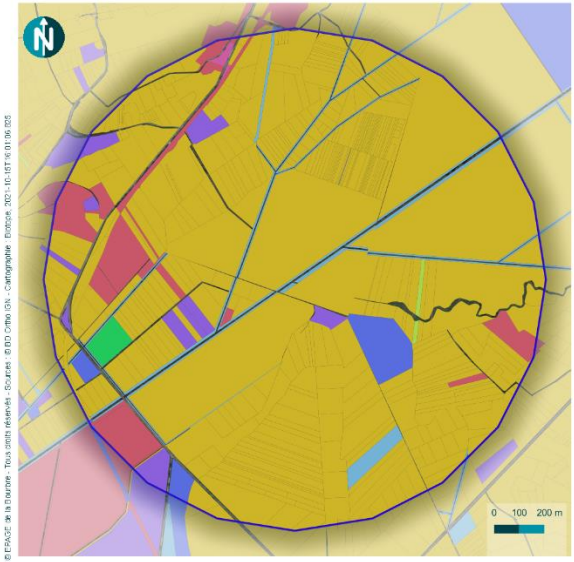
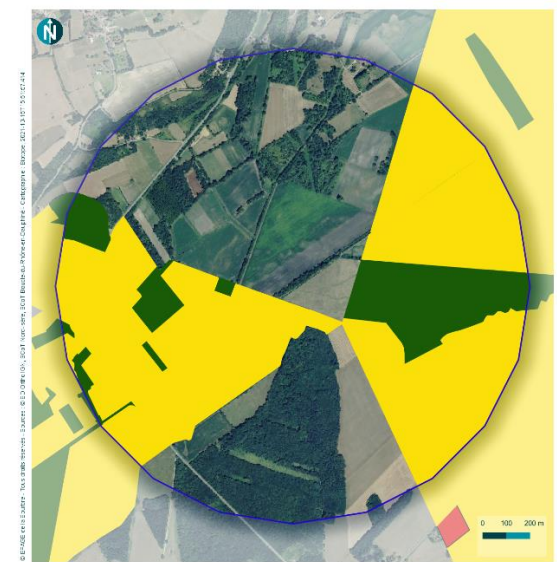
La trame verte subit par ailleurs des pressions liées aux grandes cultures.

Cartographie des grands enjeux du site :



Zonages PLU :

Données foncières :

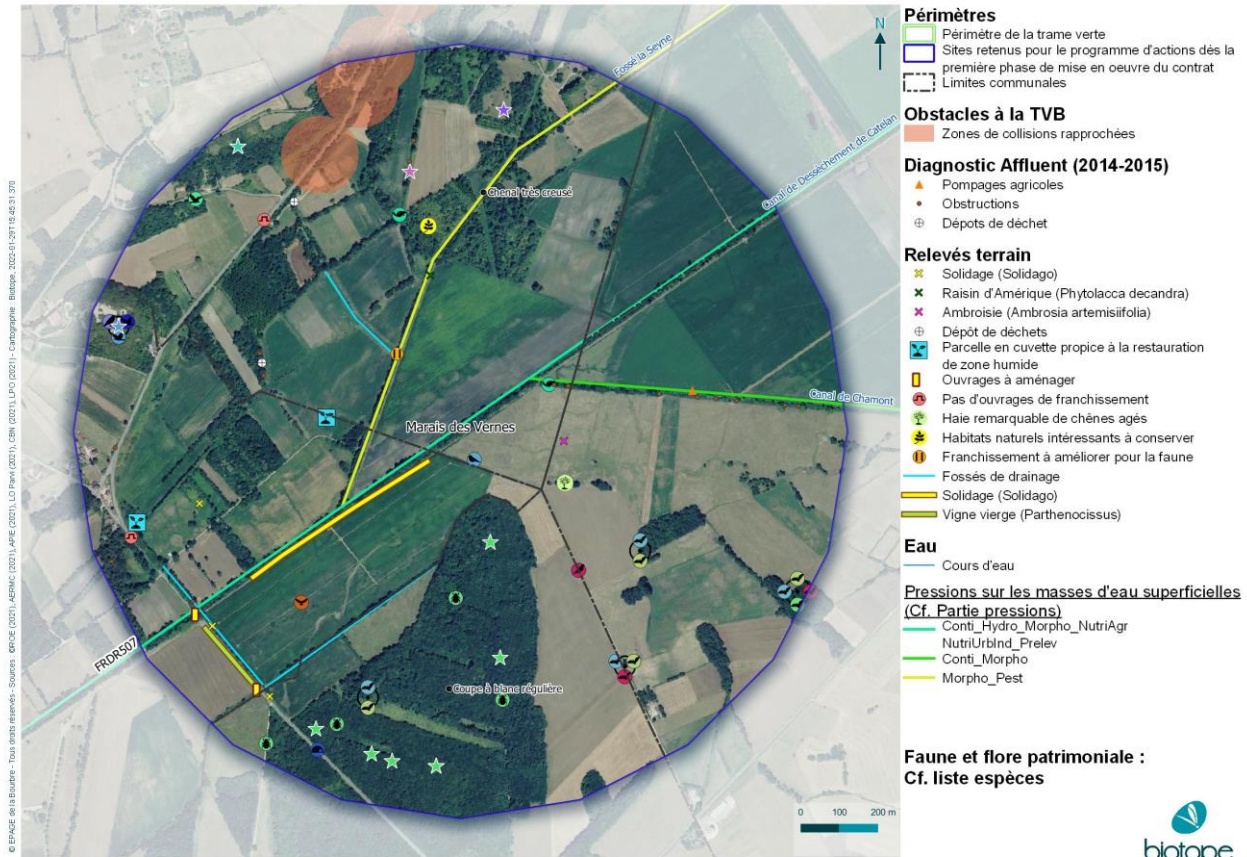


Zonages PLU : A (yellow), N (green), U (grey), AUc (red), Sites prioritaires (Tampon de 1 km) (purple outline)

Zonage	%
A	80,42
N	19,58

Sites prioritaires (Tampon de 1 km) (purple outline)
 Données du foncier : Etablissement industriel et commercial (pink), Etat et collectivité territoriale (blue), Organisation de gestion foncière et immobilière (purple), Personne morale autre (light green), professionnel du foncier et immobilier (red), Propriétaire et exploitant de réseau (dark green), Propriétaire et exploitant du foncier naturel agricole ou forestier (light blue), Propriétaire privé (yellow)

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

- Crapaud calamite (*Epidaleia calamita*), PN/LC/NT
- Rainette verte (*Hyla arborea*), PN/NT/VU
- Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), -/-
- Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), PN/LC/LC
- Castor d'Europe (*Castor fiber*), PN/LC/LC
- Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), PN/LC/NT
- Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*), -/NT/VU
- Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*), PN/NT/VU
- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), PN/NT/LC
- Séroline commune (*Eptesicus serotinus*), PN/NT/LC
- Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), PN/LC/LC
- Bruant fou (*Emberiza cia*), PN/LC/LC
- Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), PN/LC/VU
- Buse variable (*Buteo buteo*), PN/LC/LC
- Corbeau freux (*Corvus frugilegus*), -/LC/LC
- Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), PN/NT/LC
- Grand corbeau (*Corvus corax*), PN/LC/LC
- Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), PN/LC/LC
- Ail joli (*Allium coloratum*), PR/LC/EN/DZ
- Caucalis à grandes fleurs (*Orlaya grandiflora*), -/LC/LC/DZ
- Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), PR/LC/NT/DZ
- Koélerie du Valais (*Koeleria vallesiana*), -/LC/LC/DZ
- Prêle d'hiver (*Equisetum hyemale* subsp. *hyemale*), -/LC/LC/DZ
- Pulsatille rouge (*Anemone rubra*), PR/LC/NT/DZ
- Guépier d'Europe (*Merops apiaster*), PN/LC/VU
- Mésange boréale (*Poecile montanus*), PN/VU/LC
- Milan royal (*Milvus milvus*), PN/VU/CR
- Pic épeichette (*Dendrocopos minor*), PN/VU/LC
- Pipit des arbres (*Anthus trivialis*), PN/LC/LC
- Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*), PN/NT/LC
- Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), -/LC/NT
- Tarier des prés (*Saxicola rubetra*), PN/VU/VU
- Verdier d'Europe (*Chloris chloris*), PN/VU/LC
- Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), PN/LC/VU

Les espèces patrimoniales non représentées sur la carte sont des observations anciennes (avant 2010).

Objectifs du site :

- 1) Préserver et restaurer les zones humides
- 2) Préserver le boisement au sud
- 3) Améliorer la continuité nord-sud du site en connectant les réservoirs boisés
- 4) Limiter les apports en pesticides agricoles au sein de la zone de captage

Secteur d'intervention stratégique : Marais du Vernay

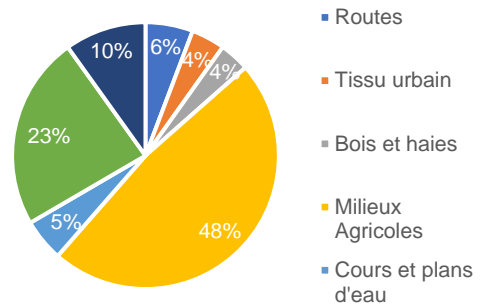


Communes :
Ruy-Montceau
Nivolas-Vermelle
Sérézin-de-la-Tour

Enjeux concernés :

Zone humide	Cours d'eau	Captage	Trame verte
☒	☒	☒	☒

Occupation du sol :



Diagnostic terrain Oui

Description du site

Le site se place en situation de plaine alluviale nettement délimitée au nord et au sud par des coteaux forestiers.

La partie centrale du site est occupée par le marais du Vernay qui présente des Aulnaies-frênaies et des peupleraies relativement matures.

Peu de dégradations (hormis la présence d'espèces exotiques envahissantes avec notamment le Solidage omniprésent et les renouées asiatiques le long de la Bourbre) ont été observées sur ce site, l'artificialisation est pour l'instant assez contenue dans les zones industrielles à l'ouest.

Le site constitue un corridor écologique permettant de relier le réservoir humide du Bois de Brezet au Nord et vers les Combes de Vez et La Balme au Sud. Ce corridor est dégradé par la présence de l'A43, de la voie ferrée et la présence de secteurs de grandes cultures.

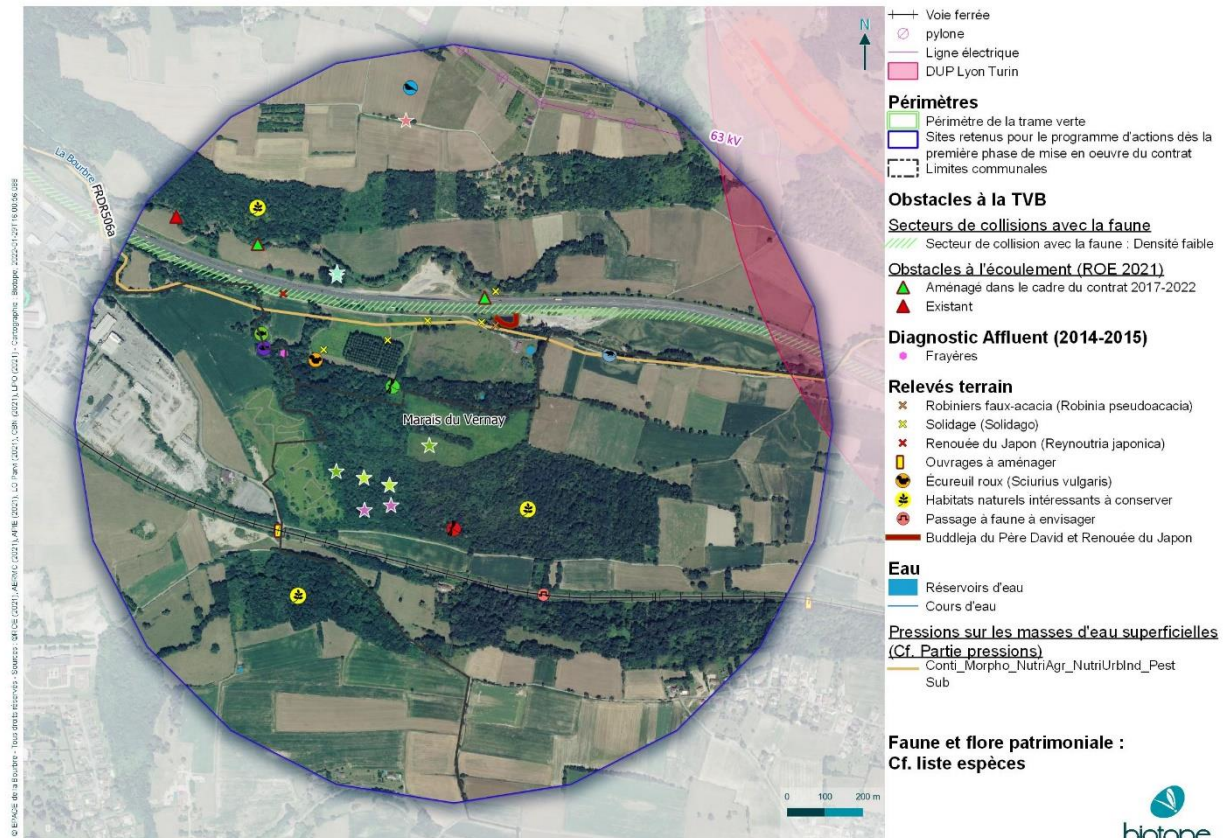
Ce secteur correspond également à une zone de captage.

Pressions sur la trame verte et bleue

La masse d'eau FRDR506a sur la Bourbre est concernée par des pressions d'altération de la continuité écologique et de la morphologie, des pressions de pollution par les nutriments agricoles et industriels, ainsi que par les pesticides et les substances toxiques.

La trame verte subit des pressions liées aux infrastructures de transport comme l'A43 et la voie ferrée qui constituent des ruptures de la continuité écologique. L'exploitation intensive des boisements de peupliers contribue également à dégrader la qualité du réservoir boisé.

Diagnostic du site :



Espèces patrimoniales connues sur le site :

Flore patrimoniale

- ★ Fougère des marais (*Thelypteris palustris*)
- ★ Gnaphale dressé (*Bombacilaena erecta*)
- ★ Lathrée écaillée (*Lathraea squamaria*)
- ★ Sélin à feuilles de carvi (*Selinum carvifolia*)
- ★ Sénéçon Doria (*Senecio doria*)

Faune patrimoniale

- 🦋 Odonates- Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- 🦋 Odonates - Cordulégastré annelé (*Cordulegaster boltonii*)
- 🐟 Poissons - Chabot commun (*Cottus gobio*)
- 🐟 Poissons - Truite commune (*Salmo trutta*)
- 🦋 Lépidoptères - Bombyx Evérie (*Eriogaster catax*)
- 🐭 Mammifères - Rat des moissons (*Micromys minutus*)
- 🐦 Oiseaux - Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)
- 🐦 Oiseaux - Pic épeichette (*Dendrocopos minor*)

Les espèces patrimoniales non représentées sur la carte sont des observations anciennes (avant 2010).

Objectifs du site :

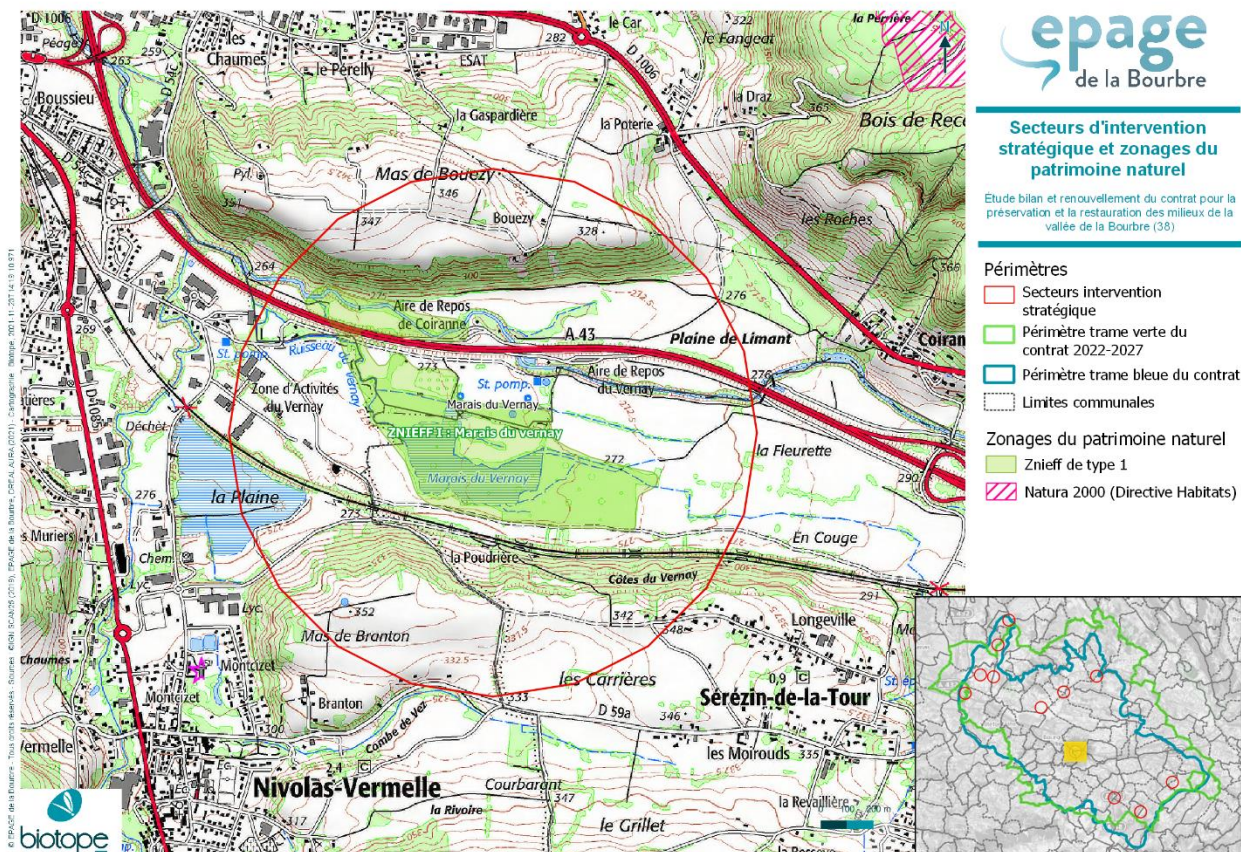
- 1) Préserver et restaurer le corridor terrestre permettant de relier les côteaux forestiers au nord et au sud du site
- 2) Limiter les apports en pesticides agricoles au sein de la zone de captage
- 3) Préserver le marais du Vernay

Idées d'actions possibles :

- Créer un passage à faune au droit de la voie ferrée et de l'A43 ;
- Aménager les ouvrages de franchissement sous l'A43 et la voie ferrée pour les rendre franchissable par la petite faune (installation de banquettes en encorbellement par exemple) ;
- Aménager des trous dans les clôtures de la zone de captage pour permettre le passage de la petite faune ;
- Mettre en place une gestion différenciée sur les prairies au sein des zones de captage, et installer un panneau pédagogique expliquant que la gestion différenciée est favorable à la biodiversité ;
- Planter des haies le long des parcelles agricoles et sensibiliser les agriculteurs aux bonnes pratiques ;
- Vérifier que la ligne électrique ne pose pas de problèmes de collision avec l'avifaune et si oui, y installer des balises ;
- Limiter l'urbanisation via les documents de planification sur le corridor terrestre nord-sud ;
- Créer des bandes enherbées sur les bords des parcelles agricoles et le long des cours d'eau/fossés ;
- Préserver le secteur du marais, notamment les habitats boisés intéressants pour la biodiversité.

Zonages du patrimoine naturel :

Il y a une ZNIEFF de type 1 comprise dans ce secteur d'intervention stratégique.





Siège social :
22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze
Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr